

**L'ACCAPAREMENT DES TERRES ET SES IMPACTS SUR LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

Mémoire présenté par
Valérie Potvin
4469523

Soumis au Professeure Marie-Josée Massicotte

Université d'Ottawa
Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales
École Supérieure d'Affaires Publiques et Internationales
15 août 2013

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Remerciements	ii
Introduction	1
Chapitre 1.	
Orientations conceptuelles et méthodologiques	7
1.1. L'accaparement des terres : les termes du débat	7
1.2. Questions de recherche et hypothèse	8
1.3. Importance sociale et scientifique du phénomène	9
1.4. Méthodologie et limites de la recherche	11
1.5. Cadre d'analyse théorique et conceptuelle	14
1.5.1. <i>L'économie politique agraire</i>	14
1.5.2. <i>La sécurité alimentaire</i>	17
Chapitre 2.	
L'accaparement des terres, lecture théorique d'un phénomène émergent	25
2.1. Émergence d'une expression	25
2.1.1. <i>Illustration de la géopolitique alimentaire</i>	26
2.1.2. <i>Marchandisation de la terre : un processus économique</i>	27
2.1.3. <i>Transnationalisation des investissements fonciers : un processus géographique</i>	28
2.1.4. <i>Accès et contrôle de la terre : un processus politique</i>	30
2.2. L'accaparement des terres, un nouveau phénomène?	31
2.3. Contexte socio-politique : le régime agroalimentaire en transformation	35
2.3.1. <i>Conditions sous-jacentes à la course aux terres</i>	35
2.3.2. <i>La multiple crise</i>	40
2.3.3. <i>Les stratégies d'accaparement</i>	48

Chapitre 3.	
Étude de cas: Accaparement des terres en Afrique subsaharienne	57
3.1. L'état des lieux	57
3.1.1. <i>Agriculture et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne</i>	57
3.1.2. <i>Illustrations de l'accaparement des terres africaines</i>	59
3.1.3. <i>Troisième vague d'accaparement des terres</i>	66
3.1.4. <i>Enjeux régionaux</i>	67
3.2. L'accaparement des terres et ses impacts sur la sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne	69
3.2.1. <i>Impacts sur la disponibilité alimentaire</i>	70
3.2.2. <i>Impacts sur l'accessibilité alimentaire</i>	73
3.2.3. <i>Impacts sur l'utilité et la qualité alimentaire</i>	81
3.2.4. <i>Impacts sur la stabilité alimentaire</i>	83
Conclusion	86
Bibliographie	95

RÉSUMÉ

Depuis la triple crise alimentaire, financière et énergétique de 2008, les terres agricoles sont l'objet d'une convoitise inégalée de la part des gouvernements, des entreprises et du secteur financier. L'accapement des terres est devenu un enjeu global au cœur du développement agricole et économique des communautés rurales. En plus de cibler les terres les plus fertiles et irrigables, la majorité des acquisitions foncières est réalisée dans les pays en développement où la malnutrition et la sous-alimentation sont des problèmes importants, particulièrement en Afrique subsaharienne. Ainsi, la déterritorialisation et la reterritorialisation de l'agriculture dans un système alimentaire mondialisé – parce qu'elles reconstituent les rapports globaux et locaux entre les espaces de production et les espaces de consommation – posent la question fondamentale de la sécurité alimentaire. Ce mémoire vise donc à analyser l'accapement des terres, en tant que processus géographique, économique et politique, et ses impacts actuels et potentiels sur la sécurité alimentaire des communautés rurales en Afrique subsaharienne. Dans le cadre de ce travail de recherche, l'étude de l'accapement des terres offre, d'une part, une réflexion théorique sur le système agroalimentaire mondial et sa transformation et, d'autre part, une analyse empirique des transactions foncières en Éthiopie, au Ghana, au Mozambique, en Tanzanie, au Soudan, au Mali, au Kenya et à Madagascar, et de leurs impacts sur la disponibilité, l'accessibilité, l'utilité, la qualité et la stabilité alimentaire.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes plus sincères remerciements à ma directrice de mémoire, la professeure Marie-Josée Massicotte, pour sa disponibilité, ses conseils avisés, sa rigueur analytique et sa confiance. Merci d'avoir partagé votre passion pour la question alimentaire et d'avoir su brillamment guider ma réflexion.

Mes remerciements sont également dédiés à ma famille pour son soutien inconditionnel et sa foi en mes capacités. Merci à ma mère, Lucie Boily, pour m'avoir transmis l'amour du travail et de belles valeurs. Merci d'avoir été présente à chaque moment, pour tes conseils dans les moments de doutes et ton soutien moral sans faille.

Merci à mon père, Bruno Potvin, pour avoir su susciter chez moi un vif intérêt pour le rôle de l'agriculture dans le développement rural et des communautés. Un jour il m'avait dit « l'agriculture est indispensable à la survie de l'humanité ; la terre et ses ressources sont ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme ». Ces quelques mots, aussi banals me semblaient-ils à l'époque, revêtent aujourd'hui tous leurs sens.

Merci à ma sœur, Sabrina Potvin, qui a toujours su trouver les mots pour me faire rire. Merci pour ton oreille attentive et ta bonne humeur inébranlable. Merci d'être qui tu es.

Mes pensées vont également à mes meilleures amies Éliisa Desmeules et Chantal Ouellet qui ont rendu ces dernières années d'études plus légères. Merci pour votre amitié et vos encouragements.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à mon conjoint, Mathieu Gauthier, lui qui a su m'épauler dans les moments difficiles et être présent pour célébrer mes joies et mes réussites. Merci pour ta patience en toutes circonstances, tes conseils et ton amour. Merci de croire en moi.

INTRODUCTION

La mondialisation de l'économie, l'hégémonie de l'idéologie néolibérale, l'institutionnalisation du multilatéralisme et l'affaiblissement des souverainetés nationales n'ont pas épargné le secteur agricole (Akram-Lodhi, 2007). Plus que jamais, la question agraire s'inscrit dans un ordre mondialisé où les paradigmes néolibéraux dictent la production, la distribution, la standardisation, la marchandisation et la consommation des aliments (Phillips, 2006). Aujourd'hui, les prix mondiaux des ressources foncières sont négociés simultanément dans les bourses de New York, de Londres ou de Hong Kong, transgressant les frontières du temps et de l'espace. Critiques pour l'avenir de l'humanité, les enjeux alimentaires sont désormais au cœur des contradictions de la mondialisation agricole.

Alors qu'un segment de la population des pays émergents atteint une croissance économique leur permettant de « consommer à l'Occidental », le système agroalimentaire arrive à la croisée des chemins; l'ère de l'infini promise par un système néolibéral mondialisé arrive à son apogée (Sévérino et Ray, 2011 : 78). Les impasses économiques, sociales, politiques et environnementales du modèle agroalimentaire néolibéral sont manifestes : la hausse des prix alimentaires, la récurrence des famines, la paupérisation des masses, l'exode rural, la déforestation, l'érosion des sols, la pénurie de l'eau douce, la croissance démographique, la demande exponentielle de viande et produits laitiers sont autant de symptômes d'un système alimentaire mondial de nouveau en crise. Les populations déjà marginalisées de la croissance et coincées dans les trappes de pauvreté en sont les premières cibles. Les pays riches ne seront pas en reste; le système alimentaire mondial est pris en étau.

Face à la libéralisation croissante des échanges commerciaux, la raréfaction des ressources et une demande alimentaire et énergétique croissante, le déséquilibre des marchés mondiaux et des économies agraires exacerbent les pressions sur un système déjà mis à mal. Un constat s'impose : le modèle de développement agricole promu par les politiques néolibérales se fragmente.

Pour certains (Duménil et Lévy, 2011; Akram-Lodhi et Kay, 2009; McMichael, 2009a), la multiple crise alimentaire, financière et énergétique qui a éclaté en 2008 signe l'échec de la libéralisation des marchés agricoles et de la financiarisation de l'agriculture. La même année, le monde financier est en crise. De surcroît, les ressources énergétiques s'amenuisent alors que la demande globale atteint des sommets. Pour d'autres (Cerny, 2010; Soederberg et al., 2005), la rupture du modèle néolibéral pousse ses acteurs à innover, trouver de nouvelles alternatives au développement agricole mondial. Plusieurs avenues sont envisagées : on mise sur les progrès technologiques et l'industrialisation des petites exploitations agricoles dans les pays en développement; on multiplie les accords de libre-échange prônés par l'Organisation mondiale du commerce; on défend le potentiel des aliments génétiquement modifiés. Certains optent pour les investissements fonciers agricoles. On délocalise la production alimentaire et d'agrocarburant. On assiste également de plus en plus à la marchandisation du territoire et ses ressources. La course aux terres est la nouvelle panacée. Et les terres sont devenues l'or vert. Un engouement inégalé pour les terres agricoles bouleverse le système agroalimentaire mondial.

L'accaparement des terres, c'est-à-dire l'achat ou la location de vastes superficies de terres dans un pays étranger par un parti tiers, s'inscrit dans un contexte global en pleine mutation où des pays tels que la Chine, l'Inde et l'Arabie Saoudite sont avides d'assurer leur sécurité alimentaire. Cette ruée vers les terres agricoles et leurs ressources naturelles fut également motivée par les besoins en agrocarburant pour satisfaire la sécurité énergétique (McMichael et Scoones, 2010). Enfin, dans le sillage de la crise financière et hypothécaire, le secteur financier et les banques se sont intéressés aux surfaces cultivables comme source de rendement financier; les terres sont perçues comme des valeurs refuges, une sorte de garantie sur les investissements financiers. Depuis, l'exploitation des terres attire les investisseurs privés, les États et les fonds spéculatifs, présentant de nouveaux placements sécuritaires accompagnés d'un potentiel de rendement positif. C'est sur cette toile de fond que des sociétés d'État, des entreprises privées et des fonds d'investissement ont opté pour le commerce international des terres agricoles.

Les pays d'Afrique subsaharienne sont les plus importantes cibles d'accaparement des terres au monde (Borras, et al., 2012 : 845). Ironiquement, cette région est également la plus touchée par la malnutrition, la sous-alimentation et les famines (UNDP, 2012 : vi). L'agriculture est un enjeu politique, économique et environnemental critique pour le continent africain et son développement, particulièrement au sud du Sahara (Rigg, 2006). Plus de 70 % de la population vit en zones rurales et la majorité dépend largement de l'agriculture pour survivre (Banque Mondiale, 2013a). La question de l'autosuffisance alimentaire, qui s'est imposée lors de la flambée des prix alimentaires en 2008, est plus critique que jamais.

En dépit des progrès réalisés, une personne sur trois souffre de sous-alimentation chronique en Afrique subsaharienne. Cette région, marquée par la faim, possède également le plus fort potentiel agricole mondial. Elle détient près de 50 % des terres arables non cultivées dans le monde, et utilise seulement 2 % de ses ressources renouvelables en eau (Banque Mondiale, 2013b). Certains marchés en plein essor tels que le riz, le maïs, le soja et l'huile de palme peuvent être cultivés sur les terres subsahariennes. Un tel développement agricole permettrait aux pays africains de s'imposer parmi les principaux producteurs et exportateurs de ces marchandises. Les bénéfices pour le développement économique africain sont énormes. Or, les risques sont également importants. Les investissements directs étrangers dans les terres africaines constituent un enjeu majeur du développement économique agricole contemporain.

Au cœur du débat s'inscrit la question alimentaire. Un questionnement de fond s'impose à savoir si l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne constitue une alternative viable à l'insécurité alimentaire ou plutôt une menace à la sécurité alimentaire des communautés rurales. L'accaparement des terres, dans sa forme contemporaine, est une promesse de développement et de sécurité alimentaire. Est-ce vraiment le cas?

Objectifs de recherche

Ce travail a pour ambition d'analyser les impacts actuels et potentiels de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Pour y parvenir, notre recherche vise deux objectifs.

Dans un premier temps, il s'agira de proposer des pistes de réflexion sur le système agroalimentaire mondial et la mondialisation agricole en étudiant l'accapement des terres en tant que processus géographique, économique et politique à la lumière des théories élaborées dans la littérature. Précisément, l'objectif est de se servir des concepts théoriques de l'économie politique agraire pour identifier (1) qui accède, possède et contrôle quoi; (2) qui fait quoi; (3) qui obtient quoi; et (4) que font les acteurs avec les productions (Bernstein et al., 1992: 24). Ces quatre questions fondamentales de l'économie politique agraire – parce qu'elles mettent l'accent sur l'accès aux ressources, le contrôle de ces ressources, les façons dont elles sont exploitées, distribuées et consommées – sont ici privilégiées pour leur potentiel d'analyse critique.

Dans un deuxième temps, une analyse exploratoire du phénomène devrait permettre de mieux saisir, d'une part, les enjeux sous-tendant la course aux terres et d'autre part identifier les conséquences présentes et futures au niveau économique, social et environnemental induites par les transactions foncières en Afrique subsaharienne. En ce sens, nous tenterons d'établir un dialogue entre la théorie abstraite de la marchandisation de la terre, la transnationalisation des investissements fonciers, l'étrangéisation et la dénationalisation des terres et le contexte de l'Afrique subsaharienne qui s'articule à travers des cas d'accapements de terres largement répertoriés dans les médias et, plus récemment, analysés par le milieu académique.

Développement du travail

Pour atteindre ces objectifs, nous avons divisé notre travail en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, nous étayerons la problématique qui est au cœur de ce travail, nos questions de recherche et notre hypothèse. Enfin, nous détaillerons l'importance

scientifique de ce sujet, les considérations méthodologiques et les limites de cette recherche. Ce chapitre est également l'occasion de se familiariser avec l'enjeu à l'étude et établir les lignes directrices qui guideront notre réflexion. Pour ce faire, nous développerons également une réflexion historique et théorique sur le concept de la sécurité alimentaire, à savoir comment la terminologie a émergé et s'est consolidée dans le temps. Les quatre dimensions de la sécurité alimentaire identifiées, soit la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la qualité, ainsi que la stabilité, nous serviront de paramètres analytiques dans le troisième chapitre de la recherche.

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons une revue de la littérature théorique et empirique récente sur l'accapement des terres afin de mettre en évidence la diversité des définitions et des interprétations du phénomène. Ce chapitre chapeaute deux sections distinctes. La première partie sera consacrée à la synthèse analytique des principales caractéristiques de l'accapement des terres, permettant ainsi de mieux comprendre (1) qu'est-ce que l'accapement des terres, (2) comment le phénomène est interprété dans la littérature, (3) quelle est l'ampleur des acquisitions foncières, et (4) qui sont les acteurs. La deuxième partie du chapitre tentera d'explorer les conditions sous-jacentes à la course aux terres. Cette analyse vise à pousser notre compréhension commune de l'accapement des terres et son émergence. Nous verrons que la triple crise alimentaire, financière et énergétique constitue, certes, un moment charnière dans la montée du phénomène en 2008, mais ne permet pas d'expliquer comment et pourquoi les conditions sociales, économiques, environnementales et politiques ont contribué à son émergence. Pour comprendre la formation et la multiplication des acquisitions foncières, il importe également d'analyser les dynamiques structurelles à la genèse du système agroalimentaire globalisé. En analysant le rôle et l'influence d'une agriculture de plus en plus mondialisée et délocalisée (dont la production locale est distribuée et commercialisée au-delà des frontières nationales) et de la libéralisation agricole, nous verrons que ces dynamiques ont généré les conditions ayant favorisé l'émergence du processus contemporain d'accapements des terres. Cette relecture, basée sur les propos de plusieurs auteurs, nous permettra de montrer comment, d'une part, la mondialisation de l'agriculture et les récents modèles de développement rural ont transformé le système agroalimentaire, et

d'autre part, la multiple crise alimentaire, financière, énergétique et environnementale a contribué à l'accélération du phénomène. Enfin, il s'agira d'identifier les stratégies d'accaparement axées sur la sécurité alimentaire, énergétique et financière et d'analyser comment celles-ci illustrent certains des motifs d'acquisitions des terres.

Le troisième chapitre, enfin, confrontera les tendances analytiques qui émergent de la littérature à la réalité des processus d'acquisitions foncières en Afrique subsaharienne. Cette dernière section est donc dédiée à la contextualisation du phénomène, l'état de l'insécurité alimentaire régionale et l'analyse de cas empiriques exemplaires d'acquisition foncière en Éthiopie, au Ghana, au Mozambique, en Tanzanie, au Soudan, au Mali, au Kenya et à Madagascar. Les cas d'accaparement des terres illustrés sont des symboles parmi plusieurs ayant inspirés l'analyse du phénomène appliqué à la question alimentaire. Pour ce faire, nous ferons un retour sur les dimensions théoriques de la sécurité alimentaire détaillées antérieurement et appliquerons les concepts pour observer les impacts actuels et potentiels de l'accaparement des terres.

CHAPITRE 1. ORIENTATIONS CONCEPTUELLES ET MÉTHODOLOGIQUES

1.1. L'accaparement des terres : les termes du débat

Les concessions foncières sont aujourd'hui au cœur de vives polémiques. Pour plusieurs observateurs, l'accaparement des terres est devenu un enjeu majeur de développement (Zoomers, 2010 : 429). En plein essor, les investissements directs étrangers dans le secteur foncier engendrent à la fois des opportunités pour le développement, mais comportent aussi des problèmes et des risques (Cotula et al., 2009; Taylor et Banding, 2009; von Braun et Meizen-Dick, 2009). Les opinions sont partagées quant aux investissements agricoles et leurs bénéfices pour les pays d'accueil. Pour certains, elles représentent une opportunité de développement économique pour les pays jusqu'alors ignorés par les investisseurs étrangers et négligés par leurs dirigeants. Ces « investissements » fonciers ont le potentiel d'améliorer la productivité agricole et hausser ses rendements, en plus de créer de l'emploi, transférer de la technologie et développer des infrastructures (FAO, 2009a). Certains estiment que les investissements directs étrangers en agriculture sont non seulement vecteurs d'opportunités et de développement durable, mais également résulteront en une plus grande offre alimentaire (Banque Mondiale, 2010). La mise en valeur de la terre, et conséquemment de la production agricole, aurait donc un impact direct et positif sur la sécurité alimentaire (Bell, 2009 : 1).

Ses détracteurs (Matondi et al., 2011; Cotula et al., 2009; GRAIN, 2009a) identifient l'accaparement des terres comme une nouvelle forme de colonialisme. Selon cette prémisse, l'achat massif des terres dans les pays en développement par les pays riches et émergents régénère une dynamique néocoloniale (Leahy, 2009) où la prise de contrôle du territoire – et conséquemment des sols, de l'eau et des ressources – remet en cause la souveraineté alimentaire et l'accès démocratique aux ressources (Desmarais, 2008). De plus, ses opposants ne sauraient passer sous silence les impacts potentiels sur les moyens et conditions d'existence des communautés locales, sur l'environnement, les écosystèmes

ainsi que sur la sécurité alimentaire : les transactions foncières, ou l'accaparement des terres, engendrent des déplacements forcés pour les communautés qui se voient refuser l'accès aux terres, ce qui demeure le seul moyen d'existence pour trois personnes sur quatre habitant une zone rurale (Gunasena, 2003 : 1). Pour Zoomers (2011 : 12), l'accès à la terre est une condition nécessaire à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement; son accès est crucial pour combattre la pauvreté et promouvoir le développement local. La terre offre aux communautés un endroit pour vivre et contribue largement à la formation de l'identité individuelle et collective. La terre assure un accès aux ressources naturelles, permet de se nourrir, de travailler et de générer des revenus. Enfin, De Schutter (2011a : 265) questionne la capacité des États hôtes à gérer les investissements afin que ceux-ci contribuent à la réduction réelle de la pauvreté et la sous-alimentation.

Bref, pour certains, l'accaparement des terres est un des défis contemporains les plus importants pour la production alimentaire mondiale, sa transformation, sa distribution et sa consommation au sein d'un système alimentaire de plus en plus intégré à l'économie mondiale. Pour d'autres, ce phénomène constitue la solution à l'insécurité alimentaire. Que l'on parle d'accaparement des terres, selon le vocabulaire de ceux qui décrivent le phénomène, ou de développement rural et agricole, comme préfèrent le nommer les investisseurs, la question de l'acquisition de terres soulève de nombreuses questions. Qu'en est-il vraiment?

1.2. Questions de recherche et hypothèse

Alors que la majorité de la population des pays ciblés par l'accaparement des terres souffre de malnutrition et de sous-alimentation (IFRPI, 2012 : 29), d'autres États font l'acquisition de leurs terres et leurs ressources. Cette situation nous amène à nous interroger sur les impacts de ces accaparements pour les communautés rurales. Ainsi, notre travail vise à examiner comment l'accaparement des terres affecte-t-il la sécurité alimentaire des communautés rurales en Afrique subsaharienne. *A priori*, il n'y pas qu'une seule réponse à cette interrogation, car la complexité, la multiplicité et la

spécificité des accaparements des terres exigent une analyse approfondie des enjeux fondamentaux.

Ainsi, les logiques présidant l'émergence de l'accaparement des terres doivent être décortiquées et étudiées. Qu'est-ce que l'accaparement des terres? Quelles sont et ont été les conditions d'émergence de l'accaparement des terres? Qu'est-ce qui a accéléré son ascension? Qui sont les acteurs du mouvement et quels rôles jouent-ils ? Quels sont leurs motivations et leurs intérêts? Quelles sont les stratégies adoptées par ces acteurs et comment celles-ci influencent-elles l'acquisition de terres? Pourquoi l'Afrique subsaharienne est-elle précisément ciblée par les investissements fonciers? Quelle est la situation dans cette région? Quels sont les impacts actuels et potentiels sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne? Comment la sécurité alimentaire s'inscrit-elle dans le contexte subsaharien. Telles sont les questions auxquelles nous tâcherons de répondre dans le cadre de cette recherche.

Ainsi, notre étude tentera de démontrer que l'accaparement des terres constitue, certes, un processus politique, économique et géographique offrant des opportunités de développement rural en plus d'augmenter la production alimentaire mondiale. Par contre, l'accaparement des terres, dans sa forme actuelle, ne constitue pas pour autant une solution à la sécurité alimentaire des communautés rurales. En réalité, l'achat ou la location de vastes superficies de terres fragmente l'agriculture paysanne et les communautés rurales en plus de remettre en question la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et la stabilité des denrées alimentaires pour les petits producteurs.

1.3. Importance sociale et scientifique du phénomène

L'acquisition massive des terres dans les pays en développement n'est pas un phénomène nouveau, puisqu'il a été largement pratiqué lors des conquêtes impérialistes à l'époque coloniale et postcoloniale (Tayler et Bending, 2009; Songwe et Deininger, 2009). Alors, pourquoi écrire un mémoire sur l'accaparement des terres? *A priori*, l'originalité du phénomène actuel réside dans l'ampleur des transactions foncières, ses motifs, ses acteurs et ses impacts potentiels. Si l'on complexifie notre analyse, trois raisons justifient

l'importance sociale et scientifique d'une recherche sur l'accaparement des terres en lien avec la question alimentaire en Afrique subsaharienne.

Premièrement, le phénomène, en tant que processus géographique, politique et économique, offre un portrait éloquent de la nouvelle géopolitique alimentaire et agricole. La nouvelle course aux terres est un symbole important des nouvelles luttes politiques transnationales où l'autorité et le contrôle des ressources naturelles sont remis en question. En effet, l'accaparement foncier révèle une profonde réorganisation géopolitique où la terre devient un enjeu principal. Il est défini par, et définit la géopolitique mondiale. L'étude de l'accaparement des terres nous permet donc d'articuler les nouveaux rapports de force entre les acteurs. Pour certains (Brown, 2012), c'est une nouvelle façon d'observer et de comprendre le monde et son fonctionnement. La raréfaction des ressources naturelles et la « course aux terres » toucheront l'ensemble de la planète. Cette fois, les pays nordiques, comme les pays du Sud, vivront ce bouleversement global.

Deuxièmement, ce sujet de recherche est d'autant plus pertinent car l'accès à la terre (et son utilisation) est essentiel à la survie des populations rurales et urbaines, du Nord et du Sud. Se nourrir, au même titre que se vêtir ou se loger, constitue l'un des besoins fondamentaux que chaque individu doit pouvoir satisfaire. Restreindre ou retirer l'accès à la terre remet en question, et même en péril, la capacité des individus à se nourrir, et donc à survivre. L'accès à la terre est non seulement fondamental pour subvenir aux besoins des paysans et paysannes, mais est également garant du fonctionnement des sociétés agricoles, particulièrement en Afrique. Les transformations actuelles du système agroalimentaire mondial ont non seulement des impacts sur les générations présentes, mais également futures.

Enfin, troisièmement, les incertitudes qui règnent quant aux implications potentielles de la « course aux terres » soulèvent de nombreuses questions, pour la plupart toujours sans réponse. Les opinions sont également partagées. À l'heure actuelle, la logique dominante est celle du « marché de la terre » et se cache – derrière les expériences et un vocabulaire

nouveau tel que « gagnant-gagnant », « usage productif », « modernisation des agricultures paysannes » – de nouvelles réalités pour les communautés rurales africaines. L'accaparement des terres en Afrique subsaharienne, la région la plus touchée par le phénomène, est selon certains susceptible de promouvoir un développement agricole et industriel inégalé, alors que d'autres croient que ces acquisitions mettront à mal le développement humain, leur sécurité et les systèmes écologiques. En raison de la nouveauté du phénomène, les effets positifs et négatifs de l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne demeurent, dans la plupart des cas, inédits ou à un stade embryonnaire. Il est difficile d'établir avec certitude les conséquences du phénomène pour les communautés rurales. Cela dit, il est possible d'identifier les tendances actuelles et de les projeter dans le temps. Cette approche nous permettra de tirer des conclusions partielles, bien qu'hypothétiques, des impacts potentiels sur la sécurité alimentaire. Il sera donc pertinent d'explorer les différentes perspectives et prévisions, et enfin d'en analyser ses fondements.

1.4. Méthodologie et limites de la recherche

Dans le cadre de ce travail de recherche, la collecte de données est effectuée essentiellement à partir de l'analyse des sources secondaires. Nous avons eu recours à de nombreuses sources, dont des ouvrages publiés sur le sujet et des documents électroniques disponibles dans les bases de données. Certes, avoir recours à l'analyse des sources secondaires comme outil principal pour la collecte d'information présente certains risques analytiques qualitatifs pouvant conduire à une compréhension restreinte, et même faussée, des conditions spécifiques de l'accaparement des terres et de la situation alimentaire dans les pays étudiés, ou encore à la surestimation des conclusions tirées. Nous avons minimisé ses risques de deux façons. D'abord, conformément au principe de triangulation des sources de données et la multiplication des sources (Eisenhardt, 1989) qui suggère l'utilisation de plusieurs sources couplée à l'analyse de ces données pour valider l'information et s'assurer de leur similarité (Yin, 1994), nous avons eu recours à un grand nombre de sources. Les contenus littéraires sélectionnés proviennent d'horizons variés afin d'illustrer l'éventail des perspectives, dont celles du milieu académique, des organisations non gouvernementales, des gouvernements, des

médias et des mouvements sociaux. De plus, nous avons porté une attention particulière à la crédibilité et la variété des documents retenus et leurs auteurs ainsi qu'aux statistiques utilisées. Par exemple, un grand nombre de publications d'auteurs spécialisés dans le domaine, dont Saturnino M. Borras, Jennifer C. Franco, Lorenzo Cotula, Sonja Vermeulen et Philip McMichael ont stimulé notre réflexion et analyse tout au long de ce travail de recherche. Une revue de la littérature nous permettra de constater que l'étude de l'accaparement des terres et ses liens à la sécurité alimentaire (Robertson et Pinstруп-Anderson, 2010) est devenue un domaine de recherche florissant, tant en économie politique agraire (Peluso et Lund, 2011; White et al., 2012), qu'en écologie politique (Fairhead et al., 2012).

Cela dit, il faut également souligner que la littérature sur l'accaparement des terres spécifique à l'Afrique subsaharienne demeure limitée. La majorité des études concentre leur analyse sur l'émergence du phénomène, ses moteurs et les processus d'acquisition. Cette situation a rendu difficile la collecte des données dans les premiers mois de recherche entre mars et octobre 2012. Par la suite, les publications sur le sujet se sont multipliées. Bien que les lignes directrices de notre recherche étaient déjà établies, les nouvelles études nous ont permis de consolider et de valider nos analyses. À ce jour, le nombre d'études de cas spécifiques à l'Afrique subsaharienne et, plus précisément en lien à la sécurité alimentaire dans cette région, sont plutôt rares. Quelques études de cas spécifiques portant sur un ou quelques pays d'Afrique subsaharienne ont été réalisées (Oakland Institute, 2011), mais aucune recherche n'a, jusqu'à présent, offert un portrait régional de l'accaparement des terres et de ses impacts sur la sécurité alimentaire. Cela nous a poussés à répertorier et analyser des cas spécifiques rapportés par des sources variées et, ainsi, produire une étude de cas unique. Cette situation pose deux enjeux méthodologiques. D'une part, la sélection des exemples empiriques est arbitraire et peut fausser l'interprétation du phénomène. D'autre part, la sélection de plusieurs exemples d'accaparement de plusieurs pays, et non deux ou trois études de cas approfondis basées sur une recherche de terrain, rend difficile toute comparaison analytique.

De plus, ce travail de recherche ne vise pas à mesurer le niveau d'insécurité/sécurité alimentaire des communautés rurales, mais plutôt à répertorier et cibler les causes et conséquences de l'accaparement des terres sur la capacité des individus à produire une nourriture de qualité et appropriée à la culture et aux normes locales, à accéder physiquement et économiquement aux denrées alimentaires en quantité suffisante dans le temps. Notre analyse sera limitée aux impacts actuels et potentiels de l'accaparement des terres sur la sécurité alimentaire qui sont répertoriés dans la littérature existante. Ainsi, notre travail ne prendra pas en compte la capacité transformative des acteurs sociopolitiques à influencer les processus d'acquisition de terres, ni les impacts sur l'autonomisation des communautés rurales ou l'identité paysanne. Si ces sujets sont en lien à notre objet d'étude, étendre la portée de notre recherche à ces dimensions aurait requis une analyse plus approfondie. Une revue de littérature serait, à notre avis, insuffisante pour couvrir des dimensions sociales de l'accaparement des terres. Une recherche de terrain aurait donc été appropriée pour la réalisation d'une telle étude. Or, en raison des limitations temporelles et budgétaires d'un mémoire de maîtrise, cette option n'était pas une avenue envisageable. Conséquemment, notre travail s'appuie uniquement sur une revue de littérature existante, qui elle, s'appuie en partie sur les recherches de terrain et des analyses plus approfondies.

Enfin, le concept privilégié de sécurité alimentaire réserve une attention restreinte aux questions de genre. Par le fait même, ces dimensions n'occuperont pas une place dominante dans cette recherche. Or, une étude plus approfondie des enjeux de genre dans le développement rural agricole serait particulièrement intéressante dans le cas de l'Afrique subsaharienne où la majorité des petits producteurs agricoles sont des femmes. Par exemple, une étude de l'accaparement des terres et ses impacts sur les femmes paysannes permettrait de mettre en évidence les réalités « genrées » du système agroalimentaire.

1.5. Cadre d'analyse théorique et conceptuelle

1.5.1 L'économie politique agraire

L'économie politique agraire offre une approche analytique privilégiée par la littérature sur l'accapement des terres (White, 2010; Cotula, 2012; McMichael, 2010, Bernstein, 2010). L'accapement des terres représente à la fois une continuité et un changement par rapport aux épisodes historiques précédents ayant marquées le développement agricole contemporain (Borras et al., 2012 : 35). Pour White et Dasgupta (2010), le cadre théorique de l'économie politique agraire offre les outils adéquats pour analyser cette nouvelle économie politique « extractiviste » émergeant et s'accéléralant depuis 2008. On retrouve dans la littérature classique des concepts théoriques qui trouvent, encore aujourd'hui, tout leur sens. Alors que Lénin (1973) voyait dans le changement agraire capitaliste le reflet des différenciations de classe en milieu rural, Karl Polanyi (1944) démontrait comment l'économie capitaliste productiviste avait consolidé le processus de marchandisation de la terre et du travail. Le mouvement d'appropriation (d'une main à l'autre) et le mouvement de localisation (d'un lieu à l'autre) constituent deux concepts centraux identifiés par Polanyi (1944; 1992) pour caractériser la dépossession foncière et le déplacement de la population de leur terre, dépouillant les travailleurs de leurs moyens de production, de subsistance, et de leur mode de vie sur la terre. Dans la même veine, la célèbre phrase « accumulation par dépossession » est proposée par David Harvey (2003) qui voit dans l'accumulation primitive un processus continu à plusieurs vitesses accompagnant le processus de développement capitaliste.

Si l'on adopte les prémisses de l'économie politique agraire, l'accapement des terres est en soi politique; l'enjeu réside dans le pouvoir décisionnel des acteurs. Pour certains (McCarty et al., 2012 : 253), l'accapement des terres constitue essentiellement une prise de contrôle redéfinissant les rapports relationnels, c'est-à-dire la prise de pouvoir assurant le contrôle des terres et de ses ressources, notamment hydrauliques et minières, permettant également le contrôle des bénéfices induits par leur utilisation (ou plus précisément l'exploitation ou l'extraction). Autrement dit, l'accapement des terres consiste en un processus visant à développer ou à consolider l'accès aux richesses foncières. Pour d'autres (White et al., 2012 : 629), l'acquisition massive des terres

agricoles doit être observée dans le contexte des pouvoirs dominés par le capital politique et économique, national et transnational, où la quête de profits transforme les systèmes traditionnels et locaux de gestion foncière, bouleversant l'utilisation et les significations historiques, culturelles et sociales. L'accaparement des terres est alors perçu comme le résultat des logiques « politique » (pouvoir) et « économique » (richesse) du capitalisme (Arrighi, 1994, Harvey 2005 et Wood, 2003) au lieu de la subjugation de l'une ou l'autre de ces logiques, comme ce fut le cas dans les conjonctures historiques passées. Ainsi, pour comprendre les impacts de l'accaparement des terres, il importe d'analyser comment les relations sociales de production et de reproduction, de propriété et de pouvoir bouleversent (ou non) les dynamiques rurales et agricoles (Bernstein and Byres, 2001).

Suivant cette logique, les questions fondamentales empruntées à l'économie politique agraire positionnent les acteurs au cœur de l'analyse afin de déterminer: (1) qui accède, possède et contrôle quoi?; (2) qui fait quoi; (3) qui obtient quoi; et (4) que font les acteurs avec les productions (Bernstein et al., 1992: 24). L'approche théorique développée par Bernstein (1992) élargie les perspectives analytiques et s'applique à notre étude de l'accaparement des terres pour deux raisons principales.

Premièrement, les questions critiques de Bernstein (1992) permettent d'identifier les dimensions relationnelles et politiques des régimes de travail, de propriété et des structures d'accumulation (White, 2013 : 45). Ces considérations nous amènent à observer certaines dimensions fondamentales de la question agraire et foncière. Ainsi, la question de la terre et son accaparement dans les pays d'Afrique subsaharienne se pose différemment selon les formes d'accaparement dans chaque pays (Moyo, 2010 : 184). Par exemple, des expropriations massives de terres transforment complètement les régimes de travail, de propriété et des structures d'accumulation, alors que d'autres types d'acquisition de terres peuvent ne pas générer de déplacement de population.

Deuxièmement, en questionnant le rôle des acteurs et les jeux de pouvoir, les concepts de l'économie politique agraire nous permettent d'analyser pourquoi, comment et à quelles fins les vastes superficies de terres et les ressources sont accaparées et utilisées par les

acteurs aujourd'hui et dans les années à venir. L'économie politique agraire a donc pour objet d'étude les communautés en tant qu'entité influencée par et influençant les transformations socio-économiques, politiques et environnementales qui s'opèrent dans les zones ciblées par l'accapement des terres (Vermeulen et Cotula, 2010). Dans le cadre de cette recherche, les communautés rurales sont les objets d'étude au cœur de nos analyses de cas en Afrique subsaharienne. En effet, ce travail ne vise pas à observer les impacts macroéconomiques de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire domestique, mais plutôt les impacts vécus et anticipés par les communautés rurales africaines étudiées.

Le cadre théorique d'économie politique agraire offre également deux concepts centraux auxquels nous faisons référence dans le cadre de ce travail. L'une des notions clés est le régime alimentaire. Précisément, le concept de régime alimentaire, développé initialement par Friedmann et McMichael (1989), fait référence à un ensemble de normes et standards, certains formels et d'autres informels, intégrés dans le développement du système capitalisme, lequel gouverne la production, la distribution et la consommation agroalimentaire à l'échelle globale (Borras et al., 2012). Trois régimes alimentaires sont répertoriés à ce jour. Le premier régime (1870 à 1929) est marqué par le système alimentaire des économies coloniales gouverné principalement par l'empire britannique. Le deuxième régime (1930 à 1970), principalement mis en œuvre et promu par les États-Unis, est caractérisé par la mécanisation de l'agriculture et l'utilisation d'intrants chimiques. Enfin, s'il n'y a pas de consensus quant aux traits dominants du troisième régime, plusieurs (Borras et al., 2012; McMichael, 2012) s'entendent pour définir le régime actuel par la présence de corporations transnationales et l'émergence de nouveaux acteurs. Par exemple, les pays émergents comme le Brésil et l'Inde, ou encore les pays du Golf, influencent la réorganisation des règles internationales qui régissaient, jusqu'à maintenant, la production, la distribution et la consommation agroalimentaire. C'est le régime corporatif. Aux fins du présent travail, nous nous intéressons seulement à la période couvrant ce dernier régime.

L'autre notion empruntée à l'approche d'économie politique agraire fréquemment utilisée dans notre analyse est le terme *commodité*. Il convient ici de définir brièvement ce que l'on entend par une « *commodité* », afin de clarifier une compréhension terminologique généralement admise. McMichael (2009b) reformule complètement la définition d'une « *commodité* » en tant qu'*objet* à une « *commodité* » en tant que *relation*. L'économie politique agraire s'intéresse précisément à cette terminologie puisqu'elle soulève des dimensions importantes de la question agraire et foncière, notamment quant au rapport de classe, politique, social et économique. Ainsi, définir la *commodité* à titre de relation refonde notre compréhension terminologique au-delà de la « financiarisation », la « monétarisation » ou la « marchandisation » d'un bien ou d'un service. Le concept de *commodité*, tel que défini par McMichael (2009b), symbolise les relations (ou la mise en réseau de relations) géopolitiques, sociales, culturelles, écologiques et nutritionnelles se renforçant mutuellement à des moments historiques significatifs d'un bien ou un service. Autrement dit, les *commodités* alimentaires ne sont pas seulement des produits qui transigent par l'entremise de réseaux économiques et le recours à la monnaie comme moyen d'échange; ils revêtent également une valeur sociale.

Bref, du point de vue de l'économie politique agraire, l'accaparement des terres incarne plusieurs transformations socio-économiques, politiques et géographiques se renforçant mutuellement. Les concepts de l'économie politique agraire, notamment les questions clés développées par Bernstein (1992) et les principes théoriques détaillés brièvement comme le régime alimentaire et la *commodité*, nous permettront de reformuler et d'étudier les transformations locales au sein d'un ensemble socio-économique, politique et environnemental.

1.5.2. La sécurité alimentaire

La notion de la sécurité alimentaire a considérablement changé depuis ses premières utilisations dans les années 70 (Shaw, 2007). Ces transformations illustrent l'évolution des perceptions et des connaissances scientifiques de l'ensemble de la question alimentaire mondiale. Le concept de la sécurité alimentaire, pour être adéquatement utilisé dans le cadre de ce travail, mérite d'être décortiqué. Son évolution conceptuelle est

marquée par trois changements majeurs (Maxwell, 2001 : 14). D’abord, nous verrons que la redéfinition des paradigmes d’analyse s’inscrit dans un changement d’échelle. La sécurité alimentaire, initialement observée dans les sphères globales et nationales, s’applique ensuite à l’analyse individuelle et à celle des ménages. La deuxième transformation théorique révisé les spécificités de l’objet d’étude; la sécurité alimentaire, initialement axée sur l’alimentation comme une fin en soi, adopte une approche fondée sur les moyens d’existence (*livelihood*). Cette relecture nous amène donc à comprendre la sécurité alimentaire non seulement comme la production ou la consommation alimentaire, mais renvoie également au mode de vie (et de survie) communautaire et sociétale entourant la question alimentaire. Le troisième bouleversement consiste à modifier l’unité de mesure; la sécurité alimentaire, mesurée à partir d’indicateurs objectifs (par exemple le nombre de calories consommées), adopte enfin des indicateurs subjectifs. C’est notamment le cas lorsque l’on tente de mesurer l’utilité et la qualité des denrées alimentaires, lesquelles varient selon les normes et les cultures. Dès lors, plusieurs définitions et paramètres analytiques ont émergé pour expliquer la sécurité alimentaire. Quatre dimensions de la sécurité alimentaire identifiées par la FAO – soit la disponibilité, l’accessibilité, la stabilité et l’utilité/qualité – nous permettront d’articuler sa nature multidimensionnelle, transversale et évolutive. Les dimensions conceptuelles identifiées dans cette section nous permettront ultérieurement d’évaluer et de classer les conséquences de l’accaparement des terres.

La disponibilité alimentaire

Le concept de la sécurité alimentaire a émergé lors de la Conférence mondiale de l’alimentation tenue à Rome en 1974 alors que la communauté internationale s’engageait à travailler à la mise en place d’un système alimentaire mondial qui garantirait « la disponibilité à tout moment des approvisionnements mondiaux en denrées alimentaires [...] pour faire face à une augmentation de la consommation alimentaire [...] et [ainsi] répondre aux fluctuations de la production et des prix ». ¹ Cette interprétation de la sécurité alimentaire correspondait alors à une lecture sociopolitique du système

¹ Déclaration universelle pour l’élimination définitive de la faim et de la malnutrition. Paragraphe g) du préambule.

agroalimentaire mondial. La crise alimentaire de 1972-1974, marquée par une sévère famine en zone sahélienne, en Inde et au Bangladesh illustre la vulnérabilité d'un régime alimentaire mondial fragilisé par un déficit de production et une crise pétrolière qui limitaient l'accès aux denrées (Dreze et Sen, 1989; Maxwell et al., 1992). Ainsi, la « disponibilité structurelle » des denrées, la nécessité d'assurer une « consommation suffisante » et de « maintenir des stocks de céréales en cas de pénuries » permettraient d'atteindre une sécurité alimentaire (Tweeten, 1999). À cette période, la notion de l'insécurité alimentaire est essentiellement axée sur la « disponibilité » des stocks de nourriture (Carr, 2006 : 16). L'offre alimentaire, recoupant une combinaison de production domestique et du commerce international, est alors une variable déterminante et centrale de la sécurité alimentaire.

La disponibilité des denrées « en quantité suffisante et d'une qualité appropriée » peut être assurée non seulement par la production alimentaire domestique, mais également par l'importation commerciale et l'aide alimentaire (FAO, 2006 : 1). Cette vision de la sécurité alimentaire accentuait l'importance de la disponibilité de stocks de nourriture suffisants sur les marchés internationaux afin de répondre à des besoins toujours croissants d'une population mondiale connaissant une expansion démographique sans précédent (Maxwell, 1996 : 156). Cette première notion de la sécurité alimentaire s'est donc articulée autour de trois objectifs, soit produire davantage, distribuer de manière plus équitable pour assurer une disponibilité de stocks de nourriture et, ainsi, parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

L'accessibilité alimentaire

Le bond technologique réalisé en agriculture lors de la Révolution verte permet d'augmenter les stocks mondiaux (Griffon, 2002 : 39 et Devereux, 2007 : 8-9). Or, en dépit d'une production mondiale sans précédent, la technologie agricole et les promesses qu'elles inspirent ne se traduisent pas par une amélioration de la sécurité alimentaire mondiale. Alors que la production agricole mondiale est supérieure aux besoins alimentaires de la planète, certaines régions sont toujours vulnérables face à des famines (Feleke et al., 2005); l'Extrême-Orient et l'Afrique sont toujours en proie à l'insécurité

alimentaire bien que la situation en Europe et en Amérique du Nord soit marquée par la surproduction agricole. Devereux et Maxwell (2001) constatent que les crises alimentaires et les situations de famines ne résultent pas systématiquement, ni exclusivement, des carences de la production ou d'une « offre » alimentaire insuffisante. Il devient évident que seule la production ne suffit pas pour garantir une consommation suffisante et équitable. Pour Sen (1981), les individus ne sont pas privés de nourriture parce que les denrées alimentaires ne sont pas disponibles sur le marché, mais plutôt parce que leur accès est limité par d'autres facteurs. La « disponibilité » alimentaire est certes une condition nécessaire, mais pas suffisante pour atteindre la sécurité alimentaire (Maxwell, 1996 : 156-157). Elle ne représente qu'une phase de la sécurité alimentaire : il faut également assurer l'accessibilité (Sen, 1981).

L'analyse de la question alimentaire est alors refondée; c'est la première transformation conceptuelle. L'enjeu ne se limite pas à la disponibilité adéquate de la nourriture au niveau national, mais dépend largement de l'accessibilité pour l'individu et les ménages (Maxwell, 1996; Maxwell et al., 1992). Minvielle (2000 : 52) reconnaît que le bilan alimentaire ne se traduit pas par l'adéquation de l'offre et la demande. En 1983, la FAO reconnaît l'accessibilité comme un facteur clé pour que la sécurité alimentaire soit atteinte, insistant sur l'importance que « toute personne, et à tout moment, [ait] un accès physique et économique aux denrées alimentaires dont elle a besoin » (FAO, 1983). Dans la même veine, la Banque Mondiale affirme en 1986 que la sécurité alimentaire est contingente d'un « accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active et en pleine santé ». Alors que la sécurité alimentaire était, jusque-là, définie en fonction du système de production agroalimentaire global, l'accessibilité reformule la compréhension commune du concept en prenant compte des relations entre le système et les individus (Devereux, 2007 : 10).

Deux arguments majeurs se dégagent de cette nouvelle définition. D'une part, la production nationale ou mondiale n'est plus la panacée de la sécurité alimentaire. En effet, Sen (1981) suggère que l'accroissement des stocks mondiaux de nourriture ne contribue que marginalement à la sécurité alimentaire si, dans les faits, les individus

n'ont pas accès localement aux denrées dont ils ont besoin. D'autre part, l'accès à la nourriture transcende le rôle de l'État quant à la régulation des prix; l'accessibilité pour un ménage comporte deux dimensions, soit l'accès économique et l'accès physique aux denrées disponibles. Premièrement, l'accès économique des ménages à la nourriture est lié au pouvoir d'achat, c'est-à-dire que l'individu ou la famille dispose d'un revenu adéquat pour un régime alimentaire adéquat, et cela sans sacrifice d'autres besoins fondamentaux tels que l'éducation, la santé et le logement. Pour Timmer (2004 : 2) et Tweeten (1999), un revenu plus élevé permet d'améliorer l'accès alimentaire, et donc de rehausser la sécurité alimentaire. L'incidence de la pauvreté et la distribution des revenus (coefficient de Gini) sont des indicateurs permettant d'évaluer l'accès économique à la nourriture. Deuxièmement, l'accessibilité physique signifie qu'un ménage peut avoir physiquement accès, en tout temps et en tous lieux, à une nourriture adéquate et disponible et cela, indépendamment de la dispersion géographique de la production, l'état des routes, le manque ou l'absence de moyens de transport (AED, 2002). L'accès physique peut également être déterminé par des facteurs tels que les infrastructures commerciales locales et les coûts du transport.

La stabilité alimentaire

La disponibilité alimentaire, l'accès et la qualité des approvisionnements requièrent également une régularité spatiotemporelle, une dimension transversale de la sécurité alimentaire (FAO, 2006 : 1). Pour atteindre la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou un individu doit prévaloir d'un accès permanent à la nourriture. Or, la stabilité des approvisionnements alimentaires peut varier en raison de l'instabilité de la production domestique, laquelle peut fluctuer dans le temps (instabilité saisonnière) et dans l'espace (disparité régionale). Par exemple, des bouleversements écologiques tels que la sécheresse et les inondations, des variations économiques telles que l'inflation et les fluctuations saisonnières des prix accentuées par des phénomènes spéculatifs ou des phénomènes climatiques, et l'instabilité politique sont autant de facteurs contribuant à l'instabilité de la sécurité alimentaire (De Rose et al., 1998; Dereveux et Maxwell, 2001).

La sécurité alimentaire comporte donc une dynamique temporelle, soit la période pendant laquelle est considérée la sécurité alimentaire. Deux dimensions temporelles se distinguent selon la Banque Mondiale (1986). Premièrement, l'insécurité alimentaire peut être transitoire (sécurité alimentaire conjoncturelle) lorsque le ménage est temporairement inapte à répondre aux besoins alimentaires de ses membres. Elle peut résulter de phénomènes occasionnels ou saisonniers comme la sécheresse et les épidémies de maladies, ou encore d'évènements politiques engendrant l'insécurité, qui limitent temporairement la disponibilité, l'accès ou l'utilisation des denrées alimentaires (Degefa, 2002). Deuxièmement, l'insécurité alimentaire est dite chronique (sécurité alimentaire structurelle) lorsqu'une succession de situations d'insécurité transitoire limite l'accès et la disponibilité de la nourriture sur une longue période, épuisant alors toutes les capacités de réponse d'un ménage.

Selon Chambers (1988) et Davies (1996), la résilience d'un individu vis-à-vis les risques et la vulnérabilité dans le temps face à l'insécurité alimentaire est centrale afin que les individus et les ménages parviennent à atteindre un bien-être (*livelihood*) sûr et durable, une condition nécessaire de la sécurité alimentaire (Maxwell, 2001 : 19-20). C'est la deuxième transformation conceptuelle majeure. Pour De Waal (1991), ce n'est pas tout de se nourrir pour atteindre un ratio nutritionnel à court terme; si l'accessibilité immédiate à la nourriture met en jeu la capacité de l'individu ou d'un ménage à subvenir à long terme à ses autres besoins primaires, sa résilience (ou son bien-être) ne peut qu'être partiellement assurée. La sécurité alimentaire est alors redéfinie en fonction de la capacité d'un ménage à se procurer en tout temps, grâce à son revenu, sa production ou autres, de la nourriture adéquate et de façon constante, et cela même si le ménage fait face à des situations imprévisibles et des crises externes (Maxwell, 2001 : 19-20). Cette approche identifie l'alimentation comme un facteur parmi plusieurs qui influence la décision individuelle de balancer ses intérêts et besoins en fonction d'évènements externes comme les risques, catastrophes et intempéries s'inscrivant dans une période définie. Par exemple, De Waal (1991 : 68) remarque que certaines personnes décident d'avoir faim dans l'immédiat afin d'éviter d'avoir « encore plus faim » ultérieurement. La sécurité alimentaire doit donc être interprétée dans un contexte de stratégies

complexes et dynamiques pour atteindre le bien-être individuel ou d'un ménage (Maxwell et Smith, 2002 : 28).

L'utilisation et la qualité

En dépit de la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité, un individu ou un ménage peut tout de même souffrir d'insécurité alimentaire lorsque les besoins énergétiques et nutritionnels sont insatisfaits. Par exemple, une diète non équilibrée et une hygiène alimentaire précaire sont autant de facteurs limitant l'apport requis en besoins nutritionnels. La notion « d'alimentation suffisante » est vaguement définie dans la littérature, faisant référence à un seuil minimum de la consommation alimentaire (par exemple 2000 kcal/jour/personne) répondant aux besoins nutritionnels ou énergétiques nécessaires à la survie ou pour mener une vie active. L'utilisation des denrées doit permettre d'atteindre un état de bien-être nutritionnel qui assure la satisfaction de tous les autres besoins individuels (FAO, 2006 : 1), lesquels sont influencés par l'âge, le genre, le poids, les dépenses énergétiques, l'environnement et la physiologie de l'individu (Maxwell, 2001). Si l'utilisation de la nourriture résulte principalement des besoins nutritionnels, il serait inadéquat d'en déduire l'universalité de ses usages.

Ce constat illustre le besoin de mesurer la sécurité alimentaire non seulement en termes de quantité d'aliments ou « d'alimentation suffisante », mais également en fonction de la qualité (Maxwell, 2001 : 20-21). Ainsi, l'utilisation de la nourriture varie également en fonction du savoir-faire, des connaissances nutritionnelles, les habitudes alimentaires locales et de la culture (Shiva, 2000 : 21), lesquels influencent directement les techniques de transformations, donc la qualité des aliments et, conséquemment, la sécurité alimentaire. C'est la troisième évolution conceptuelle de la sécurité alimentaire. Pour Maxwell (2001), les mesures objectives telles que le niveau cible de consommation, l'apport adéquat des calories requises, l'accès suffisant et en tout temps de denrées alimentaires et la résilience quant aux facteurs externes sont nécessaires, bien qu'insuffisantes pour dresser un portrait de la sécurité alimentaire. Ainsi, une perspective socioculturelle plus subjective permet de rendre compte de la complexité et des dynamiques locales influençant la sécurité alimentaire.

La sécurité alimentaire : le consensus terminologique

La définition de la sécurité alimentaire a été précisée par la FAO (2001) dans son rapport annuel, stipulant que « la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie saine ». Enfin, les transformations du concept même de la sécurité alimentaire illustrent l'histoire et l'évolution de la question alimentaire mondiale au cours des dernières décennies. La sécurité alimentaire, tel que définie aujourd'hui, convoque trois notions à fortes connotations spatiotemporelles, à savoir: la disponibilité des aliments, la stabilité et l'accès à ces aliments localement et dans le temps. Une telle approche cadre le système agroalimentaire dans une dimension transnationale et sous-entend une différenciation entre les échelles spatiales de production, les échelles de stockage et les échelles de consommation.

Enfin, pour Eric Holt-Giménez et Raj Patel (2009 : 7), la question alimentaire globale ne résulte pas seulement de l'interaction entre la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et l'utilité; elle s'inscrit également dans un système agroalimentaire néolibéral en crise « qui approfondit la faille entre le surplus alimentaire et le déficit alimentaire » (de Schutter, 2011b) au détriment de millions d'individus. L'insécurité alimentaire n'est pas seulement l'expression de la rupture globale du modèle agroalimentaire néolibéral (Desmarais, 2008; Hult-Giménez, 2009), mais également le produit de dysfonctionnements inhérents d'un système agroalimentaire de plus en plus intégré (Buttel, 1997 : 352), concentré et financiarisé (Friedlan, 1994). Si l'agriculture demeure toujours localisée et à petite échelle dans plusieurs sociétés agraires (notamment en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et dans certaines régions d'Amérique latine), une tendance dominante marquant sa libéralisation et sa « mondialisation » ne peut être passée sous silence. La quête de sécurité alimentaire dépasse largement la seule dimension des ressources; le fait alimentaire recouvre de multiples facettes et s'inscrit aujourd'hui dans un contexte de crise globale où la demande alimentaire mondiale rencontre la raréfaction des ressources (Mayo et Yeos, 2005 : 14).

CHAPITRE 2. L'ACCAPAREMENT DES TERRES, LECTURE THÉORIQUE D'UN PHÉNOMÈNE ÉMERGENT

L'accaparement des terres, popularisé sous l'expression anglophone « land grabbing », caractérise, dans sa forme la plus simplifiée, l'achat ou la location des terres à grande échelle. L'ampleur du phénomène et son originalité ont rapidement polarisé l'attention du milieu académique (Borras, 2010; Bertnstein, 2010, Moyo, 2008; Cotula, 2012). Bien que sa définition ne fasse pas consensus, un certain nombre de caractéristiques semble avoir récemment dominé l'ensemble de la littérature sur le sujet.

À la lumière des travaux répertoriés, il convient d'abord de définir ce que nous entendons par l'accaparement des terres, c'est-à-dire l'accès à (Robot et Peluso, 2003), et une prise de contrôle de large superficie de terres et de ses ressources (Borras et Franco, 2010 : 4) par des acteurs internationaux en dehors de leurs propres frontières nationales (Zoomers, 2010), redéfinissant la commercialisation de la terre (Hall, 2011), notre rapport à l'espace (Chouquer, 2011) et ses usages (Borras et Franco, 2010). Notre définition élaborée à partir des travaux de plusieurs auteurs nous amène donc à conceptualiser les acquisitions de terres à large échelle comme un phénomène où des processus de transformations économiques, géographiques et politiques se rencontrent et se renforcent mutuellement. Malgré que plusieurs auteurs (Willy, 2011; Palmer, 2011) incluent l'accaparement « domestique » des terres dans leur définition du phénomène², notre recherche privilégie plutôt les transactions foncières réalisées par les forces étrangères. Cela nous permettra donc de rendre compte des relations et dynamiques internationales ainsi que de la géopolitique mondiale du phénomène, ce qui n'aurait pas été possible en concentrant notre objet de recherche sur les acquisitions domestiques.

2.1. Émergence d'une expression

Les mouvements agraires transnationaux ont fortement influencé les termes du débat public et la terminologie du phénomène étudié. La résistance sociale collective contre la

² L'accaparement « domestique » réfère à l'acquisition de terres nationales par des acteurs du même pays.

dépossession des terres (Borras et al. 2009), largement médiatisée dès 2007 par la Via Campesina (Lallau 2011), met en cause les modalités de gestion du foncier agricole, d'accès à la terre, et de compétition entre acteurs (Borras et Franco, 2010). En avril 2010, la Via Campesina a mené la campagne populaire *Investissement agricole responsable* (La Via Campesina et al., 2010), dénonçant l'acquisition massive des terres et ses impacts pour les communautés rurales. En 2011, la question agraire est projetée de nouveau sur la scène internationale. Une alliance globale contre l'accapement des terres est formée lors du Forum Social Mondial à Dakar, Sénégal (Peuples Solidaires, 2011). L'adoption de l'Appel de Dakar contre les accapements des terres appelle à la mobilisation des organisations paysannes, des organisations non-gouvernementales, des syndicats et autres mouvements sociaux. Le terme « accapement des terres » fut par la suite adopté et popularisé par les mouvements sociaux, les militants radicaux et les médias. En 2011, la Banque mondiale renomme le phénomène « acquisition de terres agricoles à grandes échelles » ou « investissements agricoles »³ (Banque Mondiale, 2010). L'adoption d'une nouvelle terminologie met davantage l'accent sur le potentiel de développement économique des investissements fonciers. Selon les prémisses de la Banque, l'accapement des terres revête une connotation négative (*Ibid.*, 2010). Pour Cotula et al., (2009), le vocabulaire adopté par la Banque lui permet d'appuyer et d'encourager les « investissements agricoles » et, ainsi justifier ses programmes d'aide axés sur le droit de propriété et les réformes agraires.

2.1.1. Illustration de la géopolitique alimentaire

L'accapement des terres révèle une profonde réorganisation géopolitique où la terre devient un enjeu principal. Pour Lester Brown (2012), cette nouvelle ruée vers les terres est une illustration éloquent de la géopolitique de l'alimentation mondiale et de la restructuration globale du système agroalimentaire. Dans la même veine, Fred Pearce, dans son ouvrage *The Land Grabbers : The New Fight over Who Owns the Earth* s'intéresse à cette course à la terre et aux dynamiques articulant ses transactions. Selon lui, le phénomène d'accapement des terres est à la fois produit par, et participe aux

³ Pour les besoins de ce travail, ces diverses appellations (soit accapement des terres, acquisitions des terres à grandes échelles, investissements agricoles, transactions foncières) sont utilisées de manière interchangeable et n'altèrent pas la signification, ni la compréhension du phénomène discuté.

transformations de l'économie politique globale (Pearce, 2012). Ainsi, la transaction foncière ou l'acquisition des terres n'est pas une finalité en soi. L'émergence des investissements agricoles transnationaux résulte plutôt d'un processus interactif entre les acteurs et le contexte économique et politique qu'ils tentent de transformer. À la lumière de cette prémisse, nous définissons donc l'accaparement des terres comme un processus économique, politique et géographique en transformation.

Le portrait des acteurs engagés directement ou indirectement dans le processus d'accaparement des terres est éloquent. La variété et l'interconnectivité d'acteurs internationaux illustrent non seulement «l'identité globale» du phénomène, mais également la géopolitique de l'alimentation mondiale et la balance des pouvoirs. Les économies émergentes mènent, jusqu'à maintenant, cette course à la terre, avec des investisseurs majeurs basés en Chine, Inde, Corée du Sud, Arabie Saoudite, Émirat Arabes Unies et le Brésil. Des capitaux privés, des corporations étatiques et des agences internationales et de finances sont de la partie; des compagnies mauriciennes investissent au Mozambique, des compagnies brésiliennes en Angola, indiennes aux Philippines, sud-coréennes en Indonésie et singapouriennes au Suriname, chinoises en République démocratique du Congo et britanniques au Mali et au Sénégal (Oakland Institute, 2011). Des corporations alimentaires transnationales comme les géants de l'alimentation Cargill, Archer Daniels Midland, Deere et Monsanto acquièrent des terres. Les corporations pétrolières privées et publiques, notamment Shell et Petrobas, sont au nombre des investisseurs (Dauvergne et Neville, 2010: 636-639; Holt-Giménez et Shattuck, 2009:182-183; Borras et al. 2010: 578).

2.1.2. Marchandisation de la terre : un processus économique

L'accaparement des terres, par la nature même de la transaction foncière, revêt un caractère économique. La marchandisation de la terre, tel que définie par Chouquer (2012 : 13), s'explique par la conjonction de l'industrialisation, la financiarisation du foncier agricole et la mondialisation du contrôle de la production agroalimentaire. Hall (2011 : 204) ajoute que la commercialisation de la terre et de ses ressources s'inscrit dans un arrangement formel largement inspiré des modèles d'affaires traditionnels; l'accent est

donc porté vers le caractère institutionnel et entrepreneurial des investissements fonciers agricoles (gouvernemental ou corporatif). La majorité des transactions foncières sont réalisées par des compagnies multinationales achetant de larges superficies de territoire ou acquérant des droits de propriété, dans la majorité des cas pour la poursuite d'activité agroindustrielle (Cotula, 2011:5).

Pour Shepard et Mittal (2010), le processus d'accaparement des terres est largement déterminé par des objectifs financiers spéculatifs. C'est dans le sillage de la crise financière et hypothécaire de 2008 que le secteur financier et les banques se sont intéressés de plus en plus aux surfaces cultivables comme source de rendements financiers. Depuis, l'exploitation des terres attire les investisseurs privés et les fonds spéculatifs, présentant de nouveaux placements sécuritaires accompagnés d'un potentiel de rendement positif. Or, pour McMichael (2012), l'achat massif de terres agricoles à des fins d'investissements ne permet pas de dresser un portrait complet du phénomène; selon lui, les transactions foncières s'articulent en fonction des dynamiques et stratégies d'accumulation du capital, largement en réponse à la convergence de crises multiples. Similairement, d'après les théories de David Harvey (2003 : 152) et de Farshad Araghi (2009), l'accaparement de terres serait une forme « d'accumulation par dépossession », où la richesse commune est concentrée dans les mains de quelques-uns au détriment d'une majorité marginalisée. Ainsi, c'est par la privatisation de terres publiques, jusqu'alors utilisées collectivement, qu'une financiarisation des ressources foncières redéfinit la gestion globale de la question foncière agraire et, conséquemment, alimentaire.

2.1.3. Transnationalisation des investissements fonciers : un processus géographique

Annelis Zoomers (2010 : 429) précise la compréhension du phénomène, définissant l'accaparement des terres comme une « foreignisation of space or land » (ou étrangéisation de l'espace ou la terre). Cette définition du phénomène chapeaute deux dimensions. D'une part, les transactions foncières commerciales se définissent dans leur rapport à l'espace; elles s'opèrent généralement en dehors des frontières nationales d'où

sont originaires les investisseurs. Alors que le phénomène contemporain de l'accapement des terres renvoie à des processus de transformations globaux largement décentralisés vis-à-vis des territoires nationaux, les investissements agricoles transnationaux demeurent simultanément ancrés dans et transcendent plus d'un État-nation. Cela nous amène à penser la transnationalisation des investissements agricoles (Tsikata et Yaro, 2011) non seulement comme un processus économique, mais également géographique. L'accapement des terres est alors perçu comme l'extension du capitalisme libéral stimulant la délocalisation des « crises de suraccumulation » dans l'espace grâce à l'expansion géographique (Harvey, 2001 : 24; Vandergeest et Peluso, 1995 : 386-387); c'est ce que certains ont qualifié de reterritorialisation de l'agriculture.

D'autre part, l'étrangéisation de la terre, telle que formulée par Zoomers (2010), suggère également une dénationalisation du territoire (Borras et al., 2012; 859). L'accapement des terres est alors perçu comme une rupture totale avec le rapport géographique et social qui unissait les communautés à leurs milieux. Notre rapport traditionnel à l'espace est alors redéfini; c'est la délocalisation du foncier contemporain (Chouquer, 2011). Ainsi, l'accapement des terres génère non seulement un « dysfonctionnement de la localisation »⁴, mais également une « dys-location » du rapport à la terre (Chouquer, 2011). Cette restructuration géographique provoque l'ouverture d'espaces transversaux où les interrelations et les nouvelles formes de propriété, de contrôle et d'accès nous amènent à penser l'accapement des terres comme l'expression de nouveaux espaces de production en voie d'être mondialisées.

Face à « l'étrangéisation » et la dénationalisation des terres, les relations de pouvoir entre les acteurs et leur lieu d'expression se reconstituent également en quête d'une réappropriation des lieux. Suivant cette logique, l'accapement des terres s'inscrit au cœur de la « glocalisation » où le global et le local se rencontrent (Robertson, 1995 : 26).

⁴ Gérard Chouquer (2011) définit le « dysfonctionnement de la localisation » comme une rupture entre les rapports qu'entretiennent les hommes et les sociétés aux territoires. Ainsi, Chouquer (2011) soutient que « l'attachement des hommes aux lieux était constitutif du mode d'existence. On « était », c'est-à-dire qu'on existait, parce qu'on vivait quelque part et pas n'importe où, on était de ce lieu. Aujourd'hui, parce que la mobilité s'est généralisée, on n'est guère plus qu'originaire d'un lieu, car il est de plus en plus rare d'habiter son lieu de naissance ».

Ainsi, au cœur des transformations contemporaines de la question foncière réside une mutation de l'espace redéfinissant notre rapport au territoire (Harvey, 1989). Les conceptions traditionnelles de l'espace et du contrôle de la terre associée, entre autre, aux frontières, sont aujourd'hui transformées par la mobilité et la flexibilité des structures économiques et politiques.

2.1.4. Accès et contrôle de la terre : un processus politique

Selon Borras et al. (2012 : 850), l'accaparement des terres est fondamentalement politique; il a pour finalité le contrôle de la terre et des ressources qui y sont associées. Ainsi, le processus d'acquisition foncière transforme la signification et l'usage de la terre. Quatre transformations majeures du territoire sont identifiées par Borras et Franco (2010 : 39), soit d'un usage « alimentaire à alimentaire », « alimentaire à agrocarburant », « non-alimentaire à alimentaire » et « non-alimentaire à agrocarburant ». Si cette catégorisation illustre bien les transformations agricoles et du territoire, elle omet toutefois les transformations d'usage « non-agricole à la spéculation ». Cette cinquième transformation majeure, qui pourrait être appuyée par les travaux de Shepard et Mittal (2010), rend compte d'une financiarisation croissante de la terre au nom de la spéculation financière. Ces bouleversements sont largement déterminés par les acteurs qui accèdent et contrôlent le facteur clé de production, la terre. La théorie de l'accès proposée par Ribot et Peluso (2003) offre dans cette perspective un apport d'une grande importance. Ces auteurs avancent que la capacité d'accès, notamment aux ressources naturelles, dérive principalement du pouvoir économique et politique des acteurs. Plus spécifiquement, alors que la notion de propriété renvoie au droit de bénéficier de quelque chose, l'accès implique la capacité à bénéficier de quelque chose (Ribot et Peluso, 2003 : 153) et de « contrôler et utiliser les ressources effectivement » (Berry, 1989 : 41). Cette approche théorique reconnaît que la capacité d'un acteur à obtenir, contrôler et maintenir l'accès aux ressources repose sur des « mécanismes structurels et relationnels » et des « réseaux de pouvoir » (Ribot et Peluso, 2003 : 164).

Le contrôle global des terres s'inscrit alors dans un processus contingent redéfinissant une balance de pouvoir entre les acteurs étatiques et non étatiques. Selon Margulis et

Porter (2013 : 79), les États sont au cœur même de cette dynamique de pouvoir; ils jouent un rôle déterminant permettant le transfert de propriétés foncières et des ressources aux corporations ou gouvernements étrangers. Pour Borrás et al. (dans White et al., 2012 : 627), l'autorité souveraine et la légitimité légale des gouvernements rendent possible la mise en œuvre des acquisitions massives des terres. Or, selon l'argument élaboré par Fox (1993), l'autonomie et la capacité des acteurs étatiques ne sauraient expliquer le rôle joué par les États dans les processus d'accaparement des terres; il faut plutôt se demander pourquoi et comment les États interviennent (ou non). Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un État est souverain dans ses décisions et ses actions, et qu'il dispose des ressources nécessaires pour acquérir des terres étrangères qu'il va nécessairement le faire. Dans les faits, les motivations d'un État à intervenir dans le processus d'accaparement des terres (soit par la vente de ses terres ou encore l'achat de terres étrangères) sont largement influencées par les balances de pouvoir au sein même de l'État (par exemple certaines résistances des communautés locales ou encore de fort lobby politique et ou du secteur privé) et des transformations du pouvoir au sein de la société globale (Fox, 1993 : 21-22). Les transactions foncières résultent d'un débalancement de pouvoir entre les communautés rurales, les gouvernements et les investisseurs (Hall et al., 2011). Ultimement, les jeux de pouvoir entre les acteurs influents reconfigurent les dynamiques de pouvoir rural, résultant soit en l'exclusion des fermiers ou encore en assurant leur incorporation dans une nouvelle économie rurale transformée par l'acquisition des terres par des partis tiers.

2.2. L'accaparement des terres, un nouveau phénomène?

L'acquisition massive des terres dans les pays en développement n'est pas un phénomène nouveau, puisqu'il a été largement pratiqué lors des conquêtes impérialistes à l'époque coloniale et postcoloniale (Tayler et Bending, 2009; Songwe et Deininger, 2009). Or, l'originalité du phénomène actuel réside dans l'ampleur des transactions foncières, ses motifs, ses acteurs et, surtout, ses impacts potentiels. Trois caractéristiques principales distinguent le phénomène contemporain de l'accaparement des terres.

Premièrement, l'ampleur des acquisitions de terres est inégalée. Au cours des dernières

années, entre 20 et 60 millions d'hectares de terres furent l'objet d'investissements étrangers dans les pays en développement, soit une superficie plus grande que la France (de Schutter, 2009; von Braum et Mainzen-Dick, 2009). Les estimations de terres acquises par des partis tiers varient énormément. La Banque mondiale (2010) rapporte un total de 45 millions d'hectares. Selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (2009), de 15 à 20 millions d'hectares ont changé de mains entre 2005 et 2009 (dans Economist, 2009). Friss et Reenberg (2010 : 11) estiment qu'entre 51 et 63 millions d'hectares furent acquis en Afrique seulement et l'organisation GRAIN (2012) évalue le nombre d'accaparements des terres à l'étranger au nombre de 35 millions d'hectares. Le « boom » foncier aurait atteint un sommet inégalé en 2008 et 2009, alors que 56 millions d'hectares auraient été l'objet de transactions foncières (Deininger et al., 2011 : 51). À ce jour, la superficie totale de terres accaparées demeure controversée. Le Land Portal Land Matrix (2013), la plus importante base de données accessible en ligne observant les investissements fonciers à travers le monde, répertorie en juin 2013 près de 49 millions d'hectares ayant fait l'objet d'accaparement de terres (dont 26 millions d'hectares étant des transactions transnationales). Précisément, 31,8 millions d'hectares auraient fait l'objet de 755 transactions foncières *conclues*, 10,8 millions d'hectares seraient toujours en *négociations* (ce qui représente 144 transactions) et 4,8 millions d'hectares supposés être « accaparés » auraient *échoués* dans le monde.

L'ampleur du phénomène de l'accaparement des terres ne se résume pas au nombre d'acquisitions, ni à la superficie des terres qui, selon le critère établi, doit dépasser 1000 hectares pour être répertoriée. En fait, la valeur du capital impliquée est aussi significative. Par exemple, 300 hectares de vignes, 400 hectares contenant de rares métaux, 100 000 hectares de terres pour des plantations d'arbres industriels et 500 000 hectares de terres à pâturage ont tous, dans les faits, un capital comparable (Borras et al., 2012 : 850). Ce n'est pas tant le nombre d'hectares accaparés qui importe, mais plutôt l'importance sociale que revêtent le territoire et ses ressources. Cela nous amène à reformuler notre compréhension du phénomène, sa valeur et son ampleur.

Deuxièmement, les gouvernements jouent un rôle croissant dans le processus d'acquisition, notamment auprès des investisseurs publics et du secteur privé (Zoomers, 2010). À l'heure actuelle, peu de gouvernements sont propriétaires de terres « accaparées ». Le secteur privé est à l'origine de 90 % des transactions alors que les transactions foncières effectuées par les gouvernements, notamment les États du Golf actifs en Afrique, comptent pour approximativement 10 % des investissements agricoles globaux (Cotula et Vemulen, 2009). Si certaines transactions semblent illégitimes et corrompues, l'accaparement des terres n'est pas illégal, puisque la terre est, dans la plupart des cas, offerte volontairement par les gouvernements « hôtes » (Hermele, 2012: 187). Cela dit, l'implication croissante des gouvernements hôtes dans ce type de transactions est évidente. D'après l'analyse de Borras, Franco et Wang (2013 : 167), les États jouent un rôle pivot en facilitant le processus d'acquisition que seuls les gouvernements nationaux ont l'autorité absolue de gérer et/ou d'approuver, soit « (1) la justification des besoins d'investissements fonciers ou agricoles à large échelle; (2) la définition, reclassification et quantification de ce que constituent des terres marginales, disponibles et non utilisées; (3) l'identification de ces types particuliers de terres; (4) l'acquisition/appropriation de ces terres; et (5) la réallocation/disposition de ces terres aux investisseurs ». Ainsi, le processus d'accaparement des terres est soutenu par plusieurs gouvernements qui, en vertu de leur autorité légitime, manipulent légalement les investissements en établissant, par exemple, des exemptions de taxes ou des frais de location minimaux; en influençant les discours sur la disponibilité des terres; et en plaçant le territoire au cœur des politiques de développement et de modernisation de leur pays (Hall et al., 2011 : 116).

Enfin, troisièmement, les motifs de l'accaparement des terres sont multiples. Les terres sont l'objet de transactions pour des fins agricoles, notamment alimentaires et la production de pétrole (GRAIN, 2008), la production de biomasse (McMichael, 2011 : 614), la conservation d'espace et de ressources naturelles, un phénomène communément appelé le « green grabs » (Fairhead et al., 2012), le contrôle des ressources hydrauliques (Mehta et al., 2012 et Woodhouse, 2012), et l'accès aux zones économiques spéciales et aux projets industriels (Zoomers, 2010 : 437; Levien, 2012). Brown (2012) soutient que

l'achat de terres agricoles est l'expression d'une lutte globale pour assurer la sécurité alimentaire. Similairement, Lavers (2012 : 113) estime que l'accapement des terres est guidé par des stratégies gouvernementales de développement axées sur la production et l'exportation. Ainsi, le phénomène actuel se distingue par ce désir de contrôler à long terme la terre à l'extérieur de ses propres frontières nationales afin d'assurer une offre alimentaire ou énergétique pour répondre aux besoins immédiats et futurs de sa propre population (Borras et Franco, 2010 : 4). Selon ces prémisses, l'accapement des terres est donc une réponse éminente à la convergence de la triple crise alimentaire, énergétique et financière, et la demande croissante de ressources provenant des nouveaux centres économiques.

À la lumière des interprétations théoriques élaborées par les auteurs observées jusqu'ici, un constat s'impose : les processus d'accapement des terres ne répondent pas qu'à un modèle. En fait, le phénomène recouvre tous les types d'investissements internationaux impliquant une transaction foncière, indépendamment de la taille de la terre, des motifs d'achat, des investisseurs et de la dimension temporelle. Conséquemment, les types d'acquisition foncière (Hallam, 2009 : 2), tout comme les contrats les régissant (Cotula, 2011 : 7), diffèrent d'un cas à l'autre. Néanmoins, cinq caractéristiques communes émergent de la littérature.

Premièrement, la population et les communautés locales sont rarement des partenaires, et sont même rarement consultées dans le processus (Cotula, 2011 : 42). Deuxièmement, la distribution des bénéfices, les coûts et les risques dépendent largement de la nature du modèle d'affaires adopté (Hall, 2011 : 16-19). Troisièmement, l'acquisition des terres ne se limite pas seulement à l'achat d'une propriété, mais comprend également l'acquisition de droits d'usage – location ou concession – sur une période de courte ou de longue durée (Cotula et al. 2009 : 17). Quatrièmement, l'accapement des terres s'opère généralement dans des régions où les populations ne bénéficient pas du droit à la propriété, notamment dans les régimes communaux où le droit coutumier prévaut, bien que les investissements fonciers transnationaux soient de plus en plus courants dans différents régimes fonciers, notamment dans les Amériques et en Europe. Cinquièmement, les terres acquises sont

majoritairement localisées dans les pays en développement, particulièrement ceux aux prises avec des problèmes de faible gouvernance (Borras et al., 2011 : 213), et les opérations sont réalisées soit par des États riches ou émergents, quelques-uns en proie à l'insécurité alimentaire, ou des compagnies privées transnationales, souvent à des fins d'extraction, d'exportation, de production d'agrocarburant ou de spéculation (Daniel, 2011 : 27).

2.3. Contexte sociopolitique : le régime agroalimentaire en transformation

Le phénomène contemporain de l'accaparement des terres est multidimensionnel et ne saurait être expliqué par un seul motif, car il s'agit d'un enchevêtrement d'évènements qui ont conditionné certains facteurs à interagir, certes à divers degrés, et à s'influencer mutuellement. Ainsi, se questionner sur les causes des acquisitions massives de terres nous amène à nous interroger sur les conditions qui transforment la signification et l'usage de la terre, sa valeur marchande, sa « commodification » et son rapport au territoire et à l'environnement. Les débats et recherches en lien aux transformations agraires et ses rapports au contexte global sont riches, divers et controversés. S'il n'est pas possible d'explorer toutes les nuances des nombreux facteurs en jeu, nous tenterons de présenter dans cette deuxième partie de ce chapitre un portrait global de ces différentes dimensions. D'abord, nous explorerons les conditions sous-jacentes à la course aux terres. Ensuite, nous détaillerons les causes récentes expliquant l'émergence du phénomène. Finalement, nous étudierons la triple stratégie axée sur la sécurité alimentaire, énergétique et financière.

2.3.1. Conditions sous-jacentes à la course aux terres

L'accaparement des terres, dans sa forme contemporaine, s'inscrit dans une trame où les transformations du système agroalimentaire bouleversent les économies du monde, trame dont il faut détailler les vecteurs qui octroient à ce phénomène contemporain ses impulsions et ses orientations. Il est possible d'identifier deux dynamiques structurelles qui se rencontrent et se renforcent mutuellement, exerçant des pressions grandissantes sur le secteur foncier agricole. Précisément, nous analyserons comment et pourquoi la

mondialisation de l'agriculture et la libéralisation agricole et des droits fonciers constituent les conditions sous-jacentes à la course aux terres. Nous verrons que ces deux dynamiques interviennent à divers degrés, certaines directement et d'autres indirectement, dans la mise en œuvre et la consolidation du processus d'accaparement des terres.

Mondialisation de l'agriculture

Si des liens semblent clairement établis entre ces deux dimensions, il convient d'abord, afin de saisir comment s'inscrit l'accaparement des terres dans une « agriculture globalisée » (Le Heron, 1993), de définir ce que l'on entend par la mondialisation de l'agriculture, c'est-à-dire des processus de transformations agraires où la compression de l'espace-temps (Harvey, 1989) intensifie la circulation globale de produits alimentaires (Friedmann, 1982), favorise la transnationalisation de corporations alimentaires (Heffernan et Constance, 1994) et déterritorialise l'agriculture et les dynamiques rurales (Chapuis, 1995).

La mondialisation de l'agriculture déterritorialise, dépolitise, et dans une certaine mesure « dé-culturalise » les articulations entre les produits alimentaires, leurs territoires d'origine, leur culture, les économies et les sociétés. L'émergence de nouvelles configurations transnationales, dont l'accaparement des terres en est l'illustration moderne, nous pousse à reconsidérer les articulations systémiques généralement établies entre la localisation des activités économiques et la mondialisation de l'agriculture (et ses liens aux territoires et à l'espace). En effet, les transactions du foncier agricole sur les marchés internationaux résultent à la fois de l'explosion de la mobilité géographique du capital et de la formation des réseaux transnationaux d'acteurs où les producteurs, commerçants et consommateurs se rencontrent et interagissent, plus ou moins indépendamment des lieux de production, d'achat ou de consommation (Whatmore et Thorne, 1997). Alors que l'interdépendance globale du système agroalimentaire produit de nouveaux espaces d'interaction (Kehoanne et Nye, 1971 : xi), les produits alimentaires, incluant ceux dérivés de l'agriculture, sont souvent consommés et/ou transformés ailleurs de là où ils sont produits.

Si la mondialisation alimentaire n'est pas récente (il serait plus approprié de parler « des mondialisations alimentaires »), le développement de techniques agricoles et d'élevage, les modes de conservation (notamment la congélation) et le développement du système de transport ont périodiquement transformé les régimes alimentaires du monde, donnant lieu aujourd'hui à la troisième phase de la mondialisation agroalimentaire (Friedmann et McMichael, 1989). La multiplication des réseaux et des connaissances a considérablement influencé la mondialisation de l'agriculture et, *de facto*, la mondialisation de l'alimentation. Les transformations de l'usage de la terre ne sont pas étrangers à la mise en commun des techniques et pratiques agricoles. Par exemple, la production de riz n'est plus exclusive à la riziculture asiatique (et se cultive aujourd'hui à travers le monde), tout comme la production d'épices l'était au Moyen-Orient. La mise en réseau du système agroalimentaire constitue l'un des éléments fondamentaux ayant rendu possible l'existence du phénomène d'accaparement des terres, C'est précisément parce que les technologies et les cultures sont mobiles qu'il est aujourd'hui possible de cultiver une semence, un légume ou un épice dans plusieurs endroits du globe (autrefois localisé à un système écologique et géographique donné), permettant ainsi une plus grande diversité agricole et alimentaire. La délocalisation et la relocalisation des productions agricoles s'inscrivent au cœur même du processus de la mondialisation de l'agriculture (Chouquer, 2011).

Économie politique agricole et rurale de l'État néolibéral

L'accaparement des terres renvoie également aux causes structurelles du système agraire mondial qui l'ont conduit à une rupture profonde. L'économie politique agricole et rurale de l'État néolibéral a généré les conditions économiques ayant favorisé l'accélération de l'accaparement des terres. Deux dimensions ont été retenues, soit la libéralisation du commerce agricole et la libéralisation du marché foncier.

La libéralisation agricole a stimulé une dérégulation sans précédent et un désengagement des États dans la production et la commercialisation agricoles (Lawrence et Burch, 2007), restructurant ainsi l'économie alimentaire mondiale (McMichael, 1992; Buttel, 2001) au

profit du secteur privé. C'est l'émergence du troisième régime alimentaire, le régime corporatif (McMichael, 2008 : 4; McMichael, 2012). La création de l'Organisation mondiale du commerce en 1994 symbolise la montée du libre-échange commercial; l'institut s'engage à ouvrir les marchés et à libéraliser les transactions commerciales. Les tarifs sont maintenus à la baisse et les produits agricoles subventionnés font diminuer artificiellement les prix, entraînant des importations massives de certains produits, notamment le café, le coton et le sucre, vers les pays industrialisés. Cette situation a généré une dépendance croissante de certains pays devenus « esclaves » de leur propre mono-spécialisation (Mittal, 2009 : 10-11).

La possibilité de s'approvisionner en nourriture « exotique » à bas prix a profité à plusieurs. Or, la libéralisation du marché agricole soutenue, entre autres, par les programmes d'ajustements structurels agricoles mis en œuvre dans de nombreux pays en développement au début des années 1980 a engendré une diminution drastique des financements publics en l'agriculture (Wood, 2008), qui pourtant étaient essentiels au développement économique et à la modernisation (urgente) des exploitations agricoles dans la majorité des pays en développement. La diminution marquée des investissements dans la productivité conduit au déclin des recherches agroalimentaires et du crédit agricole. Avec la hausse progressive des prix alimentaires qui atteignent un sommet deux décennies plus tard, les pays importateurs ayant délaissé leur propre agriculture domestique au profit d'une spécialisation ont rencontré, selon Parmentier (2009), les limites de leur politique d'approvisionnement axée sur l'achat à faible prix des surplus alimentaires des marchés mondiaux.

Aujourd'hui, la capacité des ménages à acheter des produits alimentaires « étrangers » diminue, alors que les cours mondiaux des produits de base augmentent. La libéralisation du commerce agricole, qui entraîne une « accumulation par dépossession », a enrichi les corporations agroalimentaires tout en marginalisant les petits producteurs et limitant leur intégration au marché économique global. Ce nouvel ordre commercial a entraîné un processus d'appauvrissement du monde agricole (particulièrement dans les petites productions agricoles et/ou familiales dans les pays en développement) qui, en dépit d'un

léger dynamisme commercial, a souffert d'une détérioration des facteurs de production. La libéralisation agricole, contraire à ses aspirations de « gagnants-gagnants » (Oya, 2009), a creusé l'écart entre les dynamiques économiques et sociales entre les producteurs et les consommateurs en plus d'approfondir les inégalités économiques et sociales entre le nord et le sud, et au sein même des sociétés.

La libéralisation du marché foncier s'est imposée comme un objectif majeur des institutions financières internationales dans les années 1990 (Borras et Franco, 2010). Sous l'influence du modèle néolibéral, plusieurs gouvernements africains, asiatiques et latino-américains ont promu le libre marché agraire, notamment en établissant des registres de terres. Dans certains pays, les droits fonciers coutumiers et collectifs ont été partiellement convertis en des droits individuels formels, ouvrant la voie à la « commodification » de la terre et des ressources naturelles (Zoomers, 2010 : 431). Ce processus était promu dans l'idée que les droits fonciers individuels mèneraient éventuellement à une plus grande efficacité de l'usage de la terre (Deininger, 2003). Par ailleurs, Zoomers remarque que les programmes de registre foncier n'ont pas tous connus le succès espéré. Dans plusieurs cas, le coût pour enregistrer sa terre était beaucoup trop élevé pour les petits fermiers (Zoomers, 2010 : 432), limitant leur accès à la terre et la propriété.

Enfin, l'accapement des terres doit être mis en rapport avec le contexte global de la hausse des investissements directs étrangers, largement tributaire de la libéralisation économique et des marchés fonciers agricoles, la mondialisation des transports et des communications qui ont tous contribué à divers niveaux à la marchandisation de la terre et ses ressources comme l'eau, les métaux et le bois (Zommers, 2010 : 432). La libéralisation qui s'opère dans les années 1980 et 1990 constitue la toile de fond du phénomène. Les impacts de ces politiques auraient dû, théoriquement, bénéficier aux populations rurales productrices. Or, la réalité du système alimentaire mondial a généré un tout autre tableau : la libéralisation agricole et des marchés fonciers ont mené à la rupture du système agroalimentaire.

2.3.2. *La multiple crise*

Alors que la mondialisation de l'agriculture et la libéralisation du commerce agricole ont généré les conditions requises favorisant l'émergence d'un intérêt pour les terres étrangères, la consolidation du phénomène contemporain est le résultat d'une combinaison complexe de vecteurs récents. Dans leur rapport *Land Grab in Africa: Emerging Land System Drivers in a Teleconnected World*, Friis et Reenberg (2010: 3) expliquent les transformations de l'usage de la terre selon deux conjonctures. Les auteurs estiment que les bouleversements du système agraire sont causés par des vecteurs immédiats (proximate drivers) et indirects (underlying drivers). Les vecteurs immédiats sont, par exemple, les activités humaines ou les actions qui altèrent l'usage de la terre dans un territoire donné, comme l'expansion des cultures vivrières sous l'agriculture mécanisée ou encore la déforestation. Les vecteurs indirects sont, en revanche, des forces et des processus au sein d'une société qui constituent la base des moteurs immédiats. Précisément, les vecteurs indirects opèrent aux niveaux régional, national et global, par exemple les transformations des conditions de marché, la croissance de la population, les facteurs institutionnels et politiques, ou encore les changements dans les droits de propriété. Les vecteurs immédiats et indirects sont des dimensions interalliées par des mécanismes complexes. Lambin, Geist et Lepers (2003) ajoutent que les dynamiques sous-jacentes au système foncier agricole reposent sur un grand nombre de facteurs qui ne peuvent être considérés individuellement. Les auteurs soutiennent également qu'aucun vecteur ne peut opérer en silo, mais plutôt en interactions constantes avec d'autres.

Ainsi, pour comprendre les subtilités des dynamiques agraires, il convient de situer dans leur contexte global les synergies causales. Pour ce faire, cette section dresse le portrait dans lequel s'inscrit l'accaparement des terres. Les moteurs principaux répertoriés, soit la crise alimentaire, la crise énergétique, la crise financière et la crise environnementale, permettront d'expliquer l'accélération récente du phénomène. Sans pour autant entrer dans les détails, nous allons toutefois explorer différents facteurs qui ont stimulé cette multiple crise et entraîné une revalorisation du foncier agricole (Borras et al., 2011).

La crise alimentaire

Entre 2005 et 2008, les prix mondiaux des produits alimentaires ont marqué un nouveau record, le plus haut sommet enregistré depuis les 50 dernières années. La crise alimentaire qui connaît son apogée en 2008 semble, *a priori*, survenir en raison de la flambée des prix des commodités alimentaires. Au cours de cette période, le prix du maïs a pratiquement triplé alors que celui du riz et du blé ont connu une hausse respective de 170 % et 127 % (Mitchell, 2008 : 3). Cette hausse des prix à l'achat a généré une colère populaire à travers le monde. Des émeutes de la faim se multiplient dans une vingtaine de pays : l'alimentation « bon marché » n'est plus qu'un souvenir.

Les facteurs stimulant la croissance des prix alimentaires enregistrée depuis la crise de 2008 sont multiples et certains, controversés. Afin de comprendre le rôle de la crise alimentaire et la flambée des prix sur l'émergence de l'accaparement des terres, nous tenterons d'explorer les fondements de cette crise plus en détail. Dans un premier temps, nous analyserons les éléments ayant influencé la demande alimentaire mondiale. Il conviendra alors d'observer le rôle de la modernisation économique et l'émergence des classes moyennes, ainsi que la dévaluation du dollar. Dans un deuxième temps, nous détaillerons les éléments ayant influencé l'offre alimentaire mondiale. Pour ce faire, nous considérerons les conditions climatiques, les restrictions à l'exportation et l'augmentation du prix du pétrole.

La demande alimentaire mondiale

Si la croissance démographique mondiale est souvent pointée du doigt afin d'expliquer la hausse de la demande globale de produits alimentaires, deux facteurs majeurs doivent être pris en compte, faute d'offrir une analyse complète.

D'une part, la modernisation industrielle et le développement économique trop rapide ainsi que la transformation progressive des modes de vie dans de nombreux pays contribuent à la haute demande en produits alimentaires. Alors que plusieurs régions du globe complètent leur processus d'industrialisation, des millions de personnes voient leurs économies basées sur une culture de subsistance être progressivement remplacées

par des économies où la production et la consommation sont simultanément intégrées et reconfigurées par le marché mondial des commodités. Ce changement s'accompagne de nouveaux régimes alimentaires où la viande remplace les céréales, ce qui simultanément augmente la demande en produits céréaliers. Selon cette prémisse, la demande alimentaire accrue est largement causée par la consommation croissante des pays asiatiques et leur nouvelle classe moyenne, surtout l'Inde, la Chine et le Bangladesh. Les bouleversements des régimes alimentaires, alors qu'un plus grand nombre de ménages adopte une diète riche en protéines animales, requièrent une production accrue de céréales destinées exclusivement pour l'élevage animal (Hoyl-Dickson et Reenberg, 2009). Alors que trois milliards de personnes tentent de monter dans la chaîne alimentaire (Brown, 2011 : 60), la demande en protéines, notamment des ménages sortant de la pauvreté dans les pays émergents, ne va cesser de croître (Galloway et al., 2007). Alors que l'on assiste à l'émergence de nouvelles classes moyennes, particulièrement dans les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), la transition alimentaire est précipitée par une offre importante du crédit à la consommation, ce qui pourrait également stimuler la demande alimentaire mondiale. *A priori*, ces arguments, souvent rapportés dans les médias, semblent plausibles. Cependant, des recherches plus approfondies remettent en question le rôle de la demande alimentaire provenant de la classe moyenne asiatique sur la crise alimentaire mondiale. À l'heure actuelle, ces pays importent peu de céréales, même en calculant les importations indirectes à travers les importations de viande.

D'autre part, la dévaluation du dollar américain a quant à elle gonflé les prix des commodités, particulièrement notable pour les céréales et le pétrole, haussant la facture des pays importateurs, qui s'est répercutée sur les prix pour le consommateur. Or, Heady (2010) nous invite à être prudents dans nos analyses, car si la hausse globale des prix des commodités de base est effectivement liée, parmi d'autres facteurs, à la dépréciation de cette devise, cela n'explique pas l'ampleur des changements de prix des denrées alimentaires. Dans la même veine, Timmer (2011) soutient que la synchronisation de la perte de valeur du dollar et des variations des prix alimentaires n'est pas encore bien comprise puisque des épisodes similaires dans le passé n'ont pas nécessairement entraîné

une telle flambée des prix.

L'offre alimentaire mondiale

Quelques études (Panitchpakdi, 2008 :1; Institut Économique de Montréal, 2008) suggèrent à tort que la diminution de la production alimentaire globale est à l'origine de la crise alimentaire. Or, cette analyse réductrice omet plusieurs facteurs structurels qui justifient les impacts et les variations de l'offre alimentaire, non sa diminution. Nous notons trois facteurs principaux.

Premièrement, alors que les prix alimentaires enregistrent des records, Heady (2010 : 24) souligne que des effets de panique se sont fait sentir. Certains pays comme l'Ukraine et l'Argentine, ont mis en vigueur des restrictions à l'exportation de céréales, par exemple le blé, perturbant ainsi l'approvisionnement mondial. D'autres exportateurs ont imité ces politiques en imposant des restrictions sur l'exportation du riz. C'est notamment le cas du Vietnam et de l'Inde, ce qui a mené quelques pays importateurs de riz, dont les Philippines, l'Union européenne et l'Arabie saoudite, à s'approvisionner davantage en cas de futures ruptures de stock. Pour Brown (2011 : 63), les tendances à restreindre l'offre, alors que la demande alimentaire est à son plus haut, convergent rapidement pour créer la « tempête parfaite » dans la nouvelle économie agroalimentaire qui se mondialise de plus en plus; une tempête générant de nouvelles politiques de rareté alimentaire. Essentiellement, la quantité produite lors de la crise alimentaire se situait à des niveaux comparables aux autres années. C'est plutôt la disponibilité de stocks en circulation sur les marchés internationaux, et son accès, qui ont varié.

Deuxièmement, les récentes conditions climatiques ont été fréquemment soulevées pour expliquer la crise alimentaire, notamment les mauvaises récoltes en Ukraine et l'Union européenne dont les exportations ont chuté drastiquement en 2009 d'environ 10 millions de tonnes chaque, alors que les récoltes d'Australie ont souffert de la sécheresse. Ces pertes pour la consommation globale ont été balancées par les récoltes en Argentine, en Russie et aux États-Unis, lesquels ont accru leurs exportations de plus de 20 millions. Pour Mitchell (2008 : 14), les facteurs climatiques ont joué un rôle direct modeste dans

l'augmentation des prix et la crise alimentaire de 2008, mais y ont contribué en combinaison avec d'autres éléments. Cela dit, les changements climatiques entraînent indubitablement des impacts négatifs sur l'offre alimentaire en raison des pertes de productivité des sols et les diminutions de rendements selon les années. Si l'on accepte l'hypothèse des changements climatiques et l'élévation de la température moyenne, plusieurs régions du monde connaîtront des problèmes en lien à l'agriculture dans les prochaines années (Mitchell, 2008). Les catastrophes naturelles, par exemple les inondations ou les sécheresses, et les mauvaises récoltes d'une année à l'autre, ont le potentiel d'accroître une pression déjà importante sur la productivité agricole et entraîner un déclin marqué de l'offre alimentaire mondiale. Certaines régions seraient plus affectées que d'autres. Ce scénario alarmiste, et aussi hypothétique qu'il puisse être, est néanmoins soutenu par de nombreux analystes (Brown, 2012). Si les changements climatiques semblent indirectement et timidement liés à la hausse des prix alimentaires en 2008, ils contribueront sans doute, à plus long terme, à la hausse moyenne des prix des commodités alimentaires.

Troisièmement, l'offre alimentaire mondiale a été frappée négativement par la flambée du prix du pétrole depuis le début des années 2000. L'agriculture industrielle moderne et le système alimentaire mondial dépendent du pétrole pour assurer la production agricole (par exemple le carburant pour la machinerie agricole). Similairement, les transports domestiques et internationaux furent fortement touchés par cette hausse, rendant les importations et exportations alimentaires plus dispendieuses. Or, la montée des prix du pétrole n'a pas seulement eu pour conséquence de rendre la production agricole plus coûteuse; elle a également légitimé la production accrue d'agrocarburant.

Enfin, comme nous pouvons le constater, la crise alimentaire relève d'une multitude de facteurs qui s'influencent mutuellement ou encore produisent plusieurs effets en chaîne, comme c'est le cas pour l'augmentation rapide du prix du pétrole qui a favorisé la production et la commercialisation d'agrocarburant, réduisant du coup l'offre de maïs pour la consommation humaine. Ceci s'est traduit par une hausse du prix de cette denrée de base et des autres céréales en raison de la réallocation de la production et des cultures.

D'autres facteurs ont des effets plus modestes, mais ne peuvent être ignorés. La hausse de la consommation des pays émergents (affectant la demande), tandis que les facteurs climatiques (affectant davantage l'offre) apparaissent comme des facteurs ayant joué un rôle indirect sur la hausse des prix alimentaires en 2008, mais occuperont un rôle beaucoup plus central à long terme. Somme toute, tous ces facteurs structurels interagissent en toile de fond au phénomène d'accaparement des terres.

La crise financière et les effets de la spéculation

La flambée des prix des denrées alimentaires que nous avons détaillée antérieurement a certes contribué à la spéculation sur les produits alimentaires de base. Néanmoins, la crise alimentaire ne saurait seule justifier l'intérêt soudain pour les terres agricoles. La chute du marché de l'immobilier en 2007-2008, l'éclatement de la bulle spéculative de la dette des ménages et des « subprimes », le tout amplifié par la dépréciation du dollar, ont largement stimulé cette quête vers de nouveaux secteurs d'investissement, plus stables et donc moins risqués.

L'hypertrophie du marché a produit, au cours des dernières années, des effets déterminants sur les denrées alimentaires (Kugelman et Levenstein, 2009). La financiarisation de l'économie agraire suivant les vagues de dérèglementation et de libéralisation financière au début des années 1980 a favorisé l'émergence d'un cadre économique dominé par de nouvelles pratiques. Les marchés financiers ont établi leurs propres principes spéculatifs (Morin, 2006), et cela dans toutes les sphères de l'économie. Le secteur agricole n'est pas épargné et les prix des denrées et actifs agricoles sont rapidement devenus dépendants des aléas du marché et de ses spéculations (Baffis et Haniotis, 2010). C'est exactement ce qui s'est produit lors de la crise, alors qu'une bulle spéculative s'est développée autour des denrées et actifs agricoles, tirant rapidement vers le haut le prix de nombreuses commodités alimentaires de base. Les spéculations du secteur financier ont influencé le foncier agricole, notamment en transformant le mode d'évaluation de terres agricoles, précipitant sa conversion comme actif dans le portefeuille des actionnaires. Le secteur agricole est rapidement devenu très attrayant pour les fonds de capital privé, les banques d'investissement, les fonds de couverture

(« hedge fund »), les fonds souverains et les fonds de pension qui ont misé sur les terres pour diversifier leurs portfolios d'investissements. C'est la financiarisation de la terre et la marchandisation de l'agriculture (Daniel, 2011).

La crise énergétique

L'épuisement progressif des énergies fossiles, particulièrement le pétrole, ainsi que des ressources premières constitue également l'un des moteurs de l'accaparement des terres. Or, si la diminution de stocks mondiaux de pétrole est un facteur clé de la crise énergétique, elle ne saurait justifier totalement l'acquisition de terres. Nous soulignons deux éléments soutenant l'achat ou la location de terres pour la production d'agrocarburant, soit la mise en œuvre de politiques publiques favorables aux énergies « vertes » et l'absence de cadres législatifs dans les pays hôtes.

La demande pour les agrocarburants (incluant la production à partir d'éthanol, de canne à sucre, le soja et le maïs) et les matières premières essentielles pour les biens manufacturés stimule un engouement mondial pour l'achat ou la location de terres. La demande d'agrocarburant est particulièrement forte depuis quelques années alors que les pays dépendants des importations de pétrole pour subvenir à leurs besoins domestiques ont établi des cibles de production d'agrocarburant, de biodiésel et de bioéthanol (Alekkett et al., 2010). Ainsi, la production d'agrocarburant, soit sur le territoire domestique ou étranger, est l'une des pistes les plus empruntées pour remplacer la production ou l'importation de carburants dérivés du pétrole. Présenté comme une « alternative verte » supportée par des politiques publiques favorables, l'agrocarburant est rapidement devenu attrayant aux yeux d'investisseurs. En effet, les États-Unis, sous leur *Energy Policy Act* de 2005 (Harvey et Pilgrim, 2011 : 47), et l'Union européenne, avec sa Directive 2009/28/EC pour les biocarburants et les bioliquides (Union européenne, 2009) ont contribué à l'émergence de la filière des agrocarburants. D'autres politiques publiques comme le *US Renewable Fuel Standards* visaient à augmenter l'usage mondial d'éthanol de 3,5 milliards de gallons entre 2005 et 2012. Similairement, l'Union européenne a pour objectif de hausser la proportion de biocarburant utilisé dans les transports terrestres par 10 % d'ici 2020 (Oxfam, 2008 : 3). L'usage et la production de

biocarburant ont atteint des sommets au cours des dernières années. La quantité de maïs aux États-Unis utilisée pour la production d'éthanol a augmenté de 53 millions de tonnes entre 2002 et 2007, représentant 30 % de la croissance globale totale de l'usage de blé et autres céréales pour cette période (Mitchell, 2008 : 5). Bref, ces politiques publiques, sous forme de subventions, ont également soutenu la réallocation de la production agricole et la transformation de l'usage de la terre, notamment en cultivant plus de maïs au détriment d'autres grains (Berthelot, 2008; Wiggins et al., 2009). Dans le domaine énergétique, l'accapement des terres supporté par les politiques d'approvisionnement demeure stratégique et politique dans la mesure où la production d'agrocaburant est subventionnée par les États.

Si les politiques publiques favorables à la production d'agrocaburant ont stimulé ce secteur, et conséquemment son développement et son expansion, l'absence ou la faiblesse des politiques publiques dans les pays hôtes a également favorisé l'accueil d'investissement direct étranger dans le secteur agricole. En effet, l'un des éléments décisifs quant à la sélection des investisseurs sur les territoires ciblés pour l'achat ou la location de vastes superficies de terres est l'ouverture des gouvernements « hôtes » vis-à-vis les investissements fonciers étrangers. Ainsi, la faiblesse, voire l'absence, de politiques, de normes et d'encadrement législatif des transactions foncières qui prévaut dans la majorité des pays en développement, notamment en Afrique, facilite l'accapement des terres pour les investisseurs étrangers (ILC, 2011).

La crise environnementale

Enfin, certains vont ajouter aux crises alimentaire, financière et énergétique une quatrième dimension, soit la crise environnementale. Pour Smaller et Mann (2009 : 5), l'érosion du sol, la perte de fertilité et de la biodiversité – notamment en raison des cultures industrielles mécanisées et intensives en engrais et pesticides – contribuent à la dégradation des terres agricoles, la diminution de la production, la pollution de l'air et, dans certains cas, d'approvisionnement en eau. Il suffit de citer comme exemple les larges plantations de palmier à huile qui sont à l'origine de déforestation massive, notamment en Indonésie. Conjointement, ces impacts environnementaux représentent un

enjeu majeur motivant les investisseurs à acquérir les terres « encore fertiles et productives » et cela, peu importe la région du monde. Zoomers (2010 : 435) ajoute que la crise environnementale est aussi invoquée pour justifier l'achat de vastes superficies de terres dans le cadre d'initiatives visant la reforestation et la protection de la biodiversité.

En résumé, la quadruple crise alimentaire, financière, énergétique et environnementale a alimenté, certes à des divers degrés, les conditions et les motivations justifiant l'accaparement des terres (Harvey et Pilgrim, 2011). Alors que chaque crise articule de nombreuses causes structurelles qui s'influencent et se renforcent mutuellement, il serait réducteur de se limiter à ces éléments pour illustrer la complexité du phénomène. Sans pouvoir entrer dans les détails dans le cadre de ce travail, on ne saurait passer sous silence les zones d'influence géopolitiques, les investissements stratégiques des groupes financiers, la proximité géographique des marchés, l'existence (ou non) et la qualité des infrastructures (par exemple les ports ou les infrastructures ferroviaires), le niveau d'intégration des économies ciblées à l'économie globale et les spécificités climatiques des terres ciblées qui représentent autant d'éléments intervenant, parmi d'autres, dans la répartition mondiale des terres accaparées.

2.3.3. Les stratégies d'accaparement

Stratégie d'accaparement axée sur la sécurité alimentaire

Des situations d'urgence alimentaire persistent encore dans 31 pays (FAO, 2009b) et un nombre de facteurs menace toujours la sécurité alimentaire mondiale : la hausse des taux d'inflation, les conditions climatiques, la désertification, la rareté de l'eau et de la terre, combinées à la croissance économique et démographique, ont mené plusieurs nations, notamment au Moyen-Orient et en Asie, à réexaminer leur politique de sécurité alimentaire. La crainte d'une pénurie alimentaire ou une nouvelle flambée des prix a poussé plusieurs gouvernements à mettre en œuvre des stratégies pour stabiliser leurs sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de leur population. En quête de sécurité alimentaire, l'acquisition de terres à l'étranger est devenue, au cours des dernières années, une politique d'investissement clé, notamment pour les pays émergents, les pays importateurs et ceux dont la pression démographique est forte.

Au cours des dernières années, plusieurs pays, particulièrement ceux dont la production alimentaire domestique a atteint ses limites, se tournent vers d'autres pays afin d'y relocaliser leur production agricole. D'après les estimations de Montenegro (2009), au moins 12 pays investissent massivement dans l'acquisition de terres dans plus de 30 pays pour des fins de stratégie alimentaire. C'est notamment le cas de l'Union Européenne (dont la Suède, le Danemark, les Pays Bas, la France, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni), la Chine, le Japon, l'Inde, la Corée du Sud, l'Égypte, Bahreïn, la Jordanie, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis (GRAIN, 2010) qui se sont lancés dans cette course à la terre, poursuivant des stratégies à long terme de sécurité alimentaire. D'ordre général, ces États ne disposent de pas (ou peu) de terres fertiles pour produire en quantité suffisante afin d'assurer la provision de nourriture pour leur population. Conséquemment, ils se tournent vers les marchés extérieurs pour trouver des sources d'approvisionnement, le plus possible à bon marché. Merlet et Jamart (2009 : 8) expliquent que plusieurs gouvernements ont, dans les dernières années, conclu des accords de coopérations bilatérales ou des plans d'aide au développement afin de sécuriser les marchés convoités et accéder aux terres et ressources des pays « hôtes ».

De plus, plusieurs de ces pays hôtes et investisseurs accordent leur support à des entreprises (souvent domestiques) souhaitant « accaparer » des terres étrangères, notamment par le soutien de fonds d'investissement ou encore la mise en œuvre de politiques favorables aux corporations, par exemple des exemptions de taxes ou des subventions (Cotula et al., 2008). Cela dit, la situation n'est pas homogène pour autant et chacun dispose d'un environnement géographique et socio-économique distinct. L'accaparement des terres prend diverses formes. Il suffit de citer les cas symboliques de la Chine et des États du Golfe pour illustrer et comprendre la diversité de leurs motifs.

Contrairement aux croyances populaires, la Chine, en dépit d'un poids démographique majeur, est (encore aujourd'hui) largement autosuffisante pour nourrir sa population (GRAIN, 2008). Ce qui pose le plus grand défi est, selon Daniel et Mittal (2009 : 3), le développement industriel qui s'opère au détriment des terres agricoles, de

l'environnement et de l'approvisionnement de plus en plus limité en eau potable. Selon cette prémisse, la crise environnementale qui guette le géant asiatique l'amène à s'approvisionner ailleurs pour limiter ses propres impacts domestiques. D'autres facteurs expliquent également cet engouement chinois pour les terres étrangères, notamment en Afrique. Par exemple, la Chine détient beaucoup de réserves de devises étrangères ce qui lui permet de financer ses achats de vastes superficies de terres. Ces investissements semblent, sous cet angle, s'inscrire dans le cadre d'une stratégie de développement économique et de diversification de ses réserves monétaires, ce qui contribue à créer une balance commerciale positive. Si la quête de terres agricoles hors de ses frontières domestiques s'inscrit dans une stratégie de sécurité alimentaire, tout porte à croire que ces acquisitions agricoles satisferont davantage des objectifs à long terme. À l'heure actuelle les entreprises chinoises s'intéressent plus que jamais à cette course à la terre, acquérant de vastes superficies de terres tant en Afrique, en Asie du Sud Est et en Amérique latine (Smith, 2009). En effet, le développement industriel chinois requière une quantité exorbitante de ressources premières pour assurer la production des biens de consommation distribués sur le marché international. Ce besoin de matières premières apparaît comme un raisonnement logique et factuel justifiant cette course à la terre. Cotula et al. (2009 : 54-55) abondent dans le même sens que plusieurs analystes qui voient dans cette stratégie une voie pour s'assurer l'accès à des ressources agroalimentaires stratégiques pour lesquelles l'offre chinoise est aujourd'hui insuffisante pour répondre à la demande mondiale.

Les riches États du Golfe, incluant l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, les Émirats, le Qatar et le Sultanat d'Oman, ne détiennent que peu de terres propices à l'agriculture et font face à de graves problèmes d'eau, ce qui a fortement contribué à leur dépendance vis-à-vis l'étranger pour l'importation de denrées alimentaires. La région, où le développement économique attire de nombreux immigrants, a vu sa population passer de 30 millions de personnes en 2000 à 35 millions en 2006. Depuis, les besoins alimentaires n'ont cessé de croître dans l'ensemble de la région, mais la production domestique demeure insuffisante. Les importations alimentaires des pays du Golfe ont passé de 8 milliards de dollars en 2002 à 20 milliards de dollars en 2007 (GRAIN, 2008). Avec

une croissance démographique importante et la hausse des prix alimentaires à l'importation, plusieurs États du Golf se sont tournés vers l'achat de terres étrangères en Afrique pour produire des denrées alimentaires à bas prix. L'investissement « nécessaire » dans les terres agricoles permet de garantir une certaine stabilité sociopolitique et économique, en plus de soutenir le développement de ces pays axés sur l'investissement de pétrodollars dans le secteur de la construction, rendu possible grâce aux travailleurs migrants (GRAIN, 2008). L'accaparement de terres financé par les États du Golfe répond non seulement à une logique alimentaire, mais également de développement économique. Enfin, d'après les analyses de Cuffaro et Hallam (2011), les États du Golfe illustrent en plusieurs points le symbole de pays riches financièrement, mais pauvres en ressources (à part le pétrole) orientant leur capital en quête de ressources vers des régions caractérisées par l'opposé, soit pauvres en capitaux financiers, mais riches en ressources naturelles.

Bref, l'achat ou la location de terres constitue un pilier majeur, et dans certains cas de plus en plus prépondérant, d'une stratégie d'approvisionnement qui bouleverse le marché traditionnel des denrées alimentaires au nom de la « sécurité alimentaire ». Cette nouvelle avenue, pour garantir une disponibilité et une accessibilité alimentaire stables dans le temps, refonde notre conception moderne quant aux « moyens » empruntés pour atteindre une sécurité alimentaire.

Stratégie d'accaparement axée sur la sécurité énergétique

Parallèlement à cette croissance de la demande des produits alimentaires se trouve une demande élevée pour les biocarburants. Tel qu'élaboré antérieurement, cet intérêt des États pour la sécurité énergétique est le résultat combiné d'une montée des prix des carburants fossiles, ainsi que des normes environnementales adoptées par les pays industrialisés pour atténuer leur dépendance envers le pétrole. Ce changement de culture vers des « productions vertes » a mené récemment les pays industrialisés à trouver des solutions alternatives afin de sortir d'une dépendance aux énergies fossiles. La voie du biocarburant se présente comme une nouvelle source d'approvisionnement (Bringezo, O'Brien et Schutz, 2012). Par exemple, de nombreuses compagnies actives dans les

secteurs énergétiques tels que Shell et Chevron, et agricole tel que Monsanto et Dreyfus, sont en voie d'établir une filière entière intégrant l'éventail complet de production de commodités agricoles essentielles à la production de biocarburant (ETC Group, 2011). Enfin, cet engouement pour les biocarburants n'est pas sans conséquence. Il exerce une pression à la hausse sur la demande des terres et sur la valeur du foncier agricole, la demande en maïs ayant augmenté de 70 %, le blé de 13 %, l'huile de soja de près de 50 % et l'huile de palme de 20 % (FAO et OECD, 2011 : 10).

Stratégie d'accaparement axée sur la sécurité financière

L'attrait et la spéculation des fonds d'investissement, notamment les *hedge funds*, les fonds indexés et les fonds souverains, dans le secteur agricole stimulé par les perspectives de profits ne peuvent être passés sous silence. Alors que les besoins alimentaires à l'échelle globale ne cesseront de croître, tout porte à croire que le secteur financier aura des intérêts encore plus grands à capitaliser sur l'acquisition unilatérale de terres (GRAIN, 2010 : 2). Perçue lors de la crise financière de 2008 comme un placement alternatif « sûr » et « rentable », la terre s'est rapidement taillée une réputation d'investissement offrant un antidote aux effets non désirables de l'inflation et la volatilité du marché (GRAIN, 2010 : 4; Brown, 2011 : 64). Selon certains (Wiggins et al., 2009), le foncier agricole et ses commodités sont devenus le nouvel *eldorado* du secteur boursier et financier.

Depuis 2008, de nombreux investisseurs occidentaux, incluant des banques de Wall Street, des corporations et des individus, ont acquis des terres étrangères, pour la plupart dans les pays en développement et qui détiennent un avantage comparatif de production, par exemple une main-d'œuvre bon marché (Haralambous et al., 2009 : 5). Il suffit de citer Morgan Stanley, qui a acheté 40 000 hectares de terres en Ukraine, Goldman Sachs qui a acheté les droits de production dans de nombreux poulaillers et des fermes en Chine en septembre 2008, ou encore BackRock, une compagnie d'investissement new-yorkais, qui a établi un fonds d'investissement de 200 millions de dollars pour acheter des terres, afin d'illustrer l'ampleur de la « financiarisation » des terres (Daniel et Mittal 2009; Smaller et Mann 2009). Similairement, les groupes d'investissement suédois Black Earth

Farming et Alpcot-Agro, ainsi que le groupe d'investissement britannique Landkom ont acquis près de 600 000 hectares en Russie et en Ukraine. La compagnie d'investissement Al Qudra basé à Abu Dhabi a également acheté de vastes superficies de terres au Maroc et en Algérie et a démontré de l'intérêt pour des investissements au Pakistan, en Syrie, au Vietnam, en Thaïlande, au Soudan et en Inde (Montenegro, 2009).

Cet attrait récent du secteur financier pour le domaine agraire s'explique, entre autre, par un changement récent des priorités du marché mondial. Traditionnellement, le marché foncier agricole a rarement rapporté des ristournes significatives sur les investissements puisque la terre présentait, jusqu'à tout récemment, beaucoup de problèmes aux investisseurs, notamment concernant l'accès, la sécurité et l'usage. Si ces difficultés existent toujours, elles sont néanmoins beaucoup moins importantes pour les investisseurs. La terre est aujourd'hui une « valeur refuge », comme l'est l'or depuis des décennies, en raison de sa rareté et de son potentiel de développement alimentaire. Certains investisseurs, particulièrement les corporations actives dans l'agroalimentaire, acquièrent des terres dans une logique d'intégration verticale (Cotula et al., 2009 : 5), alors que d'autres, notamment les banques ou les *hedges funds*, sont en quête de profits ou inspirés d'une logique spéculative (Daniel et Mittal, 2009 : 4). Dans tous les cas, il s'agit généralement de motifs conduisant les acteurs à investir dans le foncier agricole en vue d'un rendement présent ou ultérieur favorable. Ainsi, les impacts sur les prix des denrées alimentaires et de la valeur marchande de la terre sont sans lien direct avec l'offre et la demande.

Le foncier agricole est devenu, en l'espace de quelques années, un pilier important des stratégies de gestion financière et des fonds de pension. Non seulement l'achat de terres agricoles assure une rentabilité à long terme en raison de la mise en valeur continue des terres, mais peut également procurer un revenu immédiat issu de la vente de produits maraîchers, céréaliers ou autres cultivés sur ces terres. En 2008, les fonds de pension ont investi dans le foncier agricole 260 milliards de dollars, contre seulement 10 milliards de dollars en 2003. Ces résultats permettent d'expliquer pourquoi, entre autre, les fonds de pension figurent aujourd'hui parmi les investisseurs les plus importants dans les marchés

de commodités de base et les terres agricoles. Dans les dernières années, les fonds d'acquisition de foncier agricole furent particulièrement rentables, rapportant entre 10 % et 20 % par année (GRAIN, 2011), ce qui représente un profit exceptionnel pour les fonds de pension. Ainsi, l'investissement des fonds de pension dans le foncier agricole assure un taux de liquidités et garanti la rétribution de rentes aux retraités (GRAIN, 2011). Cet aspect est vital pour les fonds de pension, particulièrement ceux dans les pays occidentaux où le vieillissement de la population exerce une pression sur les régimes de retraite, en proie à des déficits actuariels majeurs. Ainsi, suivant la crise financière, l'acquisition de terres s'est érigée comme une stratégie financière.

Stratégie d'accaparement axée sur la sécurité environnementale

Les changements climatiques sont également instrumentalisés dans l'accaparement des terres à des fins de production d'agrocarburant. En effet, l'argument environnementaliste est aussi invoqué pour justifier l'achat massif de terres destinées à la production d'agrocarburant sous prétexte de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Or, cet argument n'est pas forcément valable. En fait, la production d'agrocarburant induit généralement une déforestation des terres « accaparées », ce qui à son tour contribue à la dégradation de l'environnement. Le virage vert des sources énergétiques des pays développés constitue un vecteur majeur appuyé par des politiques publiques, des accords internationaux, des traités bilatéraux d'investissement et des conditionnalités (GRAIN, 2010 : 5). L'accaparement des terres s'inscrit donc comme une stratégie dominante pour certains acteurs, dont les corporations privés, le secteur financier et bancaire et certains pays comme les États-Unis, l'Union Européenne, et les pays du Golf, se positionnant au sein du secteur agricole afin d'influencer le cours des tendances actuelles et futures qui, progressivement, reconfigurent l'économie politique agraire internationale.

Conclusion partielle

Finalement, nous avons démontré comment et pourquoi les principaux vecteurs économiques (hausse des prix alimentaires et du pétrole, la dévaluation du dollar, la spéculation financière/valeur refuge et la quête de ressources), technologiques (l'interconnectivité globale et la mondialisation de l'agriculture supportée par le

développement des réseaux de transports et des communications), institutionnels (par l'entremise des organisations internationales, des politiques publiques de certains États et l'absence de réglementations) et les conditions climatiques (stimulant des cultures « alternatives et vertes » dont l'agrocarburant) ont tous stimulé, influencé et consolidé la tendance à l'accélération de l'accaparement des terres.

Enfin, on ne saurait passer sous silence le rôle clé occupé par les organisations internationales de développement dans la promotion et l'appui de ces investissements. À cet égard, le discours tenu par la Banque mondiale est éloquent; selon l'organisation internationale, l'achat de terres à l'étranger présente des opportunités uniques pour moderniser l'agriculture et les pratiques rurales des pays en développement (Daniel et Mittal, 2010 : 6). Pour faciliter l'investissement étranger et le développement agricole, la Banque mondiale a mis en œuvre diverses instances, dont le « Multilateral Investment Guarantee Agency », et le « Political Risk Insurance Center » (GRAIN, 2012a) pour promouvoir des bonnes pratiques et des investissements responsables. Similairement, Daniel (2011 : 36) explique que la « Foreign Investment Advisory Service » financée par la Banque Mondiale offre de l'assistance technique aux acheteurs pour accéder aux terres agricoles étrangères, par exemple en soutenant des réformes administratives dans les pays hôtes, dont la plupart ont entraîné une diminution des coûts de transaction et des droits d'accès à la terre.

Situer la question foncière agricole au sein d'un contexte global nous permet ainsi d'offrir une analyse appliquée aux questions d'économie politique agraire. L'une de nos prémisses initiales est de reconnaître que les crises alimentaire, énergétique, financière et écologique de 2008 ont clairement illustré les limites de l'accumulation du capital promu par la mondialisation néolibérale. Le capitalisme est entré dans une période de crise, marquant l'incapacité des institutions capitalistes à promouvoir la stabilité nécessaire et une redistribution juste et équitable, autant à l'intérieur des États qu'à l'échelle mondiale, entre autres entre les sociétés du Nord et du Sud. Les crises de 2008 étaient multidimensionnelles.

La conjonction de multiples crises a créé le besoin pour le capitalisme de « relocaliser » ses activités à l'échelle globale et de trouver de nouvelles façons de générer du profit. Alors que la production et l'exploitation agro-industrielle a atteint son plein potentiel au nord, l'un des canaux optimaux pour accroître les investissements en agriculture à l'échelle mondiale est d'étendre l'agriculture industrielle dans des régions qui ont la capacité d'absorber ce type de développement. Autrement dit, il est possible « d'intensifier l'extensification » là où l'agriculture industrielle est moins dominante (Borras et al., 2012). Suivant cette logique, l'objectif est alors de créer un changement de caractère de l'accumulation et transcender les limites de l'accumulation par dépossession.

CHAPITRE 3. ÉTUDE DE CAS : L'ACCAPAREMENT DES TERRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

3.1. L'état des lieux

3.1.1. Agriculture et sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne est le seul sous-continent où la population doublera d'ici 2050, où la majorité de la population vit dans les régions rurales (63 %), et où, malgré une urbanisation croissante, les zones rurales demeureront peuplées en raison de la fertilité des sols et le potentiel agricole pour assurer leur autosubsistance (UNDP, 2012b : 32). Dans cette région du globe, la terre constitue la principale source de nourriture et d'emploi des populations locales. L'agriculture est au cœur des stratégies d'autosubsistance et de développement. Plus de 70 % de la main-d'œuvre africaine est impliquée, directement ou indirectement, dans l'agriculture et dépend largement de l'accès à la terre et aux ressources naturelles pour leur survie et le bien-être (Ashley et Maxwell, 2001 : 397). La majorité des Africains ruraux sont des petits fermiers et vivent de leur production. Deux fermes sur trois sont plus petites que deux hectares (Eastwood et al., 2010 : 3329). La sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits fermiers est conséquemment intimement liée à leur production agricole et l'accès à la terre. Non seulement la production agricole est une source cruciale pour assurer l'approvisionnement alimentaire, mais aussi les récoltes agricoles demeurent la principale source de revenus et de *livelihood* pour la majorité des ménages, tant dans les zones urbaines que rurales (FAO, 2003).

En dépit du potentiel agricole, l'Afrique subsaharienne est la seule région du monde en proie à l'insécurité alimentaire chronique (Devereux et Maxwell, 2001 : 1). Les chiffres parlent d'eux même. À l'heure actuelle, 214 millions de personnes souffrent de la faim en Afrique subsaharienne, soit le tiers de la population (UNDP, 2012c). Le Programme alimentaire mondial estime que 18 millions de personnes sont directement menacées de famines dans cette région. De surcroît, la hausse mondiale des prix alimentaires en 2008 a particulièrement affecté les populations d'Afrique subsaharienne, plongeant 24 millions de personnes additionnelles dans une situation d'insécurité alimentaire sévère (FAO,

2008 : 1). Les larges déficits alimentaires qu'a connus l'Afrique subsaharienne durant le 20^e siècle ont généré, avec les années, une dépendance croissante à l'importation alimentaire et l'aide alimentaire internationale (Maxwell, 2001 : 3), alors que la production domestique ne permet pas de satisfaire les besoins d'une population croissante (De Graff et al., 2011 : 204). Par exemple, l'importation de céréales a augmenté de 5 à 25 % entre 1960 et 2000 et l'aide alimentaire internationale représente plus de 5 % de la consommation de céréales de la région (De Graff et al., 2011 : 195).

En plus d'être vulnérables face à l'insécurité alimentaire saisonnière, notamment durant la saison sèche et entre les récoltes, les communautés rurales en Afrique subsaharienne sont parmi les populations les plus vulnérables du monde face aux impacts projetés des changements climatiques et des désastres naturels (Banque Mondiale, 2007). La désertification, l'érosion des sols, les sécheresses et les inondations influenceront non seulement les modes de vie, mais aussi « de survie » de ces communautés (FIDA, 2001 : 2).

Alors que le revenu moyen mondial augmente, Brown (2011 :56) prévoit que la consommation alimentaire de protéines alimentaires augmentera considérablement. La demande alimentaire croît également alors que la moyenne globale de calories consommées est susceptible d'augmenter de 12 % d'ici 2050 (FAO, 2006). On estime que la production agricole devra augmenter de 70 % d'ici 2050 afin de fournir suffisamment de nourriture à la population d'Afrique subsaharienne (Bruisma, 2009 : 26). Cela signifie que d'ici 35 ans, il sera nécessaire de produire annuellement plus d'un milliard de tonnes de céréales et 200 millions de tonnes de viandes additionnelles (Bruisma, 2009). Bruisma estime que la production agricole dans les pays en développement devra doubler pour satisfaire la demande calorique par habitant. L'Afrique subsaharienne sera, à cet effet, l'une des principales cibles pour répondre à la demande.

3.1.2. Illustrations de l'accaparement des terres africaines

Les terres en Afrique subsaharienne sont l'objet d'une convoitise inégalée. Selon la Banque mondiale (2010 : 36), plus de la moitié du nombre total d'acquisitions des terres est concentrée dans cette région. À l'heure actuelle, il est difficile de dresser un portrait complet de la situation notamment en raison du manque de transparence dans les transactions foncières agricoles, les capacités institutionnelles souvent limitées des pays africains à enregistrer et rendre compte publiquement des investissements de terres agricoles, et la vitesse et l'échelle d'expansion observées dans les dernières années.

Par ailleurs, plusieurs cas emblématiques largement médiatisés et étudiés mettent en évidence les tendances actuelles des investissements fonciers en Afrique subsaharienne (Le Monde, 2009; Business Week, 2009; The Financial Times, 2009). En effet, plusieurs pays de cette région, notamment la Tanzanie, le Ghana, le Soudan du Sud, le Mozambique, le Mali et le Kenya, ont attiré l'attention des analystes en raison des vastes superficies de terres acquises par des investisseurs étrangers (Cotula et al., 2009; Spieldoch et Murphy, 2009, IFPRI, 2009).

Par exemple, en Tanzanie, l'entreprise britannique Sunbiofuels a obtenu les droits d'exploitation pour 8 000 hectares de terres afin d'y produire des agrocarburants. Le bail d'une durée de 99 ans alloue, à long terme, jusqu'à 40 000 hectares à la compagnie. La course aux terres pour la production d'agrocarburant en Tanzanie connaît une croissance rapide. À l'heure actuelle, près de 13 % du pays, soit 11 millions d'hectares, sont déjà alloués à des entreprises étrangères (Debailleul, 2009 : 1).

De façon similaire, le Ghana, par l'entremise de l'agence gouvernementale *Ghana Investment Promotion Council*, a misé sur les agrocarburants pour attirer les investisseurs étrangers. Au cours des dernières années, la compagnie israélienne Galten y a acquis 100 000 hectares de terres, alors que l'entreprise norvégienne ScanFuel Ltd, par l'entremise de sa filiale locale ScanFuel Ghana Ltd, a conclu une entente pour 400 000 hectares. Près de 60 % de cette superficie est actuellement utilisée pour la production d'agrocarburant et 30 % pour la production alimentaire, dont une large proportion est

exportée. À plus petite échelle, la compagnie italienne Agroils cultive du jatropha sur 10 000 hectares de terres dans la région de Brong Ahafo pour la production d'agrocarburant (GBN, 2010).

En 2009, la compagnie d'investissement new-yorkaise Jarch Capital a acheté plus de 400 000 hectares de terres au Soudan du Sud. Cette transaction fut négociée avec la compagnie sud-soudanaise *LEAC for Africulture and Investment Ltd* dirigée par Gabriel Matip, le fils du commandant en chef de l'armée populaire de libération du Soudan. Dans le cadre de cet accord, Jarch Capital a également acquis 70 % des parts de LEAC (Blas et Wallis, 2009; Silver-Greenberg, 2009). En 2012, seulement un an après l'indépendance du Soudan du Sud, près de 10 % du territoire du nouveau pays avait déjà été acquis par des investisseurs étrangers, dont le quart de ces terres ont été achetées ou louées dans la ceinture verte près de la capitale Juba, la zone la plus fertile du pays (Rights and Resources Initiative, 2012 :16-17).

En août 2009, le gouvernement de l'île Maurice a conclu une entente avec le Mozambique, lui donnant accès et les droits d'utilisation pour 20 000 hectares de terres agricoles afin d'y cultiver du riz pour le marché mauricien. Or, dès la conclusion de la transaction, le ministère mauricien de l'agro-industrie a sous-loué le territoire à deux entreprises étrangères. *Vitagrain* de Singapour a obtenu une partie des terres afin d'y produire du riz hybride destiné au marché africain, alors que *Nin Group* du Swaziland utilise ces terres pour y faire l'élevage de bétails et la culture d'agrocarburants pour l'Afrique du Sud (GRAIN, 2009b; GRAIN, 2009c).

Le *Lybian African Investment Portfolio*, un fonds souverain du gouvernement libyen de Kadhafi, a signé un bail de 50 ans renouvelable sur 100 000 hectares de terres au Mali par l'intermédiaire de sa filiale locale Malibya. Ce territoire, donné gratuitement en mai 2008, est voué à la production mécanisée de riz hybride destiné à l'exportation (Clavreul, 2009). En contrepartie, Malibya s'est engagé à développer la terre pour en faire des cultures irriguées. La compagnie a également obtenu un droit d'accès illimité à l'eau

local. Un an après l'acquisition, Malibya avait déjà finalisé un canal d'irrigation de 40 kilomètres pour la production de riz (GRAIN, 2012b).

En ce qui concerne le Kenya, 40 000 hectares dans la région du delta du fleuve Tana, une zone reconnue pour ses terres agricoles fertiles, ont été octroyés au gouvernement du Qatar afin d'y cultiver des produits horticoles. En 2008, au Madagascar, 1,3 million d'hectares, soit la moitié des terres agricoles du pays, furent loués à une compagnie sud-coréenne. Cette concession fut annulée en 2009 en raison des protestations massives et des pressions internationales critiquant le projet et ses impacts pour les communautés rurales (Sodikoff, 2009). D'après l'analyse réalisée par Cotula, Vermeulen, Leonard et Keely (2009), c'est au Madagascar et en Éthiopie où l'on enregistre les acquisitions de terres les plus importantes, soit 803 414 hectares et 602 760 hectares respectivement. Ce sont néanmoins le Soudan (incluant le Soudan du Sud) et le Mali qui ont connu, au cours des cinq dernières années, les investissements étrangers les plus significatifs, totalisant 439 millions \$ US et 291 millions \$ US chacun (Cotula et al., 2009 : 42).

De toute évidence, la terre en Afrique subsaharienne est attrayante aux yeux des investisseurs. Jusqu'à maintenant, son abondance apparente semble donner raison aux acheteurs et aux vendeurs (Cotula et al., 2009). Des données issues d'images satellites indiquent l'existence de 800 millions d'hectares de terres agricoles propices à l'agriculture sur le continent africain, dont seulement le quart serait utilisé (Fisher et al., 2002). Ainsi, au cours des dernières années, cette région du globe est devenue la principale destination de l'accaparement des terres.

Or, si les terres dans la région semblent nombreuses, cette perception est, dans les faits, biaisée (Cotula et al., 2009). Avec seulement 182 680 000 hectares de terres arables, l'Afrique subsaharienne possède moins de superficies à exploiter que toutes les autres régions, alors que l'Amérique du Nord a plus de 200 000 000 hectares de terres arables, l'Europe plus de 300 000 000 et l'Asie plus de 500 000 000. L'irrigation de terres cultivables est largement inférieure en Afrique subsaharienne avec seulement de 3,7 à 7 % de terres irriguées comparativement au reste du monde où le pourcentage varie entre

8 et 33 % (FAOSTAT, 2005). À ce chapitre, ni l'abondance des terres agricoles, ni son taux d'irrigation, ne sauraient justifier cet engouement pour les terres subsahariennes.

Les chiffres sous-estiment également l'usage des terres africaines, en ne tenant pas compte du pastoralisme nomade, des migrations saisonnières, des rotations de cultures et des terres en jachère (Cotula et al., 2009 : 19-20). La « disponibilité » de la terre est largement questionnable et est sujette à de mauvaises interprétations. En fait, ce concept réfère souvent à l'évaluation que les gouvernements africains font quant à la « productivité » potentielle de la terre, et non l'existence des utilisations actuelles par les fermiers (Cotula et al., 2009). Par exemple, en Éthiopie dans la région d'Afar, les terres récemment vendues à des investisseurs étrangers étaient antérieurement utilisées pour des cultures itinérantes par les communautés rurales et les pastoralismes. Or, ces pratiques étaient perçues par le gouvernement comme inefficaces et insuffisamment productives. (Cotula et al., 2009). Ce que l'on considère souvent comme les « terres disponibles », les « terres vacantes » et les « terres inoccupées » sont, en réalité, des terres que le gouvernement considère improductives et, conséquemment, peuvent être occupées ou utilisées par des acteurs – autres que les communautés locales – qui sauront les rendre productives et rentables. Taylor et Bending (2009 : 7) accusent certains gouvernements africains d'entretenir le mythe de la « disponibilité » des terres arables afin d'attirer les investisseurs et pays étrangers. Zoomers (2010) souligne que dans la plupart des cas, ces terres « mises aux enchères » sont cultivées et habitées par des communautés locales, ce qui génère des déplacements de la population, des conflits locaux et la dislocation des familles et des communautés rurales.

Les caractéristiques communes

À la lumière des cas empiriques illustrés, l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne chapeaute quatre dimensions communes. Premièrement, puisque la majorité des terres dans la région sont sous le contrôle de l'État, le processus d'acquisition des terres implique, dans tous les cas, l'aval du gouvernement (Cotula et al., 2009). Ils ont tendance à jouer un rôle majeur dans la distribution des baux fonciers, principalement parce qu'ils détiennent formellement la totalité ou une partie des terres.

Similairement, Daniel et Mittal (2009) notent que l'ensemble des gouvernements dans la région a manifesté un vif intérêt à développer le secteur agricole et rural. Depuis, le développement agricole est devenu un secteur privilégié des politiques commerciales. Ces stratégies visent à générer une croissance économique, créer de l'emploi, exporter les cultures vivrières et l'agrocarburant afin d'assurer la sécurité alimentaire (Cotula et al., 2009). Selon cette prémisse, l'acquisition des terres par des partis tiers est rapidement devenue un secteur d'activité très attrayant pour les gouvernements.

Deuxièmement, un problème structurel surplombe l'enjeu de disponibilité des terres en Afrique subsaharienne. Pour Hallam (2009), la difficulté à identifier formellement la disponibilité des terres en fonction de son occupation et de ses usages réside dans la nature même du système foncier africain. Dans plusieurs pays de la région, la terre est nationalisée ou majoritairement contrôlée par l'État, notamment en Éthiopie, au Mozambique et en Tanzanie (Cotula et al., 2009 : 74). Dans d'autres pays, le portrait est mixte : par exemple, au Kenya, au Madagascar, au Mali et au Ghana, de modestes étendues de terres appartiennent à des actionnaires privés et la majorité du territoire demeure sous le contrôle étatique. Le marché foncier formel dans la région est toujours sous-développé, alors que seulement entre 2 et 10 % des terres sont sous une tutelle foncière formelle (Cotula et al., 2009). D'ordre général, la majorité des pays de cette région fonctionne en vertu d'un régime de droits de propriété pour la plupart informel, corrompu et sous-développé. D'après Cotula et al. (2009 : 91), l'absence de définitions claires sur la propriété foncière et la faiblesse du régime foncier génère beaucoup d'ambiguïtés et laisse la porte ouverte à toutes sortes de manipulations et de transactions. Par exemple, les chefs locaux coutumiers peuvent se servir de leur position privilégiée et arbitraire pour contourner les règles officielles et accorder l'accès privilégié au foncier aux investisseurs étrangers en échange de promesses d'infrastructures, de création d'emploi et, dans certains cas (non officiel) de pots de vin (Cotula et al., 2009). Cela dit, Hallam (2009 : 5) remarque que les régimes traditionnels de droits à la propriété foncière en Afrique subsaharienne traversent présentement une période de transformation orientée par les dictats du marché.

Troisièmement, afin de faciliter les investissements étrangers dans le domaine agricole, de nombreuses réformes des politiques nationales, par exemple l'exemption de taxes ou de restrictions à l'accès à la propriété pour les étrangers, ont été dénombrées (Cotula et al., 2008 : 9). C'est notamment le cas au Soudan où le gouvernement accorde aux investisseurs une exemption complète sur les droits de douane et les taxes (Cotula et al., 2009 : 80). Aussi, les gouvernements africains tendent à charger aux investisseurs étrangers des taux excessivement bas comparativement aux autres régions du monde où s'opèrent des transactions similaires. Par exemple, au Soudan, le prix d'une location de terre est très bas, soit de 2 \$ à 3 \$ pour 0,42 hectare par année (Cotula et al., 2009 : 79). Les locations à long terme, plusieurs s'échelonnant sur 50 à 99 ans, plutôt que des achats, constituent également la norme en Afrique subsaharienne. De plus, certains gouvernements africains ont mis en œuvre de nouveaux cadres administratifs pour faciliter les investissements étrangers. C'est notamment le cas du Mali, du Mozambique et du Ghana qui ont établi des agences gouvernementales mandatées pour la promotion des investissements fonciers agricoles. Ils facilitent, entre autres, l'acquisition des permis et autres autorisations. Dans la même veine, Cotula (2009) rapporte que des banques de terres ont été mises sur pied dans le but de mieux identifier aux potentiels acheteurs les terres « vacantes ». La Tanzanie, par l'entremise de sa banque de terres gérée par la Tanzania's Investment Promotion Agency, a ciblé 2,5 millions d'hectares disponibles pour des projets de développement (Cotula et al., 2009 : 66-67).

Quatrièmement, l'accapement des terres en Afrique subsaharienne, en plus d'être fortement appuyé par les gouvernements, est largement dominé par le secteur privé étranger (hors Afrique). À titre comparatif, les acquisitions massives des terres en Amérique latine sont majoritairement effectuées par des acteurs locaux ou régionaux et les transactions s'effectuent généralement entre deux partis privés. Dans la majorité de ces cas, les gouvernements latino-américains sont minimalement impliqués. À l'heure actuelle, le secteur privé étranger demeure le joueur dominant; l'agrobusiness, les banques, les fonds d'investissement et les commissionnaires agréées sont au nombre des acteurs actifs dans l'accapement des terres en Afrique subsaharienne. Pour Kelleher (2011) et Mittal (2009), on ne saurait passer sous silence le rôle croissant et influant des

États faisant face à l'insécurité alimentaire et des déficits d'eau. L'accès et le contrôle des terres positionnent aujourd'hui les États, les corporations, les sociétés et même les individus en rapport de force les uns contre les autres. Pour Lester Brown, c'est l'illustration éloquent de la « nouvelle » géopolitique de la mondialisation dans le domaine agricole. Il suffit de citer comme exemple les activités chinoises en Afrique pour constater l'ampleur et le rôle de l'État chinois dans l'accapement des terres africaines (Anderlini, 2008). Similairement, l'Inde est aujourd'hui le troisième plus important investisseur foncier agricole en Afrique. Appuyées par le gouvernement indien, plus de 80 compagnies indiennes ont acquis d'immenses superficies de terres arables en Éthiopie, au Madagascar, au Kenya, au Sénégal, au Sierra Leone, au Cameroun et au Mozambique afin de produire des cultures vivrières, de la canne à sucre et de l'huile de palme, la majorité à des fins d'exportation (Kilambi, 2013).

Par ailleurs, Palmer (2011) estime qu'il ne faut pas sous-estimer le rôle des acteurs régionaux dans l'accapement des terres, critiquant la tendance dominante à cibler uniquement les acteurs étrangers. Selon l'auteur, les élites locales, notamment celles ayant bénéficiées du pouvoir colonial et post-indépendance, jouent un rôle important et croissant dans le processus foncier agricole. Ainsi, les élites nationales deviennent des investisseurs majeurs aux côtés des puissances internationales et leurs corporations. C'est en utilisant leur position de pouvoir, leur connaissance du milieu d'affaires africain et leur réseau de contact que l'élite africaine parvient à sécuriser son accès à certaines superficies de terres les plus fertiles du continent (Willy, 2011 : 10-11). Cette tendance semble se poursuivre; entre 2004 et 2009, des nombres croissants d'investisseurs africains, bien qu'inférieurs à la proportion d'acteurs étrangers, ont acquis des terres (Deininger et Byelee, 2010).

Bref, en raison du prix relativement bas de la terre, la disponibilité de main-d'œuvre bon marché et un cadre légal moins restrictif que dans d'autres régions, l'Afrique subsaharienne attire les investisseurs (Hall, 2011). L'accapement des terres dans cette région du monde symbolise la dérégulation du marché et le rôle davantage actif de l'État dans le développement économique domestique. Avec une population mondiale

croissante et une demande accrue pour les ressources, particulièrement dans les économies émergentes, la demande pour la terre africaine (et également ses ressources) est susceptible de perdurer, et même s'intensifier dans les décennies à venir (Hall, 2011).

3.1.3. La troisième vague d'accaparement des terres

Pour Moyo (2012 : 13), l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne s'inscrit dans un processus historique où l'aliénation du foncier, les stratégies d'accumulation agraire et la dépossession des paysans ont déconstruit les systèmes africains de production alimentaire et redéfini les forces productives agraires. De façon similaire, pour Ingwe, Ikeki et Ojong (2010), la résurgence de cette course à la terre en Afrique est largement attribuable à l'héritage d'une gouvernance faible résultant des politiques néolibérales et du colonialisme.

Dans un contexte marqué par la concentration croissante des terres et la diversification des formes de production agricole à large échelle, le phénomène contemporain d'accaparement des terres constitue, selon Moyo (2012 : 20), une troisième vague d'acquisition du foncier agricole par des étrangers. Pour l'auteur, la première vague d'accaparement du territoire s'inscrit dans la période coloniale de l'Afrique, alors que la deuxième vague renvoie plutôt à la nationalisation du foncier agricole suivant l'indépendance des colonies. Moyo (2012) explique qu'à cette époque, l'élite agricole nationalisait les terres en vue d'augmenter les exportations. L'accaparement des terres en Afrique subsaharienne, dans sa vague actuelle, soulève des enjeux de fond, dont la concentration des terres dans les mains de quelques acteurs étrangers et la marginalisation croissante des paysans et de leurs pratiques traditionnelles au profit des pratiques industrielles et des modes de production capitaliste (Bernstein, 2002). Essentiellement, l'accroissement rapide de la marchandisation de la terre, ou la mondialisation de l'agriculture et sa valeur marchande, encourage une « accumulation par le sommet sur une base socialement étroite et géographique étriquée » (Moyo, 2012 : 17). Selon cette prémisse, l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne, si l'on souhaite comprendre sa complexité et sa nature, doit premièrement être analysé comme un processus socialement construit qui prend appui sur une série de régimes néolibéraux

d'occupation et de contrôle des terres, et deuxièmement être observé en fonction de leur trajectoire politique, socio-économique et agroécologique. C'est précisément ce que l'économie politique agraire nous permet. À l'heure actuelle, le modèle « d'accumulation par dépossession » (Harvey, 2003) du foncier africain continue à être inspiré par une stratégie agricole orientée vers l'extérieur, fragilisant les structures de production agricole domestique et le rôle des différentes classes agraires (Moyo, 2010 : 181). L'accent est donc porté vers le caractère international ou « étranger » de l'accaparement des terres. Pour Moyo (2012 : 22), l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne illustre clairement la distorsion structurelle du système agraire.

3.1.4. Enjeux régionaux

L'acquisition massive des terres a le potentiel d'attirer les investissements directs étrangers, largement requis dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne notamment pour stimuler le développement économique (Banque mondiale, 2010a). Les estimations quant aux montants totaux varient selon les sources. Selon IFPRI, de 20 à 30 milliards de dollars ont été investis dans le foncier agricole africain au cours des dernières années (IFPRI dans Braun et Meinzen-Dick, 2009). En comparaison, l'aide officielle au développement net bilatéral pour l'Afrique subsaharienne était de 24 milliards en 2009 (OCDE, 2010). La région reçoit environ 3 milliards de dollars d'aides alimentaires annuellement et les transferts de fonds de la diaspora africains sont de 40 milliards de dollars par année (IFAD, 2009). Si ces mécanismes contribuent considérablement à l'entrée de capitaux étrangers, leur utilité pour le développement humain et économique est largement contestée au sein de la communauté internationale et du milieu académique (Collier et Dollar, 2002; Burnside et Dollar, 2004; Brown, 2011).

Pour leur part, les investissements directs étrangers peuvent certes bénéficier aux pays hôtes en augmentant leurs réserves de devises étrangères et en stimulant le développement local et régional, le commerce et l'accès à de nouveaux marchés. En faisant un usage durable, écologique et socialement responsable des terres non (ou sous) utilisées, les IDE peuvent également contribuer à hausser la circulation de liquidités dans les économies rurales (encore aujourd'hui largement basées sur le troc) et stimuler les

investissements dans les infrastructures publiques telles que les routes, les écoles et les institutions de santé (Collier et Dercon, 2009). De plus, les investissements dans le secteur agricole ont le potentiel de créer de l'emploi, faciliter les transferts de technologies et industrialiser les pratiques agricoles, ce qui, selon Shut, Slingerland et Locke (2010 : 5151), contribueraient à l'amélioration de la productivité. Les investissements peuvent également faciliter l'accès à de nouveaux marchés pour les petits fermiers et réduire la vulnérabilité de l'agriculture traditionnelle face aux changements saisonniers, et à plus long terme, climatiques, notamment en stimulant l'usage de semences et en perfectionnant les systèmes d'irrigation. Selon Shut et al. (2010 : 5154), les IDE dans le secteur agricole, en imposant des taxes ou des redevances sur la vente et/ou l'extraction de ressources, contribuent également à hausser les revenus gouvernementaux des pays africains.

Alors que le secteur agricole africain a un besoin urgent d'investissements pour répondre aux déficits d'infrastructures et aux bas niveaux de productivité (Programme alimentaire mondial, 2012 : 10), les bénéfices potentiels sont loin d'être automatiques et présentent des risques. D'après les recherches de Cotula et al. (2009 : 78), les bénéfices économiques générés par les transferts financiers, notamment les frais d'achat (ou de location) de la terre et les redevances sur les extractions (Zoomers, 2010), sont relativement faibles en Afrique subsaharienne comparativement aux autres retombées économiques comme la création d'emplois ou le développement des infrastructures. D'ordre général, les frais imputés aux investisseurs sont très bas, voire au taux nominal, ou simplement gratuit. Plusieurs éléments expliquent ces faibles prix. Selon Braun et Meinzen-Dick (2009), les gouvernements des pays en développement, comme c'est le cas en Afrique subsaharienne, tendent à valoriser davantage les investissements étrangers et les revenus potentiels générés par l'exportation et la construction d'infrastructure que les droits fonciers ou le bien-être des communautés locales. Ainsi, les transferts fonciers générés par la location ou l'achat des vastes superficies de terres deviennent, pour les gouvernements hôtes, un élément « sans importance » dans le processus de négociations menant à l'accaparement des terres (Cotula et al., 2009 : 79). Ce qui importe est la réalisation de ces investissements fonciers. L'Oakland Institute (2011a) s'interroge sur

les déséquilibres de pouvoirs inégaux entre les compagnies multinationales et les communautés rurales, souvent marginalisées et exclues des processus décisionnels. Les négociations et les transactions s'opèrent entre des partis au pouvoir largement asymétrique. Dans plusieurs cas, les États n'ont pas la volonté ou la capacité de résister aux pressions étrangères ou à appliquer la réglementation domestique en vigueur afin de protéger et favoriser le bien-être de sa population. Les communautés rurales, quant à elles, tentent de se mobiliser et de faire entendre leur voix, mais l'absence de liberté d'expression et d'association dans certains pays, par exemple au Soudan, limite clairement leur capacité à s'opposer ou à dialoguer avec leur gouvernement.

3.2. L'accapement des terres et ses impacts sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne

Depuis 2007-2008, plus de 700 acquisitions foncières ont été réalisées en Afrique subsaharienne, ce qui équivaut au territoire du Kenya et du Cameroun (FAO, 2010). Les pays les plus ciblés incluent l'Éthiopie, la Tanzanie, le Soudan, la République démocratique du Congo et Madagascar. En plus d'être la destination principale de l'accapement des terres à l'échelle mondiale, l'Afrique subsaharienne est également l'une des régions les plus touchées par les problèmes d'insécurité alimentaire. On dénombre 240 millions de personnes, soit 30 % de la population sous-alimentée en Afrique subsaharienne. Ce nombre grimperait de 10 millions si les prix des denrées augmentent encore de 10 % (FAO, 2010). Pire, au Burundi, en Érythrée et en République démocratique du Congo, la faim touche la moitié de la population. Au Kenya, plus de 4,1 millions de personnes sont exposées à une très forte insécurité alimentaire alors que 7,6 millions de Kenyans ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens (FAO, 2010). En plus des famines récurrentes, la forte croissance démographique, les sécheresses et les conflits exercent des pressions additionnelles sur la terre et les ressources naturelles.

Les impacts potentiels attendus diffèrent selon les points de vue. D'après Ziegler (2007), ce sont plus de 800 millions de personnes sous-alimentées en Afrique subsaharienne, principalement ceux et celles vivant dans les régions rurales, dépendants de l'agriculture

pour subvenir à leurs besoins et dépensant la majorité de leur revenu pour se nourrir, qui seront les plus touchés par cette transformation du système agroalimentaire mondial. Selon la FAO et la Banque mondiale, l'acquisition des terres pour la production agricole favorise le développement économique et rural des pays pauvres (cité dans GRAIN, 2010). Pour ses détracteurs, l'accapement des terres en Afrique subsaharienne reproduit une forme de néocolonialisme où les États pauvres produisent de la nourriture pour les riches au détriment de leur propre population sous-alimentée (Borger, 2008). Oxfam (2012) rapporte que si ces investissements sont normalement bénéfiques pour le développement économique et la productivité des pays en développement (généralement basé sur un rationnement économique à court ou moyen terme), les acquisitions de terres menacent le bien-être de 80 millions de paysans dont la majorité est en Afrique subsaharienne. À la lumière de ce contexte, il convient de s'interroger sur les conséquences immédiates et futures : est-ce que l'accapement des terres en Afrique subsaharienne est une solution ou une menace à la sécurité alimentaire? La sécurité alimentaire de qui est en jeu? Comment l'accapement de terres et l'introduction de nouvelles cultures affecteront-ils la disponibilité, l'accessibilité, la qualité, l'utilité et la stabilité alimentaires?

Certes, les enjeux et les impacts potentiels de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire sont multiples. Certains présentent des bénéfices, alors que d'autres sont clairement des menaces à la sécurité alimentaire. Afin d'expliquer pourquoi et comment l'accapement des terres peut potentiellement entraver ou promouvoir la sécurité alimentaire des pays « hôtes » en Afrique subsaharienne, nous analyserons les différents impacts à la lumière des quatre dimensions du concept de la sécurité alimentaire discutées au premier chapitre.

3.2.1. Impacts sur la disponibilité alimentaire

Tel qu'exploré antérieurement, la disponibilité alimentaire est axée sur l'offre (ou le stock) des denrées alimentaires au niveau national. Selon la Banque mondiale (2010), l'acquisition des terres et les investissements dans le secteur agroalimentaire permettent d'améliorer la productivité agricole et, ainsi, augmenter l'offre alimentaire des pays

« hôtes ». Est-ce le cas? Pour évaluer les impacts potentiels sur le stock alimentaire domestique, il importe d'examiner les transferts technologiques, les exportations et la conversion de la culture vivrière.

Le transfert technologique, moteur de la productivité agricole

La perspective du transfert de capitaux, surtout matériel et technologique, matérialise la promesse des gouvernements de stimuler le développement rural notamment en augmentant la productivité domestique et en améliorant la qualité des produits agricoles (Hallam, 2009 : 33). En théorie, les pays bénéficiaires d'investissements directs étrangers tendent à bénéficier d'améliorations technologiques, d'une hausse de la qualité des produits et des standards de qualité alimentaire. Or, Hallam (2009 : 33) note également que l'amélioration potentielle de la production alimentaire due au transfert de technologies est incertaine si les technologies ne sont pas partagées avec les producteurs locaux. À ce jour, peu ou pas de dispositions à cet effet sont prévues dans les contrats d'acquisition, ce qui n'oblige en rien les compagnies ou gouvernements étrangers à partager leur capital humain ou technologique avec les communautés rurales. Cotula (2011 : 26) remarque que les termes des contrats sont généralement vagues quant aux obligations légales des investisseurs sur la durée, la qualité et la nature de leurs engagements sociaux et environnementaux.

La production à des fins d'exportations

À ce jour, la majorité des terres « accaparées » en Afrique subsaharienne sont dédiées à la production alimentaire et d'agrocarburant qui sera exportée (Hallam, 2009 : 27). Conséquemment, l'investissement n'entraîne pas d'effets positifs significatifs dans la balance alimentaire du pays « hôte ». Par exemple, au Madagascar, la totalité de la production du célèbre cas de Deawo était censée être exportée en Corée du Sud (Hall, 2011 : 201). À ce jour, peu d'évidence soutient l'idée que cet investissement allait augmenter l'offre alimentaire pour la population de Madagascar. Certains soutiennent que ces exportations n'affectent pas la sécurité alimentaire des populations locales puisque sans ces investissements, les méga cultures vivrières et d'agrocarburant ne seraient pas, de toute façon, produites (Banque mondiale, 2010). Suivant ce

raisonnement, l'accaparement de terres et la production alimentaire à des fins d'exportation ou encore pour la production d'agrocarburant n'influence en rien l'état actuel de sous-alimentation en Afrique subsaharienne.

S'il est vrai que dans certains cas la venue d'entreprises étrangères produisant pour l'étranger n'altère peu ou pas la situation actuelle puisque certaines terres sont peu ou pas utilisées, il est inadéquat de généraliser un tel fait (Cotula et al., 2009 : 100). Paradoxalement, la majorité des pays « hôtes » sont des importateurs alimentaires ou reçoivent de l'aide alimentaire internationale. Par exemple, l'Éthiopie reçoit annuellement plus de 116 millions de dollars en aide alimentaire du Programme alimentaire mondial (Prague Global Policy Institute, 2012 : 9). Parallèlement, l'Arabie saoudite paie Addis Ababa, en Éthiopie, plus de 100 millions de dollars annuellement pour produire ses céréales sur les fermes éthiopiennes à des fins d'exportation et de consommation en Arabie saoudite (Kugelman, 2009 : 10). Ces situations nous poussent à nous interroger sur le rôle des exportations dans la diminution du stock alimentaire domestique alors que la région de l'Afrique subsaharienne est encline à des pénuries alimentaires. Ainsi, si la tendance actuelle se poursuit, ou même s'intensifie, au cours des prochaines années, l'accaparement des terres à des fins d'exportation risque de mettre en péril la disponibilité alimentaire domestique dans cette région du monde si rien n'est mis en œuvre pour contrebalancer les effets négatifs.

Conversion de la culture vivrière

Les investissements étrangers dans le foncier agricole africain ne conduisent pas nécessairement à l'augmentation de l'offre alimentaire domestique puisque tous les investissements ne sont pas dédiés à la production alimentaire. En effet, si les stratégies axées sur la sécurité alimentaire sont un vecteur clé de l'accaparement des terres, de nombreuses acquisitions de terres sont plutôt motivées par une demande globale croissante en biocarburant (Cotulat et al., 2009 : 54). L'utilisation croissante de cultures vivrières et de matières premières pour les combustibles a rapidement altéré (et continuera de le faire) les dynamiques économiques fondamentales qui ont gouverné les marchés agricoles mondiaux jusqu'à maintenant (Elobeid et Hart, 2007). Les cultures

destinées à la production d'énergie font concurrence aux cultures vivrières de plusieurs façons. L'abandon de la culture vivrière au profit des biocarburants entraîne deux conséquences principales pour la disponibilité alimentaire en Afrique subsaharienne.

D'une part, si la terre, l'eau et les autres ressources naturelles sont utilisées pour produire des biocarburants plutôt que des aliments, la disponibilité alimentaire décline. De plus, si l'utilisation des cultures vivrières telles que le maïs et le soya pour les biocarburants augmente, alors le prix de ces commodités grimpe, rendant ces produits moins accessibles pour les plus démunis, comme ce fut le cas en 2008. D'autre part, dans la mesure où l'acquisition des terres stimule l'économie des pays « hôtes », ces derniers disposent de plus de ressources pour, entre autres, importer des produits alimentaires et assurer une disponibilité domestique. Plusieurs pays de la région, dont le Soudan, sont d'importants importateurs alimentaires (Cotula et al., 2009 : 43). Les investissements étrangers dans le secteur agricole, si réalisés équitablement et écologiquement, peuvent accroître le stock d'aliments sur leur marché domestique et, ainsi, contribuer à assurer la sécurité alimentaire de la population (Shepard et Mittal, 2010).

3.2.2. Impacts sur l'accessibilité alimentaire

La sécurité alimentaire repose également sur la capacité des ménages et des individus d'accéder physiquement et économiquement en toutes circonstances à des aliments de qualité et respectueux des traditions alimentaires locales. À plusieurs égards, l'accapement des terres bouleverse les dynamiques sociales, économiques et environnementales, et met en jeu l'accessibilité économique et physique aux facteurs de production.

L'accessibilité économique

Les investissements directs étrangers dans l'agroalimentaire et ses impacts macroéconomiques

L'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne souffre d'un manque criant d'investissements publics et privés dans le secteur agricole, ce qui a nui, au cours des dernières années à la productivité agricole, la compétitivité du secteur sur les marchés

internationaux et la marginalisation croissante des paysans. D'après les études de la Banque mondiale (2010 : 7), les investissements dans le foncier agricole stimulent généralement la compétition au sein du marché domestique, ce qui peut stabiliser les prix du marché agricole et favoriser un plus grand nombre d'échanges commerciaux, tant au niveau de la production que la commercialisation. Ainsi, de meilleures conditions de marché, par exemple les produits étrangers vendus selon les prix du marché local, encouragent la consommation domestique en assurant un plus grand accès économique aux denrées alimentaires (Hallam, 2009 : 32). De plus, l'entrée de capitaux étrangers induite par l'acquisition foncière peut stimuler l'économie nationale et locale, ce qui influence les standards locaux de revenu (OFCE, 2011 : 225). Si l'on suppose cette prémisse, les investissements agroalimentaires stimulent en théorie (dans un système fermé et parfait) l'accessibilité économique aux denrées alimentaires (Hallam, 2009). Or, dans un système économique réel, de nombreuses variables peuvent influencer les impacts macroéconomiques espérés par l'accaparement des terres. Ainsi, dans un système ouvert et imparfait, il est incertain que les investisseurs fonciers étrangers vendront leur produit alimentaire sur le marché domestique africain au même prix que les produits locaux. En réalité, les investissements directs étrangers dans le foncier agricole dépendent largement des aléas du marché économique, lesquels peuvent contraindre l'accès économique aux denrées alimentaires.

La création d'emplois

L'acquisition des terres pour des fins agricoles et de production d'agrocarburant est susceptible de créer de l'emploi (Zoomers, 2010; Cotula et al., 2009 : 81). L'investissement étranger dans le foncier agricole, s'il crée de l'emploi local, peut permettre aux individus embauchés par l'investisseur d'accroître directement leur revenu, ce qui leur assure ensuite les moyens financiers afin d'acheter de la nourriture au marché (Smaller et Mann, 2009). Toutefois, pour Matondi (2011 : 152), la prémisse selon laquelle les revenus générés par l'emploi salarié des locaux embauchés sur les fermes commerciales étrangères surpassent les bénéfices potentiels de la production alimentaire individuelle, par exemple l'agriculture familiale ou de subsistance, est erronée. Comme l'illustrent plusieurs cas en Éthiopie (Beyene, 2011 : 91-92), les terres accaparées,

incluant celles appartenant à des petits producteurs, sont maintenant cultivées par des entreprises étrangères pour la production alimentaire ou d'agrocarburant. Les produits sont ensuite exportés vers des pays étrangers, et rarement commercialisés sur les marchés locaux. En plus de générer une diminution du stock alimentaire domestique, cela a pour effet de créer des distorsions sur le marché local, minant la capacité des petits producteurs africains à être concurrentiels (OCDE, 2008 : 39). En d'autres termes, le salaire offert aux travailleurs locaux sur les fermes étrangères est généralement attractif en vertu des standards locaux. Plusieurs locaux, hommes et femmes, sont alors tentés d'abandonner l'agriculture familiale pour devenir salariés. Or, tel qu'expliqué antérieurement, l'injection de capitaux étrangers dans l'économie locale accentue l'inflation domestique, laquelle est portée par la hausse des matières premières agricoles et énergétiques qui se poursuivra vraisemblablement dans les années à venir (OFCE, 2011 : 213). Malgré un meilleur salaire, un tel scénario limite clairement le pouvoir d'achat des ménages et contraint leur capacité d'accéder économiquement aux denrées alimentaires. Une inflation importante en Afrique subsaharienne entraînerait une hausse de la valeur foncière, et conséquemment diminuerait la capacité des ménages d'accéder à la propriété (OFCE, 2011). Le nombre de « sans terre » (*landless*) augmenterait alors, contribuant également à l'insécurité alimentaire des ménages à tous les niveaux (disponibilité, accessibilité, qualité et stabilité), en plus de fragmenter les communautés et les familles.

L'expérience en Éthiopie (Beyene, 2011) démontre les contradictions quant aux promesses d'emplois faites par les investisseurs étrangers. Pour Vidal (2010), le portrait est éloquent : des millions de tomates, de poivrons et d'autres légumes poussent dans des rangées où les conditions sont contrôlées par des ordinateurs; des ingénieurs espagnols ont construit les structures métalliques; des technologues hollandais minimisent l'utilisation de l'eau avec deux puits de forage; et 1 000 femmes cueillent et emballent 50 tonnes de nourriture par jour. Dans moins de 24 heures, la production a été transportée à plus de 300 km pour Addis Ababa et s'envole à plus de 1 600 km pour les restaurants de Dubai et les grandes villes du Moyen-Orient. Si un millier de femmes ont été embauchées, des dizaines de milliers de familles paysannes sont quant à elles déplacées

de leurs terres et perdent leurs moyens de subsistance. Certes, la création d'emplois locaux peut favoriser l'accessibilité économique. Par ailleurs, l'absence de travail sur une base régulière, additionnée aux impacts indirects, érode plutôt les perspectives alimentaires.

Le biocarburant et ses impacts sur les prix

Pour la FAO (2010), le défi alimentaire global est amplifié lorsque l'on additionne les impacts de la production d'agrocarburant à l'équation. Alors que la sécurité alimentaire dans cette zone géopolitique est également dépendante des conflits régionaux, les faibles structures de gouvernance et le manque de *leadership* local, la multiplication des conversions de terres pour la production de monocultures ne feront qu'exacerber la situation.

D'après l'étude de Govinda Timilsina et Ashish Shrestha (2010 : 37), la hausse de la production globale d'agrocarburant exerce une pression réelle sur les prix des denrées alimentaires en plus de diverger les cultures agricoles destinées à la consommation humaine pour la production de carburant. Effectivement, la majorité des cultures utilisées dans la production d'éthanol, soit le maïs, le soya et la canne à sucre, sont également des produits alimentaires de base en Afrique subsaharienne. Conséquemment, l'exploitation de ces cultures pour la production de biocarburant augmentera nécessairement les prix des produits alimentaires et nuira aux ménages pauvres. Dans la même veine, Eide (2008 : 11-12) estime qu'accroître la production d'agrocarburant avec des matières premières stimule une compétition globale pour les terres arables propices à la production alimentaire. Toute conversion de la terre pour la production de biocarburant au détriment de la production alimentaire influencera inévitablement les prix alimentaires, puisque les deux secteurs rivalisent pour les mêmes ressources.

Pour Matondi et Mutopo (2011 : 81), le constat est clair : la production de biocarburant contribue à l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Dans les faits, seulement trois pays, soit le Burundi, l'Ouganda et le Bangladesh, disposent de suffisamment de terres pour produire de l'agrocarburant sans toutefois affecter négativement la production

domestique alimentaire (Giampietro et al., 1997). Selon le Conseil de la Science Agricole et de la Technologie (2006), l'expansion globale de la production d'agrocarburant pour les cultures de maïs, de graines oléagineuses de cannes à sucre aura des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire de la région. Le prix de ces biens sera déterminé davantage par la valeur marchande des matières premières pour le biocarburant plutôt que par l'importance accordée à l'alimentation humaine essentielle à la vie. Avec le prix du pétrole qui ne cesse de grimper, les petits producteurs dans les pays visés par la production mondiale de biocarburant, particulièrement en Afrique subsaharienne, sont aujourd'hui encouragés par leur gouvernement à produire non plus des cultures vivrières, mais plutôt des cultures pour la production de biocarburant. À moyen terme, ces mêmes petits producteurs paieront le prix; les produits alimentaires de bases seront plus coûteux, alors que l'offre alimentaire mondiale diminuera (Matondi et Mutopo, 2001 : 81). Par exemple, un ménage pauvre en Tanzanie dépense cinq fois plus sur l'achat de maïs qu'un ménage riche (Banque mondiale, 1993). Alors que le coût de l'alimentation compte de 70 à 80 % des dépenses d'un ménage dans les régions rurales de la Tanzanie, la hausse des prix des produits de base forcera plusieurs familles à opter pour les aliments les moins chers et moins nutritionnels ; une telle situation multipliera les risques pour la santé et accroîtra les taux de malnutrition.

À la lumière de ce contexte, les analyses actuelles nous poussent à croire que la conversion de production agricole pour la monoculture alimentaire ou d'agrocarburant posera à moyen et long terme des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et exacerbera la pauvreté et la faim en Afrique subsaharienne.

L'accessibilité physique

Le déplacement de la population

Les terres en Afrique subsaharienne vendues ou louées aux investisseurs étrangers sont souvent décrites comme étant « disponibles » ou « insuffisamment productives » (Cotula et al., 2009 : 62). Par ailleurs, la majorité des terres fertiles « accaparées » sont, en réalité, déjà utilisées par les locaux. D'après Daniel et Mittal (2009), l'acquisition de vastes superficies de terres a le potentiel de multiplier le nombre de personnes rurales sans terre

puisque la majorité de la population dans la région vit dans des régions rurales. Pour faire place aux larges cultures des entreprises ou gouvernements étrangers, des communautés entières sont forcées de quitter leur terre; les petits producteurs se retrouvent sans facteurs de production. Le déplacement de la population, en éloignant les communautés rurales de leurs moyens de production, génère une plus grande pauvreté et conséquemment diminue leur accessibilité économique aux aliments (Cotula et al., 2009). De plus, la migration forcée diminue, voire élimine complètement l'accessibilité physique. Puisque la majorité des ménages en zone rurale en Afrique subsaharienne vit d'une agriculture de subsistance, leur retirer l'accès et le contrôle de la terre limite l'accessibilité physique des ménages aux ressources naturelles, incluant l'eau potable, dont ils ont besoin pour subvenir à leurs besoins (Haralambous et al., 2009 : 1). Le déplacement de petits fermiers des terres auxquelles ils dépendent pour se nourrir et survivre ne fera qu'empirer la situation des 1,8 milliard de personnes déjà marginalisées (Spieldoch et Murphy, 2009 : 46).

Ainsi, l'accapement des terres a entraîné le déplacement de milliers de communautés, particulièrement en Tanzanie, en Éthiopie, au Mozambique et en Zambie. Par exemple, en Tanzanie, un contrat foncier conclu par le gouvernement et donnant en bail à la compagnie américaine AgriSol Energy plus de 800 000 hectares de terres (au prix de 0,25 \$/acre) aurait déplacé environ 160 000 réfugiés internes (Oakland Institute, 2011b). Si l'ampleur des déplacements de population diffère d'un pays à l'autre, les conséquences sont relativement similaires. Les terres accaparées font généralement place à des productions agricoles à large échelle. Wolde-Georgis et Glantz (2008) estiment que ce type de développement agricole n'est pas tributaire d'un développement rural responsable et écologique, ni de sécurité alimentaire locale. Ces investissements ont mené à l'exil des centaines de milliers d'Africains, aujourd'hui privés de leurs terres ancestrales. Dans tous les cas, les femmes et les groupes autochtones sont particulièrement vulnérables. Selon l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations unies, l'acquisition des terres pour la production de biocarburant seulement met en danger les droits d'accès à la terre pour plus de 60 millions d'autochtones dans le monde (cité dans Daniel et Mittal, 2009 : 12). À l'heure actuelle, il demeure difficile d'évaluer exactement le nombre de

personnes déplacées spécifiquement en raison de l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne, car d'autres facteurs poussent les communautés à migrer : les conflits, les groupes nomades, les sécheresses et les inondations sont autant d'éléments qui amènent les gens de cette région se déplacer.

Les réformes agraires et la sécurité alimentaire

La littérature sur les réformes agraires et ses liens à la sécurité alimentaire est abondante et riche. D'après Maxwell et Weibe (1998 : 2), sécuriser un régime foncier aux utilisateurs locaux augmente la productivité agricole et l'offre alimentaire qui, conjointement, contribue à hausser la sécurité alimentaire locale. Selon les auteurs, la propriété foncière, en plus d'assurer un accès à la terre et aux ressources, facilite en général l'accès au crédit, ce qui permet aux petits producteurs de se procurer les outils, les graines ou autres pour stimuler leur production agricole. Suivant cette logique, faire obstacle à la réforme agraire dans les pays « hôtes » constitue également un obstacle à atteindre la sécurité alimentaire. Daniel et Mittal (2009) soulignent que les efforts pour faire progresser les réformes agraires dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne sont présentement menacés par l'accaparement des terres. Spieldoch et Murphy (2009 : 45) abondent dans le même sens. Selon eux, l'accaparement des terres freine depuis quelques années les tentatives de réforme agraire, minant les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire domestique (voir aussi Hallam, 2009 : 34). Par exemple, des progrès pour la mise en œuvre d'une réforme agraire en Tanzanie, au Kenya et au Zimbabwe ont été réalisés au cours des dernières années, mais ont récemment été freinés par les investisseurs étrangers dans le secteur agricole (Daniel et Mittal, 2009). Cette situation n'est pas étrangère, bien que peu documentée, pour les autres pays de la région.

Les infrastructures, promesse de développement?

Les acteurs étrangers actifs dans l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne doivent fréquemment construire des infrastructures comme les routes et les ports afin de transporter leurs commodités. C'est notamment le cas dans les régions éloignées où les infrastructures sont déficientes ou simplement inexistantes. Pour Meinzen-Dick et Markelova (2009 : 72), la construction d'infrastructures bénéficie non seulement aux

compagnies ou gouvernements étrangers, mais également aux populations locales. Par exemple, des communautés éloignées au Soudan du Sud ont aujourd'hui accès aux marchés locaux grâce à la construction de routes secondaires (Oakland Institute, 2011). La capacité de se rendre physiquement aux marchés des villages avoisinants et d'acheter ou de vendre des denrées alimentaires est une illustration symbolique de l'accessibilité physique essentielle à la sécurité alimentaire.

Cependant, rares sont les projets d'investissements qui ont respecté leurs promesses d'infrastructures. Dans la majorité des cas, les infrastructures de transports tardent à voir le jour. Par exemple, le gouvernement du Qatar a promis d'offrir des emprunts financiers pour construire un nouveau port au Kenya en échange d'une location de vastes superficies de terres (Cotula et al., 2009 : 82). À ce jour, les travaux n'ont toujours pas débuté. Dans d'autres cas, les infrastructures posent des problèmes sociaux et environnementaux. C'est notamment la situation au Mali. En 2008, le gouvernement malien, dans le cadre de la politique « Initiative Riz » visant à stabiliser les prix alimentaires et rétablir l'autosuffisance alimentaire au pays, a donné plus de 100 000 hectares pour 50 ans à la compagnie Malibya, une filiale de *Libya Africa Investment Portfolio*. La compagnie était mandatée pour produire du riz hybride et cultiver la tomate, en plus de construire l'un des plus gros canal d'irrigation en Afrique et d'une route de 40 kilomètres près du site. Or, la construction du canal d'irrigation et la route ont généré des perturbations importantes dans la région de Kolongo située à 637 kilomètres de la capitale Bamako. Des maisons ont été rasées, des jardins ravagés par les bulldozers et les champs pour le bétail occupé par la machinerie. Aujourd'hui, le canal divise les villages. L'Oakland Institute (2011c) rapporte sur les 150 ménages affectés par la première phase de la construction, seulement 60 auraient été indemnisés. Alors que les communautés locales de Kolongo perdent leurs terres et leurs moyens de subsistance, aucun rapport disponible publiquement n'indique le nombre de personnes employé chez Malibya, ni à combien ceux qui sont embauchés sont payés. Bref, le cas de Malibya au Mali illustre comment les infrastructures de transports peuvent, au contraire, entraver l'approvisionnement au marché et nuire à l'accessibilité physique aux denrées alimentaires tout en démantelant les familles et les communautés locales.

3.2.3. Impacts sur l'utilité et la qualité alimentaire

L'acquisition et l'exploitation de terres peuvent, à long terme, transformer le fragile équilibre environnemental de plusieurs façons. Les impacts environnementaux se répercuteront non seulement par une détérioration des sols, de l'eau et de l'air, mais également sur la qualité nutritionnelle et l'utilisation.

Changements climatiques et impacts environnementaux sur la qualité alimentaire

D'ici 2020, entre 75 et 250 millions de personnes additionnelles en Afrique subsaharienne verront leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire compromis par les changements environnementaux, notamment la rareté de l'eau (UNDP, 2007 : 99). Les sécheresses, les inondations, la désertification, la hausse des températures et du niveau des mers diminueront la production agricole de 50 % d'ici 2020, et les revenus nets de la production agricole de 90 % d'ici 2100 (IPPC, 2007 : 435). Les changements climatiques vont non seulement exacerber la dégradation des terres et la rareté de l'eau (Cotula et al., 2009 : 53), mais également menacer les cultures et réduire la productivité à des niveaux encore plus bas.

L'accaparement de terres est néfaste pour l'environnement et la biodiversité en favorisant les monocultures intensives basées sur l'utilisation abusive d'engrais chimiques et de pesticides. Une utilisation intensive d'engrais et de pesticides peut gravement endommager la qualité du sol et des eaux environnantes, et même rendre les terres agricoles complètement inexploitable pour des années. Ainsi, la contamination des produits alimentaires cultivés sur des sols contaminés diminue la « qualité » des aliments consommés, et conséquemment entrave la sécurité alimentaire des populations concernées (TNI, 2013 : 13). Les terres acquises converties à la production de monocultures de céréales, de nourriture, d'alimentation animale ou d'agrocarburant (principalement la canne à sucre, le maïs et le soya pour la production d'éthanol) requièrent des quantités énormes d'eau en plus d'exiger un approvisionnement stable, notamment par l'irrigation à grande échelle (TNI, 2013 : 18).

L'eau est également au cœur des enjeux de l'accaparement des terres. Pour Meinzen-Dick et Makelova (2009 : 74), le détournement, l'épuisement et la pollution des ressources locales d'eau constituent une menace directe à un large éventail de moyens de subsistance des populations locales. Les populations locales, coupées d'un accès à l'eau pour leur consommation et leurs bétails, deviennent de plus en plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire. Les sources d'eau locales telles que les ruisseaux, lacs, rivières et puits avoisinants pollués par les rejets et résidus de produits chimiques illustrent comment l'exploitation agricole à grande échelle et non régulière affecte, même détruit, les écosystèmes locaux et l'économie politique locale. Par exemple, dans le cadre du projet Bagamoyo en Tanzanie, les investissements agroalimentaires de la compagnie suédoise SEKAB pour la production de biocarburant ont mené à la déforestation de plusieurs zones, mettant en péril la biodiversité du territoire et les moyens d'existence des communautés avoisinantes (Havnevik et Haaland, 2011 : 106). Le défrichage de vastes superficies de terres, et dans certains cas la complète déforestation du territoire, pour faire place à des monocultures et à une agriculture mécanisée érode les sols en plus d'utiliser, et même épuiser, les maigres sources d'eau (TNI, 2013 : 14). L'accaparement des terres et le contrôle de l'eau continueront d'aggraver la situation si rien n'est fait pour mitiger les impacts environnementaux et sociaux.

Nouvelles cultures vivrières, une menace à l'utilisation alimentaire?

Enfin, l'introduction d'espèces végétales et de céréales étrangères incluant des plantations de palmiers, de jatrophas, d'eucalyptus, de cannes à sucre, de soya, de riz ou de blé (des produits récurrents dans la majorité des cas d'accaparement de terres) est susceptible de bouleverser la biodiversité locale et les habitudes alimentaires traditionnelles. Il suffit de citer le cas de Malibya pour illustrer comment l'introduction d'un produit « étranger » peut ébranler la sécurité alimentaire et les liens écosociaux dans la région de Kolongo. Selon Lamine et Monjane (2009), le riz hybride cultivé par Malibya est une variété inappropriée pour le marché local et les coutumes alimentaires où les variétés locales sont préférées pour leur saveur et texture. L'Oakland Institute (2011c) abonde dans le même sens : importer et cultiver des espèces et céréales non adaptées à la région compromettent non seulement la biodiversité et la culture locale, mais négligent

les habitudes alimentaires traditionnelles. L'utilisation et la qualité alimentaire sont alors brimées et la sécurité alimentaire est en péril.

3.2.4. Impacts sur la stabilité alimentaire

L'accaparement des terres et les contrats qui régissent ces transactions foncières s'établissent dans le temps. Pour la plupart, les acquisitions foncières s'étalent sur de longues périodes. Pour savoir si l'accaparement des terres contribue à la « stabilité » de la sécurité alimentaire, il convient alors de s'interroger sur ses impacts dans le temps. Si les conséquences du phénomène sur la sécurité alimentaire ne sont pas immédiates, il est toutefois possible d'identifier les éléments précurseurs qui détermineront la viabilité de ces investissements pour la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

Lester Brown (2011 : 68) pose un regard optimiste sur le potentiel du développement agricole en Afrique subsaharienne. D'abord, considérant le niveau de compétences agricoles et les technologies utilisées par les compagnies étrangères, dans la plupart des cas, de forts rendements agricoles doivent être attendus. D'après Brown (2011), en Afrique, simplement appliquer des engrais aux sols, pour la plupart pauvre en nutriment, doublera ou triplera le rendement agricole actuel. Si l'on suit cette logique, l'accaparement des terres (avec ses pratiques agricoles modernes) peut accroître la productivité alimentaire et, conséquemment, multiplier l'offre alimentaire. À plus long terme, les transferts technologiques stimuleront la productivité de l'agriculture traditionnelle. Ainsi, la disponibilité des aliments peut être maintenue dans le temps dans la mesure où la production alimentaire générée par les investissements dans le foncier agricole est offerte sur le marché domestique, et non seulement exportée à l'étranger. De plus, des investissements à long terme peuvent assurer des emplois locaux et, ainsi soutenir l'accessibilité alimentaire et le bien-être des populations rurales. Toutefois, à ce jour, aucune évidence ne permet de conclure que les emplois potentiels générés par les investissements dans le foncier agricole africain seront plus nombreux, profitables, équitables et socialement responsables de ceux qui seront perdus suite à ces mêmes activités économiques.

Dans un scénario idéal, la stabilité des trois dimensions étudiées, à savoir la disponibilité, l'accessibilité et la qualité, réside dans la gestion durable et une redistribution équitable des ressources. Or, plusieurs éléments peuvent entraver la stabilité des investissements et leurs productions. À titre d'exemple, certains projets seront simplement abandonnés. D'autres verront leurs plantations affectées par des maladies ou des infections d'insectes alors que des cultures étrangères seront introduites dans de nouveaux environnements (Brown, 2011 : 69). La mondialisation de l'agriculture conduira inévitablement à une plus grande diffusion des pratiques et des connaissances nutritionnelles (Maxwell, 2001), mais présente également le risque de marginaliser, voire éliminer, certaines habitudes alimentaires locales et savoir-faire (*qualité et utilisation*). Ainsi, même si certains projets augmenteront considérablement la production alimentaire (*disponibilité*), Brown soutient que l'on doit questionner les bénéfices promis aux communautés locales (*accessibilité*). Si tous les produits, incluant la machinerie, les engrais, les pesticides et les semences, sont importés de l'étranger et si toute la production est exportée à l'extérieur, cela ne contribuera pas à l'économie domestique ou à l'offre alimentaire locale (Brown, 2011 : 70). La complexité du phénomène, sa globalité et ses multiples expressions constitue un défi de taille pour la viabilité de la sécurité alimentaire dans l'avenir. À l'heure actuelle, plusieurs auteurs (De Schutter, 2010; Cotula et al., 2009; Matondi et Mutopo, 2011; Hallam, 2009; Brown, 2011) estiment que l'accapement des terres, dans sa forme contemporaine, ne répond pas aux conditions nécessaires pour atteindre les quatre dimensions de la sécurité alimentaire.

Conclusion partielle

De nombreux effets potentiels positifs et négatifs de l'accapement des terres sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne ont été illustrés à la lumière des quatre dimensions de la sécurité alimentaire. D'une part, l'accapement des terres en Afrique subsaharienne, en raison des investissements directs étrangers, des transferts de capitaux, de technologies et de la création d'emplois, a le potentiel de hausser le revenu individuel et le niveau de vie. Ces conséquences sont susceptibles de favoriser la sécurité alimentaire. Par ailleurs, en dépit de ces bénéfices attendus à moyen et long terme, le développement agricole des terres « accaparées » en Afrique subsaharienne demeure très

controversé en raison des risques immédiats et futurs qu'il pose pour la sécurité alimentaire domestique. La disponibilité, l'accessibilité, la qualité et la stabilité alimentaire constituent toutes, certes à des différents degrés, des enjeux majeurs en Afrique subsaharienne. À la lumière des analyses répertoriées, l'accaparement des terres et les productions agricoles et de biocarburants qui y sont liées exacerberont les pressions sociales, environnementales et politico-économiques existantes si les conditions actuelles perdurent. La convergence des changements climatiques, des pressions démographiques et la forte demande alimentaire et de biocarburant présentent une menace réelle pour la sécurité alimentaire, particulièrement dans cette région du globe.

CONCLUSION

Le secteur agricole s'est rapidement développé dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne au cours des dernières années. La quête contemporaine des pays riches pour les terres étrangères diffère largement des pillages de ressources qui prévalaient à l'époque coloniale, bien qu'elle en rappelle parfois des similarités (Robertson et Pinstруп-Anderson; 2010 : 271). Aujourd'hui, la commercialisation de l'agriculture est, à plusieurs égards, considérée comme la voie à suivre pour réaliser le développement économique régional et stimuler les relations commerciales. Alors que les gouvernements africains et les « donateurs occidentaux » appellent la communauté internationale à renouveler les investissements en agriculture, la majorité de cette population est mal et sous-alimentée. Les communautés rurales sont exclues des processus de développement rural alors qu'ils en sont les acteurs principaux. La marginalisation des plus pauvres s'accroît. Face à la course aux terres et ses ressources se dresse le spectre de la rareté. Cette situation révèle des contradictions profondes du système agroalimentaire mondial.

Les transformations de la géopolitique de l'agriculture et de l'alimentation nous ont poussé à nous interroger sur les impacts potentiels produits par un tel système en changement, principalement à savoir comment l'accaparement des terres – et sa production alimentaire et énergétique – peuvent contribuer (si c'est le cas) à la réduction de l'insécurité alimentaire. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes donc intéressés à l'émergence du phénomène contemporain de l'accaparement des terres que nous avons tenté d'analyser dans ses dimensions globales et régionales. L'étude des investissements fonciers en Afrique subsaharienne et de ses impacts potentiels et réels sur la sécurité alimentaire régionale nous a permis de mettre en perspective les transformations de l'économie politique agraire, la modernisation agricole et l'intégration progressive et inégale des économies rurales africaines au marché global.

À plusieurs égards, l'accaparement des terres illustre une réponse, une alternative de développement à la rupture du modèle néolibéral (Borras et al., 2011) amplifié par la conjoncture des crises alimentaire, énergétique, financière et environnementale. Depuis

l'avènement des crises mondiales en 2008, l'achat et la location de vastes superficies des terres se sont accrus à un rythme effervescent, atteignant des sommets inégalés. Pour comprendre l'émergence du phénomène et ses racines, le processus d'acquisition des terres doit être observé en relations avec les conditions globales du système alimentaire. En réalité, l'accapement des terres trouve ses origines bien avant les crises de 2008. Nous avons vu que les préconditions à la marchandisation transnationale de la terre et des investissements fonciers en tant que processus économique, géographique et politique s'inscrivent dans un contexte beaucoup plus large; accélérées par l'institutionnalisation de l'Organisation mondiale du commerce en 1994, la mondialisation de l'agriculture et la libéralisation du commerce agricole sont les prémisses d'un phénomène en constante expansion. Des événements plus récents comme la montée des prix des denrées alimentaires et du pétrole, la volatilité des marchés et un intérêt croissant pour les cultures « vertes », dont le biocarburant, ont propulsé cette course aux terres. Ainsi, le phénomène étudié illustre comment les terres « disponibles » peuvent s'avérer un nouvel atout stratégique pour le développement rural, les gouvernements et les investisseurs privés qui tentent de garantir leur sécurité alimentaire, énergétique et financière.

L'accapement des terres – et sa production alimentaire et énergétique – offre des opportunités de développement agricole ayant le potentiel d'assurer la sécurité alimentaire des communautés rurales, particulièrement les femmes qui constituent la majorité de la main-d'œuvre agricole africaine. Or, à l'heure actuelle, le portrait est plutôt sombre et le développement promis tarde à se concrétiser. Plusieurs décrivent les impacts négatifs produits par un tel système et questionnent comment l'accapement des terres à des fins de production agricole peut contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire. Les communautés rurales en Afrique subsaharienne, dont la majorité de la population est sous-alimentée, font face à des défis de taille. En dépit d'investissements directs étrangers considérables dans le foncier agricole, l'insécurité alimentaire ne cesse d'augmenter. L'importation alimentaire connaît une hausse dans l'ensemble de la région et l'aide alimentaire continue d'affluer, bien qu'insuffisante, pour subvenir aux besoins d'une population affamée. La production agricole industrialisée, avec la technologie du Nord et la construction d'infrastructure, promet un développement

rural et économique. Or, les impacts recensés et ceux anticipés jettent de l'ombre sur ces promesses de développement.

Nous avons vu que la mécanisation massive de l'agriculture a mené à la déforestation complète des terres. Non seulement ces processus de production sont destructeurs pour l'environnement, mais éliminent également les moyens de subsistance des populations locales, dépendantes de la terre et des ressources pour survivre. L'acquisition des terres à grande échelle contribue à la marginalisation de familles paysannes (Cotula et al., 2008 : 54). Alors que les petits producteurs n'ont plus accès à la terre, l'eau et d'autres ressources naturelles, ils perdent simultanément leur capacité à cultiver la terre pour leur propre consommation et, dans certains cas, assurer un revenu minimum. Le déplacement de personnes bouleverse les communautés rurales et leur mode de vie; la migration forcée n'entraîne pas seulement une rupture du capital social, mais contraint également l'accessibilité physique et économique aux ressources. Les communautés déplacées (et n'ayant plus accès à la terre) développent rapidement une dépendance aux produits offerts sur le marché local, les plaçant à la merci de la volatilité des prix, compromettant du coup leur « accessibilité économique ». Alors que la majorité de la production alimentaire ou d'agrocarburant cultivé sur les terres « accaparées » est exportée (Hallam, 2009 : 27), le manque de stocks alimentaires sur le marché local et la dépendance croissante vis-à-vis de l'importation alimentaire réduisent également la qualité et la variété des diètes alimentaires des communautés rurales, en plus d'altérer leurs habitudes alimentaires.

À la lumière de ce contexte, un constat s'impose : l'accès et le contrôle des terres arables présentent des enjeux cruciaux pour le développement agricole et socio-économique de cette région : la transformation du paysannat africain, la production à grande échelle et la marchandisation de l'agriculture, l'intégration progressive bien qu'inégale aux économies internationales, la volatilité des marchés et la dégradation de l'environnement sont autant d'éléments qui influencent l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Derrière les stratégies multilatérales sur l'édification de la sécurité alimentaire mondiale et le développement des agricultures nationales se cachent un processus de reconfiguration du

foncier agricole et de l'économie politique agraire. L'accaparement des terres offre une image éloquente de la géopolitique de l'agriculture et de l'alimentation. Le phénomène s'articule en fonction des rapports de force entre les États et les corporations, le contrôle des règles du jeu par les conglomérats agroalimentaires et les mouvements paysans, et les besoins croissants et les ressources limitées. L'accaparement des terres marque un point tournant du modèle néolibéral où l'accumulation par dépossession s'étend dans l'espace géographique. L'extension de l'intensification agricole témoigne également de l'incapacité des gouvernements et institutions multilatérales à répartir la richesse mondiale, ni d'assurer l'allocation optimale des ressources. Les asymétries de pouvoir entre les acteurs sont, plus que jamais, mises en évidence. L'accaparement des terres modifie non seulement notre rapport à l'espace, mais également à la marchandisation de la terre. La décentralisation et la dénationalisation de l'agriculture refondent nos conceptions d'un système agroalimentaire mondial homogène et unique. Le système alimentaire est pris en étau. Le système écologique s'effrite. Le système économique s'emballe. Entre les besoins d'une population sans cesse croissante, ceux des industries et la demande en agrocarburants, la raréfaction des ressources naturelles et les changements climatiques ne feront qu'aggraver un cercle vicieux de vulnérabilité et de famine. Les populations déjà marginalisées de la croissance et coincées dans les trappes de pauvreté en seront les premières cibles. Cette situation justifie largement pourquoi nous devons remettre en question l'accaparement des terres, à tout le moins dans sa forme actuelle.

Si plusieurs gouvernements, particulièrement en Afrique subsaharienne, essaient par tous les moyens d'attirer les investissements directs étrangers dans le secteur foncier, d'autres s'y opposent fermement pour des motifs idéologiques ou économiques. Au cours des dernières années, certains gouvernements et législateurs ont établi des cadres juridiques à l'accaparement des terres, notamment en imposant des limites sur les superficies de terres qui peuvent être achetées par des étrangers. C'est notamment le cas de l'Argentine et du Brésil qui perçoivent cette « étrangéisation » des terres comme une menace à leur souveraineté nationale (Perronea, 2013 : 205). En 2011, le Président brésilien d'alors, Lula da Silva, s'est engagé vis-à-vis son parti politique à mettre en œuvre des outils pour limiter l'accès et le contrôle des terres agricoles du Brésil par des partis étrangers,

incluant les gouvernements, les investisseurs privés et le secteur financier. En décembre 2010, le projet de lois est déposé devant le congrès. Depuis, certaines élites politiques tentent d'implanter les régulations afin d'empêcher l'acquisition des terres agricoles nationales par des compagnies étrangères. La même année, la présidente de l'Argentine Cristina Kirchner s'est engagée dans un processus semblable. Le projet de loi, déjà approuvé en Chambre, restreindra la propriété individuelle étrangère des terres rurales à une superficie de 2 500 acres, et interdira toutes acquisitions étrangères lorsque 15% du territoire argentin sera la propriété de non nationaux (Schreck, 2011).

Des interdictions complètes d'acquérir des terres par des étrangers sont également en vigueur dans certains pays. Par exemple, les étrangers n'ont plus le droit légal d'acquérir des terres agricoles en Hongrie suite à un projet de loi votée majoritairement par le Parlement le 17 décembre 2012. Les récentes modifications à la Constitution hongroise prévoient que « seuls les Hongrois pourront acheter des terres hongroises ». Le gouvernement s'est également engagé à protéger les ressources forestières et hydrauliques du pays (La France Agricole, 2012). Une période de transition est actuellement en vigueur jusqu'en 2014, après quoi le marché foncier hongrois serait ouvert à l'Union européenne. L'Algérie est également un cas intéressant où des modifications ont été apportées à la législation foncière au cours des dernières années. Alors que la majorité des terres algériennes sont la propriété de l'État, le gouvernement adopte le 15 août 2010 une loi modifiant les conditions d'exploitation agricole, autorisant désormais plus de propriété privée (Hounet et al., 2011). Les compagnies ou gouvernements étrangers ne peuvent faire l'acquisition des terres algériennes, sauf à titre d'actionnaires minoritaires en collaboration avec des entités locales.

Plus près d'ici, le gouvernement du Québec, au Canada, tente également de contrecarrer l'accaparement des terres agricoles qui s'opère actuellement dans la province, notamment au Saguenay—Lac-Saint-Jean (Meloche et Debailleul, 2014 : 13). Le 11 juin 2013, le gouvernement a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi 46 qui favorisera la conservation des terres agricoles aux mains des producteurs et résidents québécois. S'il est adopté, le projet de loi permettra de lutter contre l'accaparement des terres agricoles

québécoises, notamment en augmentant la durée du séjour au Québec qui sera nécessaire avant qu'une personne ou entreprise étrangère puisse acheter des terres agricoles. Le projet de loi pourrait aussi imposer une limite de 1 000 hectares par année à la superficie totale de terres pouvant être achetée par des non-résidents (Gouvernement du Québec, 2013).

Enfin, ces différents cas illustrent clairement l'existence (bien que marginale) d'une certaine opposition à la tendance actuelle qui semble dominée la marchandisation de la terre et de l'agriculture. De l'Amérique latine à l'Europe de l'Est en passant par le Québec, certains groupes politiques se positionnent de façon différente par rapport au nombre croissant d'acquisitions foncières dans lesquelles les partis étrangers sont généralement perçus comme problématiques, particulièrement pour la sécurité et la souveraineté alimentaire domestique. La majorité de ces gouvernements ont mis en œuvre au cours des dernières années des mesures pour répondre aux enjeux fonciers et agroalimentaires auxquels ils font face. Les restrictions imposées sur les acquisitions de terres agricoles par des étrangers s'inscrivent à l'encontre des pratiques commerciales généralement empruntées de l'idéologie néolibérale qui, aujourd'hui, semblent s'essouffler ou à tout le moins être remises en question par ces gouvernements.

Ce mouvement d'opposition ou de « restrictions » vis-à-vis le phénomène contemporain d'accaparement des terres porte à réflexion. Non seulement les situations illustrées témoignent qu'il n'y a pas qu'une seule voie à suivre pour assurer le développement économique rural et agricole, mais aussi que l'accaparement des terres, en tant que processus économique, politique et géographique, n'est pas une finalité en soi, ni un processus sans marche arrière. Des alternatives à l'acquisition massive des terres et de l'agroindustrialisation existent et se multiplient. Ces récents développements pourraient d'ailleurs faire l'objet de futures analyses.

Réflexions et pistes de recherche

Plusieurs approches conceptuelles auraient pu être utilisées pour analyser l'accaparement des terres et, plus largement, ses impacts sur le développement rural et les communautés

locales. Pour certains (Rosset, 2003; Desmarais, 2002; Via Campesina, 2003), le concept de la sécurité alimentaire offre des outils adéquats, mais incomplets pour encadrer et analyser les enjeux alimentaires et agricoles. Si la notion ne fait pas toujours l'unanimité, le concept de la souveraineté alimentaire offre une approche analytique alternative sophistiquée et réinventée pour étudier le système agroalimentaire. La souveraineté alimentaire, par la nature même du concept, place les paysans au cœur même du développement rural et des politiques alimentaires (McMichael, 2008; Patel, 2006). Cette approche nous offre un éventail de concepts analytiques complètement différents de la sécurité alimentaire, tels que le droit individuel et collectif à définir ses propres politiques agricoles et alimentaires, le développement social, environnemental et économique durable pour les générations présentes et futures, et l'autonomie alimentaire. Ces dimensions trouvent écho parmi diverses sphères en lien à l'accapement des terres. Par exemple, la transformation de notre rapport au territoire et l'accès à la terre pourraient être analysés en fonction de l'autonomie alimentaire. Dans la même veine, le déplacement des populations induites par l'accapement des terres remet en question le droit individuel et collectif à la propriété foncière. Il serait donc pertinent d'analyser, dans le cadre de futures recherches, l'accapement des terres et ses liens à la souveraineté alimentaire.

Enfin, un champ d'intérêt peu exploré à ce jour est les impacts de l'accapement des terres (et ses ressources) sur les conflits locaux, régionaux et internationaux. Le modèle agricole intensif de la monoculture privilégiée par l'accapement des terres est susceptible de diviser le secteur agricole en Afrique subsaharienne et d'exclure davantage les petits fermiers. Ce changement d'usage de la terre continuera de stimuler la concurrence entre les partis pour s'approprier l'accès, le contrôle et l'usage de la terre et ses ressources, y compris l'eau. Une rivalité croissante entre les petits producteurs, les États et les corporations est susceptible de s'intensifier. En raison de la nature même du processus d'acquisition de terre, le phénomène d'accapement risque de contribuer à cette concurrence. En effet, les ressources naturelles sont parfois catalyseurs de conflits. Une avenue intéressante de recherche pourrait être d'analyser les impacts de l'accapement des terres et la prise de contrôle des ressources sur les conflits locaux et

internationaux. Il serait donc pertinent d'analyser comment une stratégie de développement rural comme l'accaparement des terres peut contribuer à l'instabilité ou la stabilité sociale, économique et politique.

BIBLIOGRAPHIE

Akram-Lodhi, A.H. (2007), « Land, Markets and Neoliberal Enclosure: an Agrarian Political Economy Perspective », *Third world quarterly*, vol. 28, n°8, p. 1437-1456.

Akram-Lodhi, A.H. et C. Kay. (2009), *Peasants and Globalization: Political Economy, Rural Transformation and the Agrarian Question*, London et New York: Blackwell.

Aleklett, K., Hööka, M., Jakobssona, K., Lardellib, M., Snowdenc, S. et Söderbergha, B. (2010), The Peak of the Oil Age : Analysing the World Oil Production Reference scenario in World Energy Outlook 2008, *Energy Policy*, vol. 38, n°3, p.1398-1414.

Anderlini, J. (2008), *China Eyes Overseas Land in Food Push*, Financial Times, 8 Mai 2008, <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/cb8a989a-1d2a-11dd-82ae-000077b07658.html>, consulté le 6 mars 2013.

Appadurai, A. (1986), *The Social Life of things: Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, UK : Cambridge University Press.

Araghi, F. (2009), « Accumulation by Displacement: Global Enclosures, the Food Crisis, and the Ecological Contradictions of Capitalism », *Review*, XXXII (1), p. 113–146.

Ashley, C., et Maxwell, S. (2001), « Rethinking Rural Development », *Development Policy Review*, vol. 19, n°4, p395-425.

Baffis, J. et Haniotis, T. (2010), *Placing the 2006/08 Commodity Price Boom into Perspective*, World Bank Policy Research Working Paper, No. 5371, Washington, D.C.

Banque mondiale (1993), *Tanzania Human Resources Development Survey*, University of Dar es Salaam et la Banque Mondiale, Dar es Salaam.

Banque Mondiale (1986), *Poverty and Hunger: Issues and Options for Food Security in Developing Countries*, Washington DC: Banque Mondiale.

Banque Mondiale (2007), *World Development Report 2008: Agriculture for Development*, Washington DC: Banque Mondiale.

Banque Mondiale (2010), *Rising Global Interest in Farmland: Can it Yield Sustainable and Equitable Results?*, Washington DC : Banque Mondiale.

Banque Mondiale (2010), *Principles for Responsible Agricultural Investment that Respects Rights, Livelihoods and Resources*, Washington, DC: Banque Mondiale.

Banque Mondiale (2013a), *Agriculture and Development : Regions*. Disponible à : <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTARD/0,,contentMDK:20>

[445375~menuPK:1308541~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:336682,00.html](http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/03/04/africas-food-markets-could-create-one-trillion-dollar-opportunity-2030), consulté le 23 mai, 2013.

Banque Mondiale (2013b), *Les marchés alimentaires d'Afrique pourraient générer une opportunité de 1 000 milliards de dollars à l'horizon 2030*, Communiqué de Presse, 4 mars 2013. Disponible à : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/03/04/africas-food-markets-could-create-one-trillion-dollar-opportunity-2030>, consulté le 23 mai 2013.

Bell, K. C. (2009), *Land Governance and Land Administration: Trends in Land Administration and Management with Particular Reference to World Bank Support for Projects in the East Asia Region*, document présenté à la Conférence Régionale, Hanoi, Vietnam, p.19-22.

Berndes, G. (2002), « Bio-energy and Water: the Implications of Large-scale Bio-energy Production for Water Use and Supply », *Global Environmental Change*, vol. 12, p. 253-271.

Bernstein H. (2002), *Agrarian Reform after Developmentalism ? Presentation at the Conference on Agrarian Reform and Rural Development : Taking Stock*, Social Research Centre of the American University in Cairo, 14-15 octobre.

Bernstein, H. (2010), *Class dynamics of agrarian change*, Halifax: Fernwood; MA: Kumarian.

Bernstein, H., Crow, B., Johnson, H. (1992), *Rural Livelihoods: Crisis and Responses*, Oxford University Press, Oxford.

Berry, S. (1989), « Social Institutions and Access to Resources », *Africa*, vol. 59, n°1, p. 41-55.

Berthelot, J. (2008), *Démêler le vrai du faux dans la flambée des prix agricoles mondiaux*. Disponible à : <http://www.cadtm.org/IMG/pdf/Berthelotlevraidufauxdanslaflambeedesprixagricolesmondiaux.pdf>, consulté le 5 avril 2013.

Beyene, A. (2011), « Smallholder-led Transformation towards Biofuel Production in Ethiopia », in Matondi, P.B., Havnevik, K. et Beyene, A., *Biofuels, land grabbing and food security in Africa*, The Nordic Africa Institute : Zed Books, London.

Blas, J. et Wallis, W. (2009), « US Investor Buys Sudanese Warlord's Land », *The Financial Times*. Disponible à <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/a4cbe81e-de84-11dd-9464-000077b07658.html>, consulté le 20 mars 2013.

Borger, J. (2008), « Rich Countries Launch Great Land Grab to Safeguard Food Supply », *The Guardian*, 22 novembre 2008. Disponible à :

<http://www.guardian.co.uk/environment/2008/nov/22/food-biofuels-land-grab>, consulté le 1^{er} mai 2013.

Borras, S. et Franco, J. (2010), *Vers une perspective plus élargie de la politique de l'accaparement mondial des terres : repenser aux questions foncières, encadrer à nouveau la résistance*, La Haye, ICAS, Working Paper Series n° 1.

Borras Jr, SM, McMichael, P. et Scoones, I. (2010), «The Politics of Biofuels, Land and Agrarian Change: Editors' Introduction», *Journal of Peasant Studies*, vol. 37, n°4, p.575-592.

Borras Jr., S. M., Hall, R., Scoones, I., White, B. et Wolford, W. (2011), «Towards a better understanding of global land grabbing: an editorial introduction», *Journal of Peasant Studies*, vol. 38, n°2, p.209 -216.

Borras, S. et Franco, J. (2012), « Global Land Grabbing and Trajectories of Agrarian Change: a Preliminary Analysis », *Journal of agrarian Change*, vol. 12, n°1, p. 34-59.

Borras, S., Edelman, M. et Kay, C. (2009), *Transnational Agrarian Movements Confronting Globalization*, Oxford: Wiley-Blackwell.

Borras, S., Franco, J. et Wang, C. (2013), « The Challenge of Global Governance of Land Grabbing: Changing International Agricultural Context and Competing Political Views and Strategies », *Globalizations*, vol. 10, n°1, p. 161-179.

Borras, S., Franco, J., Gomez, S., Kay, C. et Spoor, M. (2012), « Land grabbing in Latin America and the Caribbean », *Journal of Peasant Studies*, vol.39, n°3-4, p. 845-872.

Braun, J. V., et Meinzen-Dick, R. (2009), *Land Grabbing by Foreign Investors in Developing Countries: Risks and Opportunities*, IFPRI, Note politique, n°13, avril 2009.

Bringezu, S., O'Brien, M. O. et Schutz, H. (2012), Beyond biofuels: Assessing Global Land Use for Domestic Consumption of Biomass: A Conceptual and Empirical Contribution to Sustainable Management of Global Resources, *Land Use Policy*, vol. 29, n°1, p. 224-232.

Brown, L. (2011), « The New Geopolitics of Food », *Foreign Policy*, Mai/Juin 2011, p.54-62.

Brown, L. (2011), *World on the Edge: How to Prevent Environmental and Economic Collapse*, London ; Washington, DC : Earthscan.

Brown, L. (2012), *Full Planet, Empty Plates: The New Geopolitics of Food Scarcity*, W. W. Norton & Company, 144p.

Bruinsma, J. (2009), *The Resource Outlook to 2050: By How Much Do Land, Water and Crop Yields Need to Increase by 2050?*, FAO Expert Meeting on How to Feed the World in 2050.

Burnside, C., et D. Dollar (2004), *Aid, Policies and Growth: Revisiting the Evidence*, Banque mondiale, Note de recherche politique, n° 3251, Washington, D.C.

Buttel, F. (2001), « Some Reflections on Late Twentieth Century Agrarian Political Economy », *Sociologia Ruralis*, vol. 41, n°2, p. 165-181.

Buttel, F. H. (1997), « Some Observations on Agro-food Change and the Future of Agricultural Sustainability Movements », in D. Goodman et M. Watts, *Globalising Food: Agrarian Questions and Global Restructuring*, New York: Routledge, p. 344-365.

Carr, E. R. (2006), « Postmodern Conceptualizations, Modernist Applications : Rethinking the Role of Society in Food Security », *Food Policy*, vo. 31, p. 14-29.

Cerny, P. (2010), *Rethinking World Politics: A theory of transnational neopluralism*, Oxford, Oxford University Press.

Chambers, R. (1988), « Sustainable Rural Livelihoods: a Key Strategy for People, Environment and Development », in Conroy, C. et Litvinoff, E., *The Greening of Aid*, Longon : Eathscan Publications and International Insitutte for Environment and Development.

Chouquer, G. (2011), « Délocalisation et dys-localisation dans le foncier contemporain », *Transcontinentales*, n° 10-11. Disponible à: <http://transcontinentales.revues.org/1071>, consulté le 1re mars 2013.

Chouquer, G. (2012), *Les acquisitions massives de terres dans le monde. Bulle foncière ou opportunité de développement ?*, Paris : Édition Publi-Topex, 64p.

Clavreul, L. (2009), « Au Mali, les nouvelles mises en culture bénéficient surtout aux investisseurs libyens », *Le Monde*, Avril 2009. Disponible à : <http://farmlandgrab.org/2891>, consulté le 20 mars 2013.

Collier, P., et Dercon, S. (2009), *African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a rapidly changing world*, Travail soumis à Expert Meeting on How to Feed the World in 2050, Rome: FAO. Disponible à : <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/ak983e/ak983e00.pdf>, consulté le 20 mars 2013.

Collier, P. et D. Dollar (2002), «Aid Allocation and Poverty Reduction», *European Economic Review*, vol. 46, n°8, p. 1475-1500.

Conseil de la Science Agricole et de la Technologie (2006), *Convergence of Agriculture and Energy : Implications for research and policy*, CAST Commentary QTA 2006.

Cotula, L. (2011), *Land deals in Africa: What is in the Contracts?*, Londres: International Institute for Environment and Development. Disponible à : <http://pubs.iied.org/pdfs/12568IIED.pdf>, consulté le 15 mars 2013.

Cotula, L. (2012), « The International Political Economy of the Global Land Rush: a Critical Appraisal of Trends, Scale, Geography and Drivers », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n°3-4, p. 649-680.

Cotula, L. et Vermeulen, S. (2009), « Deal or no Deal: the Outlook for Agricultural Land Investment in Africa », *International Affairs*, vol. 85, n°6, p.1233-1247.

Cotula, L., Dyer, N. et Vermeulen, S. (2008), *Fuelling Exclusion? The Biofuels Boom and Poor People's Access to Land*, London: IIED and FAO. Disponible à : <http://www.iied.org/pubs/pdfs/12551IIED.pdf>, consulté le 6 mai 2013.

Cotula, L., Vermeulen, S., Leonard, R. et Keely, J. (2009), *Land Grab or Development Opportunity? Agricultural Investment and International Land Deal in Africa*, Londres/Rome : FAO/IFAD.

Cuffaro, N. et Hallam, D. (2011), *Land Grabbing in Developing Countries: Foreign Investors, Regulation and Codes of Conduct*, Article présenté lors de la conférence Global Land Grabbing, 6 au 8 avril 2011, Sussex: Land Deal Politics Initiative.

Daniel, S. (2011), Land Grabbing and Potential Implications for World Food Security, In M. Behnassi, S. A Shahid, et J. D'Silve, *Sustainable Agricultural Development*, New York : Springer, p. 25-42.

Daniel, S. et A. Mittal (2009), *The Great Land Grab: Rush for World' Farmland threatens Food Security for the Poor*, Oakland Institute, Disponible à : <http://www.oaklandinstitute.org/great-land-grab-rush-world%E2%80%99s-farmland-threatens-food-security-poor>, consulté le 15 novembre 2012.

Dauvergne, P. et Neville, KJ. (2010), « Forests, Food, and Fuel in the Tropics: The Uneven Social and Ecological Consequences of the Emerging Political Economy of Biofuels », *Journal of Peasant Studies*, vol. 37, n°4, p.631-660.

Davies, S. (1996), *Adaptable livelihoods : Coping with Food Insecurity in the Malian Sahel*, London : Macmillan.

De Graff, J., Kessler, A., et Nibbering, J. W. (2011), « Agriculture and food security in selected countries in Sub-Saharan Africa: diversity in trends and opportunities », *Journal of Food Security*, vol. 3, n°2, p.195-213.

De Schutter, O. (2010), « Responsibly Destroying the World's Peasantry: Land Grabbing's Grim Reality », in *Right to Food Watch, Land Grabbing and Nutrition:*

Challenges for global governance. Disponible à : <http://www.icco.nl/nl/linkservid/3A3B149A-D24C-800E-3A8068FCE004C868/showMeta/0/>, consulté le 6 mai 2013.

De Schutter, O. (2011a), « How not to Think of Land-grabbing: Three Critiques of Large- scale Investments in Farmland », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 38, n°2, p. 249-279.

De Schutter, O. (2011b), *Pascal Lamy et Olivier de Schutter, deux visions de la sécurité alimentaire*, ALIMENTERRE, disponible à : <http://www.alimenterre.org/breve/pascal-lamy-et-olivier-schutter-deux-visions-securite-alimentaire>, consulté le 25 février 2013.

Debailleul, G. (2009), « Main basse sur les terres agricoles du Sud », *Alternatives*, vol. 15, n°6, Mars 2009. Disponible à <http://journal.alternatives.ca/IMG/pdf/Vol.15No6.pdf> , consulté le 14 mars 2013.

Deininger, K., Byerlee, D., Lindsay, J., Norton, A., Selod, H. et Stickler, M. (2011), *Rising global interest in farmland: Can it yield sustainable and equitable benefits?*, The World Bank, Washington D.C. : World Bank Publications.

Desmarais, A. (2008), *La Vía Campesina: Une réponse paysanne à la crise alimentaire*, Montréal: Écosociété.

Devereux, S. (2007), « Introduction : From Old Famines to New Famines », in Devereux, S. *The New Famines: Why famines persist in the era of globalization*, London : Routledge.

Devereux, S. et Maxwell, S. (2001), *Food Security in Sub-Saharan Africa*, Londres: Intermediate Technology Publishing.

Dickson-Hoyle, S. et Reenberg, A. (2009), « The Shrinking Globe: Globalisation of Food Systems and the Changing Geographies of Livestock Production », *Danish Journal of Geography*, vol. 109, n°1, p. 105-112.

Drèze, J. et Sen, A. (1989), *Hunger and Public Action*, Oxford : Clarendon Press.

Dumenil, G. et Lévy, D. (2011), *The Crisis of Neoliberalism*, Massachusetts/Londres : Harvard University Press.

Eastwood, R., Lipton, M., et Newell, A. (2010), « Farm Size », in P.L.Pingali et R.E. Evenson, *Handbook of Agricultural Economics*, vol. 4, North Holland: Elsevier.

Economist (2009), « Outsourcing's Third Wave », *The Economist*, 21 mai 2009. Disponible à : http://www.economist.com/node/13692889?story_id=13692889, consulté le 16 juin 2013.

- Eide, A. (2008), *The Right to Food and the Impact of Liquid Biofuels*, Rome: FAO.
- Eisenhardt, K.M. (1989), « Building Theories from Case Study Research », *Academy of Management Review*, vol. 14, n°4, p.532-550.
- Elobeid, A. et Hart, C. (2007), « Ethanol Expansion in the food versus fuel debate: How will developing countries fare? », *Journal of Agricultural & Food Industrial Organization*, vol. 5, n°6.
- ETC Group (2011), *Who Will Control the Green Economy*, Ottawa, Rapport de recherche, 52 p. Disponible à : http://www.etcgroup.org/sites/www.etcgroup.org/files/publication/pdf_file/ETC_wwctge_4web_Dec2011.pdf, consulté le 6 avril 2013.
- Fairhead, J., Leach, M. et Scoones, I. (2012), « Green Grabbing: a New Appropriation of Nature? », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n° 2, p. 237-261.
- FAO (2001), *The State of Food insecurity in the World*, Rome: FAO. Disponible à : <http://www.fao.org/docrep/003/y1500e/y1500e02.htm>, consulté le 10 février 2013.
- FAO (2002), *Comprehensive Africa Development Agriculture Programme*, New Partnership for Africa Development, Rome: FAO.
- FAO (2003), *World Agriculture Towards 2015/2030: A FAO Perspective*, London and Sterling. Disponible à : <http://www.fao.org/docrep/005/y4252e/y4252e00.htm>.
- FAO (2006), *Sécurité alimentaire*, Note d'orientation, n°2, Juin, Rome : FAO. Disponible à ftp://ftp.fao.org/es/ESA/policybriefs/pb_02_fr.pdf, consulté le 10 février.
- FAO (2006), *World agriculture: Towards 2030/2050*, Rapport Intérimaire, Rome : FAO. Disponible à : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/esag/docs/Interim_report_AT2050web.pdf.
- FAO (2008), *Briefing Paper: Hunger on the rise*, Septembre 2008, Rome : FAO. Disponible à : <http://www.fao.org/newsroom/common/ecg/1000923/en/hungerfigs.pdf>, consulté le 15 mars 2013.
- FAO (2009a), *Foreign Direct Investment: Win-Win or Land Grab?*, Rome: FAO.
- FAO (2009b), *Poorest Countries still Suffer from High Food Prices*, 9 mai 2009. Disponible à : <http://www.fao.org/news/story/en/item/37127/icode/>, consulté le 21 juin 2013.
- FAO (2010), *Food Outlook: Global Market Analysis*, Rome : FAO.

FAO et OECD (2011), *Price Volatility in Food and Agricultural Markets : Policy Responses*, Rapport de recherche, Rome : OECD. Disponible à : <http://www.oecd.org/fr/agriculture/pricevolatilityinfoodandagriculturalmarketspolicyresponses.htm>.

FAO, PAM, 2009, *État de l'insécurité alimentaire dans le monde : Crises économiques, répercussions et enseignement*, Rome, FAO, <http://www.fao.org/docrep/fao/012/i0876f.pdf>, consulté le 3 février 2010.

FAOSTAT (2005), *FAO Statistical Databases*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome: GEO Data Portal.

FIDA (2001), *La gestion de l'environnement et des ressources naturelles : Une préoccupation croissante du FIDA*, Rome : FIDA. Disponible à : <http://www.ifad.org/pub/enviorn/EnvironFRA.pdf>, consulté le 1re mars 2013.

Fox, J. (1993), *The Politics of Food in Mexico : State Power and Social Mobilization*, Center for US-Mexican Studies.

Friedland, W. H. (1994), « The New Globalization: The Case of Fresh Produce » in A. Bonanno, L. Busch, W. Friedland, L. Gouveia et E. Mingione, *From Columbus to Conagra: The Globalization of Agriculture and Food*, Lawrence, Kansas: University of Kansas Press, p. 210– 231.

Friedmann, H. (1982), « The Political Economy of Food : the Rise and Fall of the Postwar International Food Order », *American Sociological Review*, vol. 88, p. 248-286.

Friedmann, H. and P. McMichael (1989), «Agriculture and the State System: The Rise and Decline of National Agricultures, 1870 to the Present », *Sociologia Ruralis*, vol. 29, n°2, p.93-117.

Friis, C. et Reenberg, A. (201), *Land Grab in Africa: Emerging Land System Drivers in a Teleconnected World*, GLP Rapport n°1, Copenhagen: GLP-IPO.

Friss, C. et Reenberg, A. (2010), *Land Grab in Africa: Emerging land system drivers in a teleconnected world*, Farmland Grab, GLP Report no1. Disponible à : http://farmlandgrab.org/wp-content/uploads/2010/08/GLP_report_01.pdf, consulté le 2 mars 2013.

Galloway et al. (2007), « International Trade in Meat: the Tip of the Pork Chop », *Journal of the Human Environment*, vol. 36, n°8, p. 622-629.

GBN (2010), *Land Grabbing for Biofuels hits Ghana, other African Countries*, Rapport, 30 août 2010. Disponible à : <http://www.ghanabusinessnews.com/2010/08/30/land-grabbing-for-biofuels-hits-ghana-other-african-countries-report/>, consulté le 6 mars 2013.

Giampietro, M., Ulgiati, S. et Pimentel, D. (1997), « Feasibility of Large-scale Biofuel Production », *Bioscience*, vol. 47, n°9.

Gouvernement du Québec (2013), *Le ministre Gendron dépose un projet de loi pour mieux lutter contre l'accaparement des terres agricoles*, fil de presse, 11 juin 2013.

Disponible à :

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Juin2013/11/c7247.html>, consulté le 25 juin 2013.

GRAIN (2008), « Seized ! The 2008 Land grab for Food and Financial Security », GRAIN Briefing, Octobre 2008.

GRAIN (2009a), « The New Farm Owners: Corporate Investors lead the Rush for Control over Overseas Farmland », *Against the Grain*, 10p. Disponible à :

<http://www.grain.org/article/entries/194-the-new-farm-owners>.

GRAIN (2009b), « L'île Maurice en tête des acquisitions de terres rizicoles en Mozambique », GRAIN, 15 octobre 2009. Disponible à :

http://www.grain.org/fr/bulletin_board/entries/4298-l-ile-maurice-en-tete-des-acquisitions-de-terres-rizicoles-en-mozambique, consulté le 29 mars 2013.

GRAIN (2009c), « Mauritius Leads Land Grabs for Rice in Mozambique », GRAIN, 1^{er} septembre 2009. Disponible à : <http://www.grain.org/article/entries/1667-mauritius-leads-land-grabs-for-rice-in-mozambique>, consulté le 29 mars 2013.

GRAIN (2010), « Les nouveaux propriétaires fonciers : les sociétés d'investissement en tête de la course aux terres agricoles à l'étranger », GRAIN, Note synthèse, 13 p.

Disponible à : <http://www.grain.org/fr/article/entries/4407-les-nouveaux-proprietaires-fonciers-les-societes-d-investissement-en-tete-de-la-course-aux-terres-agricoles-a-l-etranger>, consulté le 22 mars 2013.

GRAIN (2011), « Pension Funds: Key Players in the Global Farmland Grab », GRAIN, juin 2011. Disponible à : <http://www.grain.org/article/entries/4287-pension-funds-key-players-in-the-global-farmland-grab.pdf>, consulté le 19 mars 2013.

GRAIN (2012a), *Responsible Farmland Investing? Current Efforts to Regulate land Grabs will Make Things Worse*, 22 août 2012. Disponible à :

<http://www.grain.org/article/entries/4564-responsible-farmland-investing-current-efforts-to-regulate-land-grabs-will-make-things-worse>, consulté le 21 juin 2013.

GRAIN (2012b), *Accaparement des terres et souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre*, 20 août 2012. Disponible à :

<http://www.grain.org/article/entries/4565-accaparement-des-terres-et-souverainete-alimentaire-en-afrique-de-l-ouest-et-du-centre>, consulté le 29 mars 2013.

GRAIN (2013), *Plafonnement de la propriété foncière : brider les accapareurs de terres ou museler le débat ?*, Publication À contre-courant, 28 février 2013. Disponible à : <http://www.grain.org/fr/article/entries/4656-plafonnement-de-la-propriete-fonciere-brider-les-accapareurs-de-terres-ou-museler-le-debat>, consulté le 25 juin 2013.

Griffon, M. (2002), « Révolution doublement verte. Quelles technologies, quelles institutions et quelle recherche pour les agricultures de l'avenir? », *Mondes en Développement : la question alimentaire et agricole au début du 21e siècle*, vol. 1, n° 117, p. 39-44.

Gunasa, H.P.M. (2003), *Food and Poverty : Technologies for Poverty Alleviation*, papier présenté à South Asia Conference on Technologies for Poverty Reduction, New Delhi, 21p.

Hall, D., Hirsch, P. et Li, T. (2011), *Powers of Exclusion: Land Dilemmas in Southeast Asia*, Honolulu: University of Hawaii Press.

Hall, R. (2011), « Land Grabbing in Southern Africa: the Many Faces of the Investor rush », *Review of African Political Economy*, vol. 128, p.193-214.

Hallam, D. (2009), *International Investments in Agricultural Production*, présenté à la Conférence « Land Grab: the Race for the World's Farmland », Woodrow Wilson Center, Washington DC, 5 Mai. Disponible à : <http://www.fao.org/fileadmin/templates/em2009/docs/Hallam.pdf>.

Haralambous, D., Liversage, H. et Romano, M. (2009), *The Growing Demand for Land : Risks and Opportunities for Smallholder Farmers*, papier de discussion, Rome : IFAD.

Harvey, D. (2003), *The New Imperialism*, Oxford : Oxford University Press.

Harvey, D. (1989), *The Condition of Postmodernity : An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, Oxford, Blackwell.

Harvey, D. (2001), « Globalization and the Spatial Fix », *Geografische Revue*, p. 23-30.

Harvey, M. et Pilgrim, S. (2011), « The New Competition for Land: Food, Energy, and Climate Change », *Food Policy*, vol. 36, n°1, p. 40-51.

Havnevik, K. et Haaland, H. (2011), « Biofuel, Land and Environmental Issues : the Case of SEKAB's Biofuel Olans in Tanzania », in Matondi, P.B., Havnevik, K. et Beyene, A., *Biofuels, land grabbing and food security in Africa*, The Nordic Africa Institute : Zed Books, London.

Headey, D. (2010), *Rethinking the Global Food Crisis: the Role of Trade Shocks*, IFPRI Papier de discussion, Washington: IFPRI

Heffernan, W. et Constance, D. (1999), « Transnational Corporations and the Globalization of the Food System », in Bonanno, A., Bush, L., Friedland, W., Gouveia, L., et Mingoine, E., *The Globalization of Agriculture and Food*, p. 29-51, Lawrence : University Press Kansas.

Hermele, K. (2012). *Land Matters: Agrofuels, Unequal Exchange, and Appropriation of Ecological Space*, Lund University, Lund: Media-Tryck. Disponible à <http://lup.lub.lu.se/luur/download?func=downloadFile&recordOId=2969351&fileOId=2969357>, consulté le 1^{re} mars 2013.

Holt-Giménez, E et Shattuck, A (2009). « The Agrofuels Transition: Restructuring Places and Spaces in the Global Food System », *Bulletin on Science, Technology and Society*, vol. 29, n°3, p.180-188.

Holt-Gimenez, E. et Patel, R. (2009), *Food Rebellions: Crisis and the Hunger for Justice*, Pambazuka Press, 260p.

Hounet, Y. B., Casciarri, B., Dupret, B., Ireton, F. et Wilson, A. (2011), « Pratiques de l'appropriation foncière en contexte musulman », *Transcontinentales*, vol. 10, n°11. Disponible à : <http://transcontinentales.revues.org/1275>, consulté le 25 juin 2013.

IFAD (2009), *Sending Money Home to Africa. Remittance Markets, Enabling Environment and Prospects*, Rome: IFAD.

IFPRI (2009), *Land Grabbing in Developing Countries: Risks and Opportunities*, Policy Brief, n°13.

IFPRI (2012), *The Challenge of Hunger: Ensuring Sustainable Food Security under Land, Water, and Energy Stresses*, Global Hunger Index, 2012, IFPRI. Disponible à : <http://www.ifpri.org/publication/2012-global-hunger-index>, consulté le 16 juin 2013.

ILC - International Land Coalition (2011), *Land Rights and the Rush for the Land, Rapport de recherche*, Cirad et ILC, 72 p.

Ingwe, R., Ikeji, C.C.C., et Ojong, F.E. (2010, « Neoliberal Globalisation, Financial and Economic Crises and Sustainable Development in Africa », *IUP Journal of Governance and Public Policy*, Décembre 2010, n°4, p. 31-62.

Institut Économique de Montréal (2008), *La diminution du protectionnisme agricole permettrait d'atténuer la crise alimentaire mondiale*, Communiqué de presse, 29 mai 2008. Disponible à : <http://www.iedm.org/fr/node/3675>, consulté le 18 juin 2013.

Kehoanne, R. O. et Nye, J. S. (1971), *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press.

Kelleher, E. (2011), « Agriculture : Can it be a Cash Cow for Investors? », *The Financial Times*, 16 janvier 2011. Disponible à : <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/d5ecf8e4-2012-11e0-a6fb-00144feab49a.html>, consulté le 3 mars 2013.

Kilambi, S. (2013), « Indian Land Grab in Africa », The Oakland Institute, 6 mars 2013. Disponible à <http://www.oaklandinstitute.org/indian-land-grab-africa-sputnik-kilambi>, consulté le 15 mars 2013.

Kugelman, M. (2009), « Introduction », in Kugelman, M. et Levenstein, S., *Land Grab? The Race for the World's Farmland*, Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington DC, p. 1-23.

Kugelman, M. and Levenstein, S. (2009), *Land Grab? The Race for the World's Farmland*, Washington: Woodrow Wilson International Center for Scholars.

La France Agricole (2012), « Hongrie : Les investisseurs étrangers ne peuvent plus acheter de terres agricoles », *Food Crisis and the Global Land Grab*, 24 décembre 2012. Disponible à : <http://farmlandgrab.org/post/view/21463>, consulté le 26 juin 2013.

La Via Campesina, FIAN, GRAIN, Land Research Action Network (2010), *Stop land Grabbing Now!*, *Food Crisis and the Global Land Grab*, 22 avril 2010. Disponible à : <http://farmlandgrab.org/12200>, consulté le 16 février 2013.

Lallau, B. (2011), «Famine, renchérissement des denrées alimentaires, dégradation des sols : quand la Banque mondiale encourage la razzia sur les terres agricoles », *Le Monde Diplomatique*, vol. 58, n°690, p. 20-21.

Lambin, E., Geist, H. et Lepers, E. (2003), « Dynamics of land-use and land-cover change in tropical regions », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 28, p. 205- 241.

Lamine, C. et Monjane, B. (2009), « Libyan Land Grab of Mali's Rice-producing Land », Via Campesina, 11 Septembre 2009. Disponible à : <http://viacampesina.org/en/index.php/main-issues-mainmenu-27/agrarian-reform-mainmenu-36/759-libyan-land-grab-of-malis-rice-producing-land>, consulté le 8 mai 2013.

Land Portal Matrix (2013), *Land Matrix*. Disponible à : <http://landportal.info/landmatrix>, consulté le 4 mars 2013.

Lavers, T. (2012), « Patterns of Agrarian Transformation in Ethiopia: State-mediated Commercialisation and the Land Grab », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, no3-4.

Lawrence, G. et Burch, D. (2007), « Understanding Supermarkets and Agri-food Supply Chains », in Burch, D. et Lawrence, G. D., *Supermarkets and Agri-food Supply Chains*:

Transformations in the Production and Consumption of Foods, Cheltenham: Edward Elgar, p. 1-28.

Le Heron, R. (1993), *Globalized Agriculture: Political Choice*, Oxford: Pergamon.

Leahy, S., (2009), *Agriculture: Foreigners Lead Global Land Rush*, Inter Press Service News, 5 mai. Disponible à : <http://www.ipsnews.net/news.asp?idnews=46724>, consulté le 10 mars 2013.

Lenin, V.I. (1973), *Collected Works*, vol. 5, Moscow: Progress Publishers.

Levien, M. (2012), « The Land Question : Special Economic Zones and the Political Economy of Dispossession in India », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n°3-4, p. 933-969.

Margulis, M. E. et Porter, T. (2013), « Governing the Global Land Grab: Multipolarity, Ideas, and Complexity in Transnational Governance », *Globalizations*, vol. 10, n°1, p. 65-86.

Matondi, P. B. (2011), « Agro-investments in Zimbabwe at a Time of Redistributive Land Reforms », in Matondi, P.B., Havnevik, K. et Beyene, A., *Biofuels, land grabbing and food security in Africa*, The Nordic Africa Institute : Zed Books, London.

Matondi, P. B. et Mutopo (2011), « Attracting Foreign Direct Investment in Africa in the Context of Land Grabbing for Biofuels and Food Security », in Matondi, P.B., Havnevik, K. et Beyene, A., *Biofuels, land grabbing and food security in Africa*, The Nordic Africa Institute : Zed Books, London.

Matondi, P. B., Havnevik, K., et Beyene, A. (2011), *Biofuels, Land Grabbing and Food Security in Africa*, The Nordic Africa Institute : Zed Books, London.

Maxwell, D. et Wieve, K. (1998), *Land Tenure and Food Security: a Review of Concepts, Evidence and Methods*, Papier de recherche n°129, Janvier 1998, Land Tenure Center, University of Wisconsin-Madison.

Maxwell, S. (1996), « Food Security : A post-modern Perspective », *Food Policy*, vol. 21, n°2, p. 156.

Maxwell, S. (2001), « The Evolution of Thinking about Food Security », in Devereux, S. et Maxwell, S., *Food Security in Sub-Saharan Africa*, Londre: Intermediate Technology Publishing.

McMichael, P. (1992), « Tensions between National and International Control of the World Food Order: Contours of a New Food Regime », *Sociological Perspectives*, vol. 35, n°2, p. 343–365.

- McMichael, P. (2008), *Roots of the World Food Crisis: The Food Regime at Large*, Présenté à la conférence « The Fate of Food », Chapel Hill, 25-26 avril 2008.
- McMichael, P. (2009a), « A Food Regime Analysis of the World Food Crisis », *Agriculture and Human Values*, vol. 26, n°4, p.281-295.
- McMichael, P. (2009b), «A Food Regime Genealogy», *Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n°1, p. 139-169.
- McMichael, P. (2010), « Agrofuels in the Food Regime », *Journal of Peasant Studies*, vol. 37, n°4, p.609-630.
- McMichael, P. (2012), « The Land Grab and Corporate Food Regime Restructuring », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n°3-4, p. 681–701.
- McMichael, P. et I. Scoones (2010), « Biofuels, Land and Agrarian Change », *Journal of Peasants studies*, vol. 39, n°3-4.
- Mehta, L., van Veldwisch, G., et Franco, J.C. (2012), « Introduction to the Special Issue: Water Grabbing? Focus on the (re) appropriation of Finite Water Resources », *Water Alternatives*, vol. 5, n°2, p. 193-207.
- Meinzen-Dick, R. et Markelova, H. (2009), « Necessary Nuance: Toward a Code of Conduct in Foreign Land Deals », in Kugelman, M. et Levenstein, S., *Land Grab? The Race for the World's Farmland*, Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington DC, p. 69-81.
- Meloche, J-P., et Debailleul, G. (2013), *Acquisitions des terres agricoles par des non agriculteurs au Québec : Ampleur, causes et portée du phénomène*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Montréal, Février 2013.
- Merlet, M. et Jamart, C. (2009), *Commercial Pressures on Land Worldwide: Issues and Conceptual Framework*, AGTER et ILC.
- Mitchell, D. (2008), « A Note on Rising Food Prices », Document de travail n°4682, *Development Prospect Group*, Banque Mondiale, Juillet 2008. Disponible à : http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2008/07/28/000020439_20080728103002/Rendered/PDF/WP4682.pdf, consulté le 10 mars 2013.
- Mittal, A. (2009), « The 2008 Food Price Crisis: Rethinking Food Security Policies », *G-24 Paper Series*, n°56, Juin 2009, Nations Unies : New York et Geneva.
- Montenegro, M. (2009), « Hungry for Land », *SEED Magazine*, 27 avril 2009. Disponible à : http://seedmagazine.com/content/article/hungry_for_land/, consulté le 14 mars 2013.

Moyo, S. (2008), *African Land Questions, Agrarian transition and the States: Contractions of Neoliberal Land Reforms*, CODESRIA Green Book Series.

Moyo, S. (2010), « Perspectives en matière de réforme agraire en Afrique Austral », *Alternatives Sud*, vol. 17, p. 181-200.

Moyo, S. (2012), « Reconstruction des paysannats africains : inaliénabilité des droits fonciers et souveraineté alimentaire en Afrique australe », In Founou-Tchuigoua, B. et Ndiaye, A., Dakar, *Réponses radicales aux crises agraires et rurales africaines*, CODESRIA, Réseaux de recherche comparative, p. 11-48.

Oakland Institute (2011a), « The Myth of Job Creation », Land Deal Brief, CA: The Oakland Institute. Disponible à : www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/OI_brief_myth_job_creation_0.pdf, consulté le 20 février 2013.

Oakland Institute (2011b), « Agrisol Energy And Pharos global Agriculture Fund's Land Deal in Tanzania : Understanding Land Investment Deals in Africa », Land Deal Brief, Disponible à : <http://www.oaklandinstitute.org/understanding-land-investment-deals-africa-tanzania>, consulté le 20 février 2013.

Oakland Institute (2011c), « Comprendre les investissements fonciers en Afrique, Rapport : Mali » Land Deal Brief. Disponible à : <http://www.oaklandinstitute.org/comprendre-les-investissements-fonciers-en-afrique-rapport-mali>, consulté le 10 février 2013.

OCDE (2008), *Nouvelles approches de l'agriculture africaine: Quelques jalons*, Organisation de Coopération et de développement économique, Paris, novembre 2008.

OCDE (2010), « Development Aid Rose in 2009 and Most Donors will meet 2010 aid Targets », Avril 2010. Disponible à : <http://www.oecd.org/dac/stats/developmentaidrosein2009andmostdonorswillmeet2010aidtargets.htm>, le 4 avril 2013.

OFCE (2011), « Pays émergents : afflux de capitaux et envolée des prix des matières premières », *Revue de l'OFCE*, vol. 2, n° 117, p. 201-231.

Ohnuki-Tierney, E. (1999), « We Eat Each Other's Food to Nourish our Body : the Global and Local as Mutually Constituent Forces », in *Food in Global History*, ed. R. Grew, p. 240-272, Boulder, CO : Westview.

Oxfam (2008), « Another Inconvenient Truth: How Biofuel Policies are Deepening Poverty and Accelerating Climate Change », Briefing Paper n°114, Oxford: Oxfam GB.

OXFAM (2012), « Land Sold off in Last Decade could Grow Enough Food to Feed a Billion People », Communiqué de presse, octobre 2012. Disponible à : <http://www.oxfamblogs.org/eastafrica/?p=5186>, consulté le 9 mai 2013.

Oya, C. (2009), « The World Development Report 2008: Inconsistencies, Silences, and the Myth of 'Win-Win' Scenarios », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 36, n°3, p.593-601.

Palmer, R. (2011), *Would Cecil Rhodes have signed a Code of Conduct? Reflection on Global Land Grabbing and Land Rights in Africa, Past and Present*, Travail présenté la International Conference on Global Land Grabbing, 6-8 avril 2011.

Panitchpakdi, S. (2008), *The Global Food Crisis: Causes and Policy Response*, 6p. Disponible en ligne à <http://www.mfa.gov.tr/data/Kutuphane/yayinlar/EkonomikSorunlarDergisi/sayi30/journal.pdf>, consulté le 18 juin 2013.

Parmentier, B. (2009), *Nourrir l'humanité : les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXIe siècle*, Paris : La Découverte.

Pearce, F. (2012), *The Land Grabbers: the New Fight Over who Owns the Earth*, London: Transworld and Boston: Beacon Press.

Peluso, N. L. et Lund, C. (2011), « New Frontiers of Land Control », *Journal of Peasant Studies*, vol. 38, n°4, p. 667–681.

Perronea, N.M. (2013), « Restrictions to Foreign Acquisitions of Agricultural Land in Argentina and Brazil », *Globalizations*, vol. 10, n°1, p. 205-209.

Peuples Solidaires (2011), *La lutte contre l'accaparement des terres rassemble ses forces au sein d'une alliance mondiale*, Campagne Faim Zéro. Disponible à : <http://www.peuples-solidaires.org/alliance-mondiale-contre-accaparements/>, consulté le 16 juin 2013.

Phillips, L. (2006), « Food and Globalization », *Annual Review of Anthropology*, vol. 35, p. 37- 57.

Polanyi, K. (1944), *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard, 420p.

Polanyi, K. (1992), « The Economy as Instituted Process », dans Mark GRANOVETTER et Richard SWEDBERG, *The Sociology of Economic Life*, Oxford, Westview Press, p. 29-51.

Prague Global Policy Institute (2012), *Land Grabs in Africa : A Threat to Food Security*, Glopolis : Prague.

Programme alimentaire mondial (2012), *Identifying Opportunities for Climate-smart Agriculture Investments in Africa*, Programme Alimentaire mondial, Rome, Avril 2009.

Rigg, J. (2006), « Land, Farming, Livelihoods and Poverty : Rethinking the Links in the Rural South », *World Development*, vol. 34, n°1, p. 180-202.

Ritzer, G. (1993), *The McDonaldization of Society*, Thousand Oaks, CA: Pine Forge Press.

Robertson, B. et Pinststrup-Andersen, P. (2010), « Global Land Acquisition: Neo-colonialism or Development Opportunity? », *Food Security*, vol. 2, n°3, p. 271-283.

Robertson, R. (1995), « Glocalization: Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity », in Featherstone, Lash and Robertson (eds), *Global Modernities*, London: Sage.

Robot, J. et Peluso, N. (2003), « A theory of Access », *Rural Sociology*, vol. 68, n°2, p. 153-181.

Schreck, A. (2011), « Saudi Dairy Giant Spends \$83M on Argentina farms », *Seattle Times*, 21 décembre 2011. Disponible à : http://seattletimes.com/html/business/technology/2017059029_apmlsaudiargentinafarmland.html, consulté le 26 juin 2013.

Schut, M., Slingerland, M., et Locke, A. (2010), « Biofuel Developments in Mozambique. Update and analysis of policy, potential and reality », *Energy Policy*, vol. 38, p. 5151-5165.

Sen, A. (1981), « Ingredients of Famine Analysis : Availability and Entitlements », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 96, n°3, p. 433-463.

Sévérino, J-M. et Ray, O. (2011), *Le Grand basculement : la question sociale à l'échelle mondiale*, Éditions Odile Jacob, 299p.

Shaw, D.J. (2007), *World Food Security : A History Since 1945*, Palgrave MacMillan, New York, 472p.

Shepard, D. et Mittal, A. (2010), *(Mis)Investment in Agriculture: The Role of the International Finance Corporation in Global Land Grabs*, Oakland: The Oakland Institute.

Shiva, V. (2000), *Stolen Harvest : The Hijacking of the Global Food Supply*, Cambridge, Massachusettes : South End Press, 149p.

Silver-Greenberg, J. (2009), « Land Rush in Africa: Agribusiness and Global Investors are Scooping up Farmland : Are corporate Farmers the New Colonialists », *Business*

Week, édition du 25 novembre 2009. Disponible à http://www.businessweek.com/magazine/content/09_49/b4158038757158.htm, consulté le 20 mars 2013.

Smaller, C. et Mann, H. (2009), *The Thirst for Distant Lands : Foreign Investment in Agricultural Land and Water*, International Institute for Sustainable Development. Disponible à : http://www.iisd.org/pdf/2009/thirst_for_distant_lands.pdf, consulté le 15 mars 2013.

Smith, D. (2009), « The Food Rush: Rising Demand in China and west sparks African Land Grab », *The Guardian*, édition du 3 juillet 2009. Disponible à : <http://www.guardian.co.uk/environment/2009/jul/03/africa-land-grab>, consulté le 21 juin 2013.

Sodikoff, G. (2009), « The Low-Wage Conservationist: Biodiversity and Perversities of Value in Madagascar », *American Anthropologist*, vol. 111, n°4, p. 443-455.

Soederberg, S., Menz, G. et Cerny, P. (2005), *Internalizing Globalisation: The Rise of Neoliberalism and the Decline of National Varieties of Capitalism*, New York: Palgrave Macmillan.

Songwe, V. et Deininger, K. (2009), *Foreign Investment in Agricultural Production: Opportunities and Challenges*, Washington DC : Banque Mondiale.

Spielloch, A. et Murphy, S. (2009), « Agricultural Land Acquisitions : Implications for Food Security and Poverty Alleviation », in Kugelman, M. et Levenstein, S. : *Land Grab? The Race for the World's Farmland*, Woodrow Wilson International Center for Scholars, Washington DC, p. 39-53.

Sulle, E. et Nelson, F. (2009), *Biofuels, Land Access and Rural Livelihoods in Tanzania*, London : IIED.

Taylor, M. et Bending, T. (2009), *Increasing Commercial Pressure on Land: Building a Coordinated Response*, Papier de Discussion présenté à la Conférence the International Land Coalition, Rome : IFAP.

Timilsina, G. et Shrestha, A. (2010), « Biofuels: Markets, Targets and Impacts », World Bank Policy Research Working Papers, n°5364, Washington, DC: Banque Mondiale.

Timmer, C. P. (2004), *Food Security and Economic Growth : An Asian Perspective*, Heinz W. Arndt Memorial Lecture : Canberra. Disponible à : http://www.cgdev.org/doc/commentary/timmer_food%20and%20securitypdf.pdf, consulté le 10 février.

TNI – Transnational Institute (2012), *L'accaparement des Terres : Un Livret*, Février 2013. Disponible à :

http://www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/laccaparement_des_terres_francais.pdf, consulté le 4 mai 2013.

Tsikata, D. et Yaro, J. (2011), « Trans-National Commercial Land Deals in Ghana since the 1990 s », Présenté à la Conférence Internationale Global Land Grabbing, avril 2011, 33p.

http://www.iss.nl/fileadmin/ASSETS/iss/Documents/Conference_papers/LDPI/33_Dzodzi_Tsikata_and_Joseph_Yaro.pdf.

Tweeten, L. (1999), « The Economics of Global Food Security », *Review of Agriculture Economics*, Vol. 21, n°2, p. 473-488.

UNDP (2012a), *Africa Human Development Report: Towards a Food Secure Future*, Regional Bureau for Africa, mai 2012. Disponible à :

http://mirror.undp.org/angola/LinkRtf/Afhdr_2012.pdf, consulté le 16 juin 2013.

UNDP (2012b), *The Nutrition Challenge in sub-Saharan Africa*, Working Paper, Janvier 2012, 70p.

UNDP (2012c), *Food Security must be at Centre of Africa's Development*, 15 mai 2012. Disponible à :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/pressreleases/2012/05/15/addressing-hunger-precondition-for-sustained-human-development-in-sub-saharan-africa-undp-report-says/>, consulté le 20 mars 2013.

UNDP, *Human Development Report 2007/2008: Fighting Climate Change*. Disponible à : http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_EN_Complete.pdf, consulté le 6 mai 2013.

UNEP (2002), *Africa Environment Outlook : Past, Present and Future Perspectives*, Nairobi : UNEP.

Union Européenne (2009), « Directive 2009/28/EC of the European Parliament and of the Council of 23 April 2009 on the promotion of the use of energy from renewable sources », *Official Journal of the European Union*, L140/16.

Vandergest, P. et Peluso, N.L. (1995), « Territorialization and State Power in Thailand », *Theory and Society*, vol. 24, no3, p. 385-426.

Vermeulen, S. et Cotula, L. (2010), « Over the Heads of Local People: Consultation, Consent and Recompense in Large-Scale Land Deals for Biofuels Projects in Africa », *Journal of Peasant Studies*, vol. 37, n°4, p.899-916.

Von Braun, J. et Meinzen-Dick, R. (2009), « Land Grabbing by Foreign Investors in Developing Countries: Risks and Opportunities », IFPRI Policy Brief, n°13.

Watson, J. et Caldwell, M. (2005), *The Cultural Politics of Food and Eating : A Reader*, Oxford, UK : Blackwell.

Whatmore, S. et Thorne, L. (1997), « Nourishing Networks : Alternative Geographies of Food », in *Globalising Food : Agrarian Questions and Global Restructuring*, eds. Goodman, D. et Watts, M., p. 287-304, London : Routledge.

White, B. et A. Dasgupta (2010), « Agrofuels Capitalism: a View from Political Economy », *Journal of Peasant Studies*, vol. 37, n°4, p.593-607.

White, B., Borras, J., Hall, R., Scoones, I. et Wolford, W. (2012), « The New Enclosures : Critical Perspectives on Corporate Land Deals », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n°3-4, p. 619-647.

Wiggins, S., Sharada, K. et Compton, J. (2010), *What Caused the Food Price Spike of 2007/08 ? Lessons for World Cereal Markets*, Food Prices Project Report, London: Overseas Development Institute and UKaid. Disponible à : <http://www.odi.org.uk/publications/4987-caused-food-price-spike-200708-lessons-world-cereals-markets>, consulté le 6 avril 2013.

Wily, L. A. (2011), *Nothing New Under the Sun or a New Battle Joined? The Political Economy of African Dispossession in the Current Land Rush*, Travail présenté à International Conference on Global Land Grabbing, 6-8 avril 2011.

Wolde-Georgis, T. et Glantz, M. H. (2008), *Biofuels in Africa : A Pathway to development?*, International Research Center for Energy and Economic Development, Occasional Paper no 43.

Woodhouse, P. (2012), « New Investment, Old Challenges: Land Deals and the Water Constraint in African Agriculture », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n°3-4, p. 777-794.

Yin, R.K., (1994), « Case Study Research Design and Methods », Sage Publications, Beverly Hills, California.

Ziegler, J. (2007), « The Right to Food, Report of the Special Rapporteur on the Right to Food », UN General Assembly A/62/289, 22 août 2001.

Zoomers, A. (2010), « Globalisation and the Foreignisation of Spaces : Seven Processes Driving the Current Global Land Grab », *Journal of peasant studies*, vol. 37, n°2, p. 429-447.

Zoomers, A. (2011), « Introduction: Rushing for Land: Equitable and sustainable development in Africa, Asia and Latin America », *Development*, vol. 54, n°1, p.12-20.